

**La participation des organismes s'occupant
d'immigrants et/ou de communautés culturelles aux
instances de concertation de quartier**

Annick Germain, professeur-chercheur
Mary Sweeney, assistante de recherche

Avec la collaboration de Julie ARCHAMBAULT,
Jaël MONGEAU et Julie Elizabeth Gagnon

***LA PARTICIPATION DES ORGANISMES
S'OCCUPANT D'IMMIGRANTS ET/OU DE
COMMUNAUTÉS CULTURELLES
AUX INSTANCES DE CONCERTATION DE QUARTIER***

Annick GERMAIN, professeur-chercheur
Mary SWEENEY, assistante de recherche

Avec la collaboration de
Julie ARCHAMBAULT, Jaël MONGEAU et Julie Elizabeth GAGNON

INRS - Urbanisation, Culture et Société
3465, rue Durocher
Montréal, Québec H2X 2C6

Juin 2002

Responsabilité scientifique : Annick Germain
annick.germain@inrs-ucs.quebec.ca
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société

Diffusion :
Institut national de la recherche scientifique
Urbanisation, Culture et Société
3465, rue Durocher
Montréal (Québec) H2X 2C6

Téléphone : (514) 499-4000
Télécopieur : (514) 499-4065

ISBN 2-89575-025-4
Dépôt légal : 2002
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
© Tous droits réservés

Table des matières

Liste des cartes et figure	ii
Remerciements	iii
Introduction	1
PARTIE I LA DÉMARCHE DE RECHERCHE	5
Chapitre 1 : Problématique et revue de la littérature	7
Les enjeux de la participation civique.....	7
Participation civique et capital social	11
Le quartier comme espace civique privilégié ?	13
Les associations ethnoculturelles.....	16
La participation des organismes s’occupant d’immigrants et/ou de communautés culturelles aux instances de concertation de quartier.....	20
Chapitre 2 : Méthodologie.....	23
Choix du quartier	24
Démarche de recherche	26
Préparation du terrain d’enquête.....	26
Questionnaire	29
Observations faites lors des réunions du Comité d’intégration du CCSV	30
PARTIE II VOLET 1 : LES LISTES D’ASSOCIATIONS ETHNOCULTURELLES DES TABLES DE CONCERTATION INTERSECTORIELLE DE QUARTIER (TCQ).....	33
Chapitre 3 : Le réseautage des Tables de concertation intersectorielle de quartier	35
Chapitre 4 : Le membership des Tables de concertation intersectorielle de quartier	41
En conclusion	50
PARTIE III VOLET 2 : LE CAS DE VILLERAY	51
Chapitre 5 : Le point de vue des organismes sur la participation des associations ethnoculturelles	53
Introduction	53
Le Conseil communautaire et la participation des organismes ethnoculturels	55

Chapitre 6 : La participation des associations ethnoculturelles aux instances de concertation de quartier : essai d'analyse.....	79
Introduction.....	79
Les organismes ethnoculturels participent-ils aux instances de concertation ?	80
Ouverture des instances de concertation mises en place par la société d'accueil à l'égard des organismes monoethniques	83
Caractéristiques des communautés	88
Caractéristiques des organismes ethnoculturels.....	89
Conclusion générale et pistes de débats	95
BIBLIOGRAPHIE	101
ANNEXE 1 : LISTE D'ORGANISMES PRÉSENTS À VILLERAY	105
ANNEXE 2 : LE QUESTIONNAIRE	113
ANNEXE 3 : PORTRAIT DE VILLERAY	119
ANNEXE 4 : MEMBERSHIP DES TABLES DE CONCERTATION INTERSECTORIELLE DE QUARTIER.....	141

Liste des cartes et figure

Carte 1 : Population née à l'extérieur du Canada par secteur de recensement, 1996, quartier Villeray	133
Carte 2 : Populations (en nombre) nées à l'extérieur du Canada par secteur de recensement, 1996, quartier Villeray	135
Carte 3 : Langues maternelles par secteur de recensement, 1996, quartier Villeray	137
Figure 1 : Principales appartenances religieuses des lieux de culte du quartier Villeray	139

Remerciements

Nous avons bénéficié de la collaboration d'un grand nombre de personnes sans lesquelles une telle recherche n'aurait pas été possible.

Notre reconnaissance va en premier lieu aux personnes qui ont bien voulu être partenaires dans notre démarche et nous accompagner de leurs commentaires stimulants tout au long de ce travail : Marie-Claire Dumas et Joaquina Pires du Bureau des affaires interculturelles de la Ville de Montréal; Claude Quiviger, conseiller, Section de développement social, Services des sports, des loisirs et du développement social; Stephan Reichhold, directeur de la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes ainsi que les membres du Comité d'intégration du Conseil communautaire Solidarités Villeray, en particulier, Andres Fontecilla, coordonnateur du Conseil communautaire Solidarités Villeray; Isabel Barrera de la Pastorale sociale; André Thouin de la Révothèque et Ariane Daneault de la Jarnigoine.

Nous remercions aussi chaleureusement toutes les personnes qui ont accepté de nous donner une entrevue, ce projet n'aurait pas pu être réalisé sans elles.

Introduction

Le territoire du quartier est devenu une instance privilégiée de participation civique. De plus en plus de programmes gouvernementaux et municipaux le prennent comme territoire de référence, notamment dans les partenariats qu'ils établissent avec les organismes communautaires. De son côté, le milieu communautaire a développé, parfois en partenariat avec le secteur public, des pratiques de concertation intersectorielle qui conduisent la plupart du temps à faire également du quartier un territoire de référence. Il existe une vingtaine de Tables de concertation intersectorielle de quartier à Montréal (TCQ) co-financées par la Ville de Montréal, la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal Centre (RRSSS-MC) et Centraide.

Par ailleurs, la participation civique est aussi devenue un thème important dans les politiques publiques centrées sur l'établissement et l'intégration des immigrants. Favoriser la participation pleine et entière des immigrants à leur nouvelle société est aujourd'hui un objectif majeur poursuivi par les trois paliers de gouvernement. Cette participation doit aussi s'exercer au niveau infra-municipal qu'est le quartier, compte tenu des enjeux dont celui-ci est devenu le théâtre.

Dans les quartiers où cohabitent des communautés culturelles de nombreuses origines, la question de la participation, et notamment celle de la participation aux instances de concertation de quartier, pose des problèmes particuliers qui se répercutent sur la « représentativité » des Tables de concertation intersectorielle de quartier, du point de vue des décideurs publics. Comment rejoindre les groupes récemment arrivés au pays et qui ne sont pas, de ce fait, toujours bien organisés ? Ces groupes d'immigrants n'ont-ils pas des traditions de vie associative relativement différentes de celles construites par le milieu communautaire dans chaque quartier (les dynamiques et les réseaux communautaires variant d'ailleurs d'un quartier à l'autre) ? Comment s'assurer de l'accessibilité des minorités culturelles à ces instances de concertation de quartier sur lesquelles on se repose de plus en plus pour connaître les besoins des habitants ? Quels sont d'ailleurs les besoins spécifiques des minorités culturelles ? Quels relais utiliser pour cerner ces spécificités ? Faut-il passer par leurs associations, s'ils en ont ?

Plusieurs Tables de concertation intersectorielle de quartier s'interrogent sur ces questions et examinent la présence des communautés culturelles sur leurs instances.

Le Conseil communautaire Solidarités Villeray (CCSV) est une de ces instances. Dans ce quartier qui n'est ni un quartier fortement multiethnique ni un quartier de non immigrants, un Comité d'intégration se penche sur ces questions depuis deux ans. Le Comité a piloté une enquête qu'il a menée auprès des 16 organismes membres du CCSV sur la présence des communautés culturelles parmi les membres du CCSV et parmi la clientèle qu'ils desservent.

Les réponses à l'enquête ne semblent toutefois pas permettre de tirer de conclusion claire sur la présence de communautés culturelles à la fois en tant que « clientèles » rejointes par ces organismes et comme membres d'instances de concertation, comme on le souligne dans les extraits du compte rendu du 15 septembre 1999 de la *Journée d'études sur l'intégration des communautés culturelles*.

La participation des associations liées aux communautés culturelles devient une question qu'il faut éclairer à la fois en examinant la présence (ou la non présence) de telles associations sur les Tables de concertation intersectorielle de quartier mais aussi en allant chercher le point de vue de ces associations ainsi que celui des organismes qui ne se définissent pas comme ayant un mandat spécifiquement lié aux communautés culturelles sur cette question. Mais il faut bien sûr auparavant s'entendre sur ce qu'on entend par associations liées aux communautés culturelles (des associations rattachées à une communauté culturelle spécifique, ou à plusieurs, ou encore des associations s'occupant en général d'immigration ?).

Telles sont, en résumé, les préoccupations exprimées par le CCSV, la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) et par la Ville de Montréal et qui sont à l'origine de la présente recherche.

Il s'agit avant tout d'une étude exploratoire qui repose largement sur une étude de cas de manière à comprendre la complexité des points de vue en présence. Une bonne partie de cette enquête examine dans le détail ces points de vue dans un quartier donné, en l'occurrence Villeray. On ne peut donc étendre ses conclusions à l'ensemble de la réalité montréalaise sans les précautions d'usage. La réalité de Villeray n'est pas celle, par exemple, de Côte-des-Neiges. Mais c'est le mérite de l'étude de cas approfondie de pouvoir faire ressortir des traits illustrant les différences éventuelles entre les points de vue des associations liées aux communautés culturelles et celui des autres organismes, une « saturation » comme disent les méthodologues pouvant être obtenue même avec un échantillon restreint. En effet, des entrevues semi-approfondies permettent de dégager les logiques similaires sous-tendant les attitudes de différents types d'intervenants interrogés. En d'autres mots encore, il suffit

parfois d'un nombre restreint d'entretiens pour entendre des réponses qui véhiculent des conceptions communes. Ce sont ces dernières qu'il convient alors de dégager avant de saisir leurs variantes.

Nous avons également réalisé une deuxième étude, prenant cette fois toutes les Tables de concertation intersectorielle de quartier de Montréal. À la demande de la Ville de Montréal, nous avons comparé la liste des associations avec laquelle travaille chaque TCQ avec les listes utilisées par d'autres instances (en l'occurrence le Bureau des affaires interculturelles de la Ville de Montréal et le ministère des Relations avec les Citoyens et de l'Immigration) afin de voir dans quelle mesure les TCQ couvrent les associations existantes.

Ces deux études jettent un éclairage spécifique sur la question posée mais nous avons jugé utile de les présenter dans le même document et d'en tirer des enseignements communs. Nous exposerons d'abord les résultats de la seconde étude, plus descriptifs, avant de passer à la première, de facture qualitative.

La recherche est le fruit d'une collaboration continue entre l'INRS-Urbanisation qui a effectué l'enquête, le Conseil communautaire Solidarités Villeray, la Ville de Montréal et la Table de concertation au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), dans le cadre de la programmation scientifique d'Immigration et Métropoles (Centre d'excellence pour l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine).

Le rapport comprend six chapitres. Les troisième et quatrième présentent les résultats de la seconde étude (ou volet 1), les cinquième et sixième exposent les analyses réalisées dans le cadre de la première étude (ou volet 2). Nous présenterons donc la seconde étude en premier !

Le rapport comprend trois parties et six chapitres :

Partie I : la démarche de recherche

- Chapitre 1 : Synthèse de la littérature sur la participation civique et les dynamiques associatives dans le domaine de l'immigration et éléments de problématique.
- Chapitre 2 : Méthodologie.

Partie II (volet 1) : les listes d'associations ethnoculturelles des TCQ

- Chapitre 3 : Examen comparé des listes d'organismes participant aux vingt Tables de concertation intersectorielle de quartier de la Ville de Montréal avec celles du Bureau des affaires interculturelles, celles du ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration ainsi que celles de la TCRI.
- Chapitre 4 : Analyse comparée des organismes monoethniques et multiethniques associés à chacune des 20 Tables de concertation intersectorielle de quartier.

Partie III (volet 2) : le cas de Villeray

- Chapitre 5 : Le cas de Villeray : présentation du point de vue des seize organismes interrogés sur la participation des associations ethnoculturelles aux instances de concertation de quartier.
- Chapitre 6 : Analyse des résultats des deux volets de l'enquête.

Conclusion générale et pistes de débat

PARTIE I :
LA DÉMARCHE DE RECHERCHE

CHAPITRE 1 : PROBLÉMATIQUE ET REVUE DE LA LITTÉRATURE

Avant d'effectuer l'enquête, nous avons convenu avec nos partenaires de regarder ce que la littérature peut nous apprendre sur les associations ethnoculturelles et sur la participation civique des communautés culturelles en général. Cette courte synthèse de la littérature nous permet de mettre en contexte la question de la participation des associations ethnoculturelles aux instances de concertation. Cette question recouvre en effet plusieurs dimensions et problèmes qu'il convient de distinguer. En effet, la participation aux instances de quartier renvoie à un phénomène plus large, celui de la participation civique. Il faut d'abord dégager ce qui se joue à ce niveau avant de prendre en considération les caractéristiques particulières associées aux minorités culturelles.

Cette revue de littérature nous donnera donc des éléments de problématique qui nous guideront dans l'analyse synthétique des résultats présentée au chapitre 6.

Les enjeux de la participation civique

La participation civique, définie comme participation à la société civile par différence avec la participation politique, est devenue une préoccupation importante dans nos sociétés. Bien sûr, il ne s'agit pas d'une question entièrement nouvelle, puisque toute démocratie repose sur la participation plus ou moins active de ses citoyens. Qu'est ce qui alors donne à la valorisation de la participation civique une actualité particulière ? Deux types de changements sociaux sont généralement évoqués pour comprendre la crise de la participation et donc ce besoin de re-valorisation.

En premier lieu, la question de l'apathie grandissante des citoyens a fait couler beaucoup d'encre dans les sociétés libérales avancées ces dernières années. L'affaiblissement de l'intérêt des citoyens pour la vie politique et le dépérissement de l'engagement civique (de l'activité syndicale au bénévolat en passant par la pratique religieuse catholique) produiraient des effets pervers dont un sentiment de dépendance à l'égard de l'État-providence, voire de déresponsabilisation, alimenté par des politiques libérales centrées seulement sur les droits du citoyen et non sur ses devoirs (Helly, 1999). L'individualisme généralisé dans nos sociétés aurait également contribué à cette apathie, entraînant une dévitalisation des réseaux de solidarité.

En second lieu, le pluralisme croissant de nos sociétés appellerait lui aussi une revalorisation du rôle du citoyen. L'affirmation croissante de différences culturelles (qu'il s'agisse des revendications identitaires de genre ou de régions) est aujourd'hui décuplée par les effets des migrations internationales. Tant et si bien que l'on s'interroge sur l'impact de cette diversité culturelle sur la cohésion sociale des sociétés avancées. Dans la mesure où cette diversité culturelle signifie une diversité de valeurs fondamentales, comment définir les fondements d'une cohésion sociale, sur quels éléments fédérateurs construire le vivre ensemble de sociétés où coexistent des identités culturelles diverses et où chaque citoyen fonctionne selon de multiples identités, telle est bien la question sur laquelle se penchent un nombre croissant de philosophes et de politologues tant en Europe qu'en Amérique du Nord.

Il serait donc doublement important de réactiver la participation civique pour garantir la stabilité de la société, les sociétés modernes étant de plus en plus fragmentées et leurs citoyens de plus en plus déresponsabilisés. D'où l'injonction à appartenir et à participer, selon l'expression de Denise Helly (1999), une injonction que reprennent, à leur compte, différents paliers de gouvernement. Ainsi dans le domaine qui nous intéresse, celui de l'immigration et de la diversité culturelle, la participation civique est un des trois objectifs du Programme du Multiculturalisme (Héritage Canada, 1996); elle est aussi un des trois principes sur lesquels repose le contrat moral entre la société québécoise et les immigrants (*une société démocratique où la participation et la contribution de tous sont attendues et valorisées*, Gagné, 2000, p. 28); le nouveau plan triennal de la Ville de Montréal en matière de relations interculturelles intitulé *Construire ensemble* la définit enfin comme son principal objectif (*Favoriser la participation pleine et entière des citoyens et des citoyennes de toutes origines au dynamisme social, culturel et économique de Montréal et aux différentes sphères de la vie municipale* (Ville de Montréal, 2000, p. 3).

La citoyenneté peut alors faire figure de réponse au problème du pluralisme des sociétés modernes, pour reprendre le titre d'un article de Weinstock (Weinstock, 1998), dans la mesure où elle aurait préséance sur les autres identités et serait source d'unité sociale car susceptible d'être partagée par tous. On parle donc de participation citoyenne, en donnant à la notion de citoyenneté une acception large qui dépasse de beaucoup le statut politico-juridique habituellement associé à ce terme. Depuis les travaux de T.S. Marshall, on parle de la composante sociale de la citoyenneté (droits sociaux), de la composante légale (liberté de parole, de religion, égalité devant la loi) et de la composante politique (droit de vote et droit d'influencer les prises de décision) (Juteau, 1998).

On distingue généralement une citoyenneté passive (participation au processus législatif) et une citoyenneté active (participation aux associations volontaires au sein de la société civile). Certains auteurs accordent beaucoup d'importance à la seconde; ce courant de pensée est appelé associationalisme (Hirst parle même de *associative democracy*) (Hirst, 1994). Ce courant se distingue du communautarisme dans la mesure où il repose sur l'adhésion volontaire de l'individu à des associations et non sur l'appartenance à des communautés de base. Il trouve en général un certain écho dans les pays anglo-saxons (ou aux Pays-Bas) où le rôle politique et social des groupes intermédiaires a toujours été plus important qu'il ne l'est dans un pays de tradition républicaine radicale comme la France où la relation entre le citoyen et l'État est directe, non médiatisée par des groupes ou communautés (Genestier, 1994). Dans le premier cas ce sont les organismes qui composent la société civile qui sont agents de cohésion sociale, dans le deuxième cas, c'est l'État.

Au Québec, tout se passe comme si on était tiraillé entre les deux conceptions : d'un côté on valorise de plus en plus une conception à la française de l'intégration sociale basée sur la citoyenneté (au sens large de participation citoyenne aux affaires de la Cité où le rapport à l'État est premier par rapport aux communautés d'appartenance), de l'autre, on valorise le pluralisme des communautés comme pierre angulaire de l'organisation sociale. Cette deuxième conception trouve un certain écho dans l'histoire de Montréal, où des communautés de base (linguistiques, ethnoculturelles, religieuses) ont joué et jouent encore un rôle important dans la structuration de l'organisation de la société locale (commissions scolaires, systèmes de santé, etc.).

La participation civique n'est cependant pas une panacée face à la fragmentation croissante de nos sociétés. Comment par exemple, passer de solidarités à petite échelle (locales) à une solidarité plus large (nationale), se demande Daniel Weinstock, (Weinstock, 1998).

Par ailleurs, la participation civique ne finit-elle pas par nourrir des tendances corporatistes lorsque se brouille la frontière entre participation civique et participation politique par exemple, lorsque ce qui constituait la base d'un regroupement en association devient un élément de représentativité politique ?

Ceci soulève toute la question de l'articulation entre démocratie représentative (basée sur les élections populaires) et démocratie de participation (basée sur les dynamiques associatives). On rappellera les discussions sur la légitimité des décisions prises lors de sommets réunissant les représentants d'organismes jugés majeurs dans la société, plutôt que d'être sanctionnées par un vote populaire. Dans quelle mesure la démocratie de participation ne tend-elle pas à

gruger la démocratie représentative ? Cette question complexe prend une acuité toute particulière au niveau local.

Les discussions sur la participation civique accordent d'ailleurs une importance première à la démocratie locale : c'est à ce niveau que doit s'enclencher la revalorisation de la participation civique, puisqu'il s'agit du palier le plus proche du citoyen. Mais c'est aussi à ce niveau que l'on se bute à la complexité de la réalité ! *C'est dans la ville que les contradictions entre la conception universaliste et des conceptions plus différenciées de la citoyenneté sont le plus manifestes* (Rogers, 1998 : 226). Le cas de la France est à cet égard assez éloquent. Toutes les remises en question du modèle républicain d'intégration des immigrants sont issues de débats locaux, d'interrogations soulevées par des intervenants dans des municipalités données, aux prises avec des modèles normatifs difficilement applicables ou qui sont contre-productifs (Rinaudo, 1999; voir le numéro spécial de la revue *Géographie et Cultures*, 1998).

Enfin, c'est de plus en plus dans les villes que se produisent plusieurs des changements majeurs qui ébranlent nos sociétés et qui donc induisent des défis particuliers. La concentration de l'immigration internationale dans les métropoles est certainement un de ceux-là. C'est aussi à ce niveau que se posent les questions d'appartenance et d'identité.

Les réflexions sur la participation civique et sur la citoyenneté ont donc pris ces dernières années une connotation urbaine particulière, notamment avec la notion de *Urban Citizenship*. Plusieurs auteurs rappellent d'ailleurs que ce n'est que depuis deux siècles que la citoyenneté est devenue le domaine réservé de l'État-nation. Isin et Siemiatycki décrivent ainsi la problématique de la citoyenneté urbaine : *It is this vast domain of groups, identities and appropriation and use of urban space to articulate claims that constitutes urban citizenship as a field of research* (Isin and Siemiatycki, 1999 : 8). Plus largement, des auteurs comme I. Young, S. Vertovec ou A. Rogers estiment que la ville est le terrain par excellence pour poser les questions liées au pluralisme de nos sociétés. Ainsi Rogers distingue-t-il quatre modèles de ville : la ville divisée, la ville d'assimilation, la ville multiculturelle et la ville de la différence, cette dernière se distinguant de la précédente par la volonté de combattre une conception essentialiste de l'ethnicité (Rogers, 1998).

Voilà brossé à grands traits l'arrière-plan théorique et politique sur lequel se pose la question de la participation civique ou de la participation citoyenne. Nous allons à présent examiner certaines notions susceptibles de nous aider à camper une problématique de la participation civique, avant de passer en revue la littérature sur la participation civique des communautés culturelles.

Participation civique et capital social

Nous partirons d'un texte de Raymond Breton préparé pour la seconde conférence Metropolis en 1997. D'entrée de jeu, Breton signale qu'une des caractéristiques de la vie moderne est : *the dissociation of group or community membership from social participation, and even of membership from identification with the community* (Breton, 1997 :5). Le citoyen est membre de plusieurs groupes ou communautés (profession, quartier, église, etc.) auxquels il ne participe pas nécessairement. La participation est un acte volontaire et, dans une grande ville, la pression que peut exercer le milieu pour « fortement encourager » cette participation est bien limitée. Il revient donc aux organismes, associations ou institutions à déployer eux-mêmes les moyens de mobiliser leurs membres. Ce constat nous apparaît important. La participation doit être regardée à la fois du point de vue des participants (ou des non participants) mais aussi du point de vue des associations ou organisations elles-mêmes.

Breton évoque alors la notion de capital social, sur lequel reposerait une partie de la vitalité de ces organismes. Le capital social est défini comme : *the degree of organized reciprocity, civic solidarity and involvement* (Breton, 1997 : 6). Une communauté a du capital social si elle peut compter sur ses membres pour participer à un projet.

Cette notion de capital social a été mise de l'avant par J. S. Coleman en 1985, et reprise par R. Putnam à l'occasion d'une étude comparative sur les gouvernements régionaux en Italie (1993). Elle désigne en gros tous les aspects de la vie collective au sein de la société civile qui rendent la communauté plus productive, à savoir la participation associative, la confiance et la réciprocité. En bref, les gouvernements régionaux qui marchaient le mieux, selon les observations faites par Putnam en Italie, étaient ceux qui correspondaient à une société civile traversée par un réseau serré d'associations : chorales, clubs de football, etc. Ils pouvaient plus facilement compter sur la contribution de leurs citoyens, ceux-ci étant impliqués dans une diversité d'associations, ce qui avait pour effet de développer chez les citoyens la **conscience d'intérêts communs**, des obligations de **réciprocité** et de tisser des relations de **confiance**. Ces trois éléments semblent importants à retenir.

Le capital social est entretenu à travers les activités de participation et à travers le renforcement des réseaux d'engagements civiques. Et ce de trois manières :

- ces réseaux forgent des normes stables de réciprocité qui stimulent la vie sociale;

- ces réseaux facilitent la coordination et la fiabilité des individus;
- les collaborations réussies servent de tremplin aux futures collaborations.

La notion de capital social a été souvent critiquée : elle manque de précision, elle a aussi un côté « sombre » quand les associations deviennent des cliques, son pouvoir explicatif est critiquable, etc. (voir le numéro spécial de *Isuma*, vol. 2 (1), 2001). Nous n'entrerons pas ici dans ces débats. On se contentera de faire de la notion de capital social un usage « paresseux », comme manière de décrire la participation à des réseaux et associations, l'organisation de ceux-ci et éventuellement les relations de confiance sur lesquelles ils reposent, et ce, à la fois du point de vue de ce qui fonde la dynamique associative d'un groupe et de ce qui permet d'établir des ponts entre groupes (*bonding versus bridging activities*, pour paraphraser Branovetter).

Breton note également que ce ne sont pas toutes les formes de participation sociale qui produisent du capital social. C'est le cas notamment de celles qui ne rapportent que des bénéfices privés ou de celles dont les effets sont limités aux personnes directement impliquées, comme dans la relation d'entraide qui ne profiterait pas à la communauté plus large. D'autres formes de participation sociale se rapprochent plus d'activités de consommation (exemple : assister à une partie de hockey). Dans tous ces exemples, il n'y a pas de production de sentiments d'obligation mutuelle ou de sentiments de confiance. On voit bien également que l'existence ou non de « ponts » entre le groupe et la communauté plus large fera toute la différence en matière de production de capital social. Ce point est particulièrement pertinent, lorsqu'il s'agit de groupes ou associations qui ont des frontières sociales précises qui distinguent les membres des non membres, comme dans le cas de groupements religieux ou ethnoculturels.

Enfin, Breton souligne quelques facteurs qui conditionnent la participation sociale. En plus des caractéristiques individuelles souvent mentionnées dans la littérature (niveau d'instruction, origine sociale, trajectoire personnelle, etc.), il insiste particulièrement sur les éléments suivants :

- les « opportunités » de participation : Breton rappelle que certains groupes sont organisés d'une façon qui laisse plus ou moins de place à la participation. Ainsi, les occasions de participer sont plus nombreuses dans les églises protestantes que dans les églises catholiques, etc.;
- la participation à l'extérieur de sa communauté culturelle dépend de l'accessibilité des activités, du degré d'ouverture des réseaux et structures de la société d'accueil;

- la structure d'autorité peut aussi favoriser ou décourager la participation.

La participation doit également être située dans le cadre plus large des rapports à l'État. En effet, depuis quelques années, les associations et organismes communautaires ont vu leurs rapports à l'État changer de façon significative. D'une part, l'État tend à incorporer dans son mode de gestion du social des façons de faire directement inspirées des initiatives développées dans le milieu communautaire. On peut parler d'une relative institutionnalisation de la dynamique communautaire dans la mesure où ont été créées de nouvelles formes organisationnelles dans le secteur public mais avec un ancrage dans les milieux communautaires (exemple, les CLSC), dans la mesure aussi où des organismes communautaires ont été créés *top down* (les éco-quartiers), dans la mesure enfin où l'État formalise des initiatives communautaires (exemple : certaines Tables de concertation intersectorielle de quartier) (Germain, Morin et Sénécal, 2000). D'autre part, les trois paliers de gouvernement tendent à décentraliser la gestion de leurs programmes et de l'offre de services en créant des partenariats avec des organismes communautaires. Du coup, nombre de ces organismes se voient confier des mandats de plus en plus importants mais se retrouvent du même coup sous le contrôle de leurs bailleurs de fonds, ces derniers étant de plus en plus gouvernementaux. L'autonomie de ces organismes devient donc un point névralgique en même temps que s'accroît leur rôle de pourvoyeurs de services et que diminue leur rôle de groupe de pression. Bref, de nombreux organismes ont un statut hybride, à cheval entre la société civile et l'État.

Le quartier est devenu un territoire stratégique dans cette double institutionnalisation. L'État, à travers ses différents appareils, entend en effet faire jouer un rôle plus important à ces territoires proches que sont les quartiers. Encore faut-il que ceux-ci puissent secréter un capital social suffisant, que des organismes comme les Conseils communautaires et Tables de concertation intersectorielle de quartier puissent compter sur des réseaux fiables, avec lesquels ils entretiennent des relations de réciprocité, animées par des relations de confiance.

Le quartier comme espace civique privilégié ?

À Montréal comme probablement dans d'autres régions métropolitaines, le quartier est donc devenu un territoire privilégié dans le redéploiement de nombreux programmes publics tant provinciaux que municipaux visant à mieux rejoindre les besoins des communautés locales et à impliquer davantage les

ressources « du milieu » dans la prise en charge des problèmes sociaux. Voici quelques exemples de ces nouveaux programmes : *Partenaires dans le développement économique des quartiers* (programme municipal, 1990); *Fonds d'aide aux quartiers défavorisés* (programme provincial, 1995); *Agir pour Montréal. Politique et plan d'action en développement communautaire* (politique municipale adoptée en 1994); ou encore le tout récent programme sur les quartiers sensibles mis en œuvre par la Ville de Montréal et financé par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

L'intérêt des gouvernements, en particulier dans le cas des politiques sociales, pour une intervention territorialisée à l'échelle du quartier s'inscrit dans un changement global de perspective qui cherche à valoriser et à consolider des solidarités communautaires à une échelle perçue comme la plus proche du citoyen, plutôt que de continuer à faire des « clientèles sociales » des bénéficiaires de services administrés par l'État (Charbonneau, 1998). De nombreux chercheurs, notamment en France, ont fait ressortir une tendance des politiques sociales à vouloir reconstruire de l'appartenance sociale à partir de ce territoire de proximité que serait le quartier. Pour reprendre l'expression de Philippe Genestier, ce lieu qu'est le quartier est sensé faire lien (Genestier, 1999). Une bonne partie des interventions auprès des minorités ethnoculturelles s'est donc transformée en programmes axés sur des quartiers précis (Simon, 1995).

Cet accent mis par l'action publique sur l'échelle du quartier est encore renforcé par le fait que les différents paliers de gouvernement ont en même temps encouragé fort activement la concertation communautaire mais aussi intersectorielle, c'est-à-dire comprenant aussi les institutions publiques pertinentes. Ainsi trouve-t-on sur le territoire de la Ville de Montréal vingt Tables de concertation intersectorielle de quartier, financées par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal Centre (RRSS-MC), par la Ville de Montréal et par Centraide.

Ces tables, souvent issues de dynamiques associatives, obligent jusqu'à un certain point ces organismes à se territorialiser à l'échelle du quartier, ou du moins à territorialiser leurs stratégies de concertation (Germain, Morin et Sénécal, 2000). Ces TCQ tout comme les Corporations de Développement économique communautaire (CDEC) qui oeuvrent, elles, à une échelle plus large (un arrondissement, qui comprend en général trois quartiers) permettent donc aux institutions publiques de percevoir le quartier comme s'exprimant d'une seule voix.

Précisons immédiatement que ceci ne correspond pas nécessairement à la vision des organismes dits communautaires, qui fonctionnent peu à la représentation : s'ils ont le souci de rejoindre les populations en difficulté, dont ils ont fait leur clientèle, leur mission ne s'étend pas nécessairement à toutes les catégories sociales habitant le quartier. Ces organismes endossent cependant, du moins certains d'entre eux, une vision ou une valorisation du quartier comme territoire d'appartenance et d'identification. Leur action est plus facile lorsque leur clientèle est enracinée dans le quartier.

Or les modes de vie contemporains reposent de plus en plus sur la capacité d'être très mobile dans la ville. Des chercheurs comme Jean Remy, François Ascher, Alain Bourdin, Barry Wellman ou Yves Grafmeyer ont souligné, chacun à leur manière, les limites d'une conception du quartier-village (correspondant à la coïncidence entre un territoire et une communauté) dans un contexte de métropolisation reposant sur la maîtrise et la valorisation des distances. Les citoyens d'aujourd'hui organisent leurs activités et leurs réseaux sociaux à de toutes autres échelles que celles de cet espace de proximité, qui ne serait donc plus aussi structurant dans l'organisation de leurs relations sociales et de leurs activités quotidiennes.

Plusieurs recherches françaises ont d'ailleurs montré que les habitants les plus ancrés dans leur quartier (ceux qui utilisent les ressources du quartier, qui fréquentent leurs voisins, bref ceux pour qui le quartier est un espace social de référence auquel ils sont attachés) sont souvent ceux qui sont les plus mobiles, dont les pratiques et les réseaux ont l'agglomération dans son entier pour échelle. Cette affirmation doit cependant être relativisée selon les types de catégories sociales (Morin et Rochefort, 1998) et selon le type de quartier (Remy et Voyé, 1992). Mais si on peut légitimement s'interroger sur la signification du quartier pour ses habitants, et si on peut faire l'hypothèse que cette signification diffère selon les catégories sociales, la réalité du quartier comme territoire d'intervention pour l'action publique et communautaire paraît assez évidente.

Mais les acteurs publics ont à composer avec l'hétérogénéité des dynamiques associatives d'un quartier à l'autre. Cette hétérogénéité va d'ailleurs se complexifier à l'occasion des fusions municipales, avec l'intégration de banlieues où le rapport entre associations et gouvernement local épouse des formes différentes et produit ultimement des dynamiques associatives particulières, ici plus combatives, là plus collaboratives.

Jetons à présent un coup d'œil à la littérature sur les associations ethnoculturelles.

Les associations ethnoculturelles

Pourquoi certaines populations immigrantes se constituent-elles en « communautés ethnoculturelles » et d'autres non ? Pourquoi cette structuration communautaire est-elle plus avancée dans certaines communautés que dans d'autres ? Quel impact cela a-t-il sur leur participation à la société d'accueil ? Telles sont les questions posées par les chercheurs depuis quelques années, notamment au Québec.

Denise Helly dans son bilan des études ethniques au Québec rappelle que certains groupes ethnoculturels sont reconnus pour leur grande capacité de regroupement alors que d'autres sont plus fragmentés ou moins organisés, comme dans le cas des Vietnamiens, des Arabes et des Antillais anglophones (Helly, 1997).

Elle signale entre autres que la pluralité religieuse peut être source de fragmentation à une certaine échelle : c'est le cas des Vietnamiens qui peuvent être catholiques, bouddhistes ou caodaïstes; des Haïtiens qui peuvent être catholiques, baptistes, adventistes, luthériens; des Indiens qui peuvent être musulmans, hindouistes, sikhs ou bouddhistes; des Arabes qui peuvent être sunnites, chiïtes, maronites ou melkites. Or la religion joue bien souvent un rôle fondamental dans la vie communautaire d'un groupe ethnoculturel. Elle peut alimenter une vie communautaire locale (ce qui ne veut pas nécessairement dire que la communauté est concentrée dans l'espace), elle peut parfois inhiber des regroupements ethnoculturels à grande échelle, par exemple nationale et ne se prête pas toujours à des regroupements religieux à cette échelle. Les institutions des communautés musulmanes, bouddhistes et hindouistes jouissent d'une relative autonomie. Les temples et mosquées sont organisés au palier local et diffèrent en cela des églises catholiques qui sont parties prenantes d'une forte hiérarchie.

La situation politique dans le pays d'origine peut aussi être source de division dans la société d'accueil. C'est notamment le cas des Libanais qui tentent de surmonter leurs divisions au sein d'associations communes.

L'ancienneté de l'immigration est également un facteur important dans la structuration communautaire. Elle explique par exemple en partie la solidité des réseaux italiens et juifs. Il faut dire que la plupart des études portent sur des communautés assez anciennes, peu de recherches ayant été faites sur les immigrants plus récents.

Le fait que des communautés se soient regroupées autour d'économies d'enclave grâce auxquelles les nouveaux arrivants bénéficient de filières économiques facilitant leur insertion sur le marché du travail explique également la vigueur des associations.

Plusieurs chercheurs pensent que le ralliement autour d'institutions communautaires trouve sa raison d'être dans le diagnostic que posent les immigrants sur la société d'accueil et plus précisément sur la place qui leur y est faite. L'existence de pratiques discriminatoires, le sentiment d'être exclu, de ne pas être pris en compte dans l'offre de services publics incitent certains groupes ethnoculturels à « se prendre en main » collectivement. Cette attitude de réponse à une discrimination perçue est fréquente chez les Antillais et chez les Chinois. Chez d'autres groupes (Juifs, Italiens, Grecs), c'est davantage l'inadaptation des services qui incite à se regrouper; Rosenberg et Jedwab soulignent qu'il ne s'agit pas d'une volonté de séparation (Rosenberg et Jedwab, 1992).

Quelques études ont montré par ailleurs le rôle des petites bourgeoisies ethnoculturelles dans la formation de communautés culturelles : Gilles Lavigne pour les Portugais (1987) et Mikhaël Elbaz (1990) pour la communauté juive.

Enfin, il ne faut pas sous-estimer le rôle joué par les gouvernements fédéral et provincial dans la structuration des réseaux associatifs des communautés culturelles et dans le choix de leurs leaders, comme le note Bertheleu (1995) : des subventions ont encouragé la formation d'organisations-parapluie susceptibles de simplifier pour les gouvernements la question du choix d'un interlocuteur dans la communauté (Stasiulis, 1997).

Ces mêmes gouvernements ont renversé la vapeur depuis quelques années. Après avoir fortement encouragé la formation d'associations ethnoculturelles, le MRCI à partir de 1989, amorce un *phasing-out*, priorise nettement les activités de rapprochement interculturel (qui donc s'adressent aussi aux populations non immigrantes), et diminue fortement son aide aux associations monoethniques et aux activités de support aux cultures immigrées, encourageant ces associations à s'ouvrir à d'autres clientèles dans l'intention de ne plus soutenir, à terme, que des associations multiethniques (Helly, 1996 :424). Le gouvernement fédéral, quant à lui, ne subventionne plus le fonctionnement institutionnel des associations monoethniques depuis 1995. Il devient donc important de distinguer les associations **monoethniques** des associations **multiethniques**.

Au Canada anglais, on distingue parmi les organismes à but non lucratif qui fournissent divers services aux immigrants les organismes *ethno-specific* et les

organismes *mainstream* ; les premiers destinant leurs services à un groupe ethnoculturel (parfois une région plus large d'origine comme l'Amérique latine) ou linguistique particulier. On confèrera quant à nous au terme d'association ethnoculturelle une signification générique, incluant donc les associations monoethniques et multiethniques (nous verrons plus loin qu'il faut aussi distinguer les organismes qui ne s'adressent pas spécifiquement aux immigrants mais les comptent parmi leur clientèle, nous les définirons alors comme **sectoriels**).

Ce virage consistant à privilégier les organismes multiethniques (ou éventuellement sectoriels comme une association de jeunes) répond jusqu'à un certain point à une volonté de soutenir désormais des structures communes et d'éviter les effets pervers du multiculturalisme qui consisteraient à encourager des formes de repli identitaire ou de ghettoïsation ethnique. Il y a plusieurs années déjà, le sociologue Raymond Breton avait établi un lien négatif entre la complétude institutionnelle d'un groupe ethnoculturel (la variété des institutions que s'est donnée une communauté culturelle) et sa propension à s'insérer dans la société d'accueil (Breton, 1964).

Les associations ethnoculturelles peuvent remplir une diversité de fonctions pour leurs communautés : dans son étude sur les associations vietnamiennes à Montréal, Louis-Jacques Dorais a montré que la soixantaine d'associations répertoriées alors remplissaient essentiellement des fonctions d'entraide, de représentation auprès des autorités, et de gestion de l'identité (Dorais, 1992) et que toutes ne sont pas subventionnées, bien au contraire. Dans le cas du groupe laotien, Bertheleu fait ressortir le fait que l'entraide est, de moins en moins, une priorité des associations ethnoculturelles du fait du rôle accru de l'État-providence et qu'elles se concentrent davantage sur les aspects proprement culturels. Elle montre également que les associations subventionnées sont beaucoup moins importantes dans la vie de la collectivité car moins crédibles : les gouvernements s'attendent à des organisations unifiées et reconnues alors que la réalité de la communauté est toute autre. Il s'opère donc un décalage entre des petites associations dynamiques souvent à vocation culturelle mais non reconnues et les associations plus officielles car subventionnées, dédiées aux affaires publiques (Bertheleu, 1995).

Enfin, il faut souligner, sans doute pour un grand nombre de communautés, l'inadéquation de politiques publiques basées sur une différenciation précise des champs d'action alors que les pratiques communautaires de certains groupes ethnoculturels ne distinguent pas le religieux, le culturel et le social. Plusieurs recherches françaises mettent de l'avant les multiples fonctions sociales remplies

par les lieux de culte, notamment chez les Musulmans. Dans certaines municipalités françaises, les mosquées deviennent des acteurs locaux importants et, sont traitées comme telles par certains maires (de Galembert, 1990).

Deux ordres de considération semblent donc ressortir de ces différentes observations. En premier lieu le rôle direct ou indirect de l'État dans la dynamique communautaire ou le rapport différencié à l'État des organismes communautaires. Ce rapport différencié traverse les communautés mais distingue aussi peut-être les associations ethnoculturelles des autres associations ou de ce que l'on appelle, parfois un peu vite, le mouvement communautaire. Les discussions des intervenants consultés par l'Institut interculturel de Montréal attirent notre attention à cet égard sur deux points :

- *...alors que l'action sociale menée par les mouvements socio-communautaires au Québec est avant tout de type politique, c'est-à-dire dans un rapport de pouvoir avec l'État, celle des organismes ethnoculturels a tendance à avoir un caractère plus social que politique.* (Das, 2000 :4);
- le malaise généralisé face à « l'emprise envahissante de l'État » rend la question suivante particulièrement névralgique : *le secteur communautaire cherche-t-il à partager le pouvoir de l'État ou à affirmer et à élargir le pouvoir des espaces sociaux et communautaires ?*

En second lieu, il faut distinguer les dimensions sociales, culturelles et religieuses des dynamiques associatives, dans la mesure du possible. Ainsi une enquête de Denise Helly (1995) auprès d'immigrants vietnamiens, haïtiens, antillais anglophones, polonais, chinois et arabes montre que la valorisation des fonctions sociales d'entraide des associations ethnoculturelles ne va pas nécessairement de pair avec la valorisation de leurs fonctions de préservation de la culture d'origine, bien au contraire. *Rétention culturelle et attachement à la communalisation sont des réalités disjointes* (Helly, 1997 :144). L'expérience de la discrimination peut cependant nourrir une forte défense de la culture d'origine, l'individu voyant dans l'association ethnoculturelle le seul moyen de surmonter l'exclusion dont il est l'objet.

Dans notre propre recherche nous nous intéressons aux organismes qui sont concernés par les questions de développement social (et non ceux qui s'occupent exclusivement de questions proprement culturelles). Ce terme

possède une acceptation large ¹, mais est aussi utilisé parfois pour désigner l'intervention sociale (résolution de problèmes sociaux). Il est cependant bien évident qu'il peut exister un décalage entre le mandat officiel d'un organisme et ses missions réelles.

Quel impact ont eu les virages des deux niveaux de gouvernement en matière de support aux associations ethnoculturelles ? Il est peut-être trop tôt pour le dire. L'enquête récente de Helly et McAndrew auprès d'une dizaine de leaders d'associations montre à la fois que les associations sont partie prenante des objectifs d'inclusion via des institutions communes sous-tendant la réorientation des politiques publiques mais craignent aussi une délégitimation de programmes spécifiques à certaines clientèles-cibles et en fin de compte un contrôle du groupe majoritaire sur les institutions publiques (Helly *et al.* 2000).

La participation des organismes s'occupant d'immigrants et/ou de communautés culturelles aux instances de concertation de quartier

Dans l'enquête que nous avons effectuée en 1992 sur 7 quartiers multiethniques de la région montréalaise, nous avons montré que les communautés culturelles étaient très actives dans la dynamique communautaire de quartier, que dans certains quartiers les associations ethnoculturelles étaient même à l'origine de cette dynamique, et que cette dynamique évoluait selon la dynamique de peuplement des quartiers, selon les domaines d'intervention (plus d'accent mis sur les questions d'employabilité et sur les jeunes), et qu'une volonté de concertation inter-communautaire était partout à l'œuvre (Germain *et al.* 1995). Depuis, cette concertation s'est élargie aux institutions publiques et s'est institutionnalisée, notamment avec la création des Tables de concertation intersectorielle de quartier en 1994.

Mais on pouvait déjà entrevoir quelques difficultés augurant un certain retrait, de la part de certains organismes. La peur de perdre un accès direct auprès des

¹ La définition qu'en donne le CRDÎM est la suivante : *Le développement social fait référence au renforcement des conditions qui permettent à chaque personne de se développer pleinement et de tirer sa juste part de l'enrichissement collectif tout en y contribuant. C'est aussi l'ensemble des moyens que se donne une collectivité pour progresser et donner aux personnes qui la composent, comme individus ou comme citoyens, un pouvoir d'action et de décision empowerment. Le développement doit s'appuyer sur un État qui joue des rôles de régulateur et de redistributeur de la richesse sociale. Les composantes économiques, culturelles, sociales et politiques interagissent de façon dynamique pour stimuler le développement social (CRDÎM/Ville de Montréal, juillet 1998. Plan stratégique).*

bailleurs de fonds ou auprès des politiciens faisait réfléchir plus d'un organisme. Les organismes associés aux minorités culturelles craignaient de se faire enfermer dans un territoire de négociation où ils seraient toujours minoritaires. Certains avaient du mal à concilier leur réseau régional et l'investissement dans le quartier. Deux logiques étaient à l'œuvre à cet égard : à l'échelle du quartier, on réglait de manière pragmatique des problèmes concrets, de manière ponctuelle; à l'échelle plus régionale, étaient débattus des enjeux plus larges, de nature idéologique, identitaire ou politique (Germain, 1995). Bref, l'apprentissage de la concertation n'était pas toujours de tout repos. Entre-temps, comme on l'a vu, les gouvernements ont presque cessé de financer les associations monoethniques et on a assisté à une réorganisation non négligeable du réseau dit communautaire, mais qu'il vaut mieux qualifier tout simplement d'associatif dans la mesure où règne une certaine ambiguïté sur ce que désigne en l'occurrence la « communauté ».

Aujourd'hui, les habitudes de concertation sont prises, mais qui a été oublié en cours de route ?

Dans une recherche précédente, nous avons noté l'inquiétude de certains organismes impliqués dans les consultations jalonnant le Forum sur le développement social quant à la participation des organismes susceptibles de représenter le point de vue des communautés culturelles (Sweeney et Germain, 2000). Plusieurs Tables de concertation intersectorielle de quartier (TCQ) s'interrogent sur la présence jugée insuffisante des communautés culturelles sur leurs instances. Face à des peuplements multiethniques sans cesse changeants, est-on sûr de rejoindre toutes les clientèles qui doivent l'être ? Et tout d'abord, le travail de concertation est-il assez inclusif ?

On peut certes s'interroger sur l'efficacité des organismes dits communautaires face à l'intégration des immigrants et surtout aux problèmes sociaux qui sont les leurs. Y a-t-il à cet égard une différence entre les organismes dits monoethniques ou multiethniques et ceux qui se définissent en fonction de clientèles sociales sectorielles (jeunes, aînés, etc.) ? Quelques enquêtes semblent indiquer que de façon générale, les immigrants ne recourent pas souvent aux associations ou organismes dits communautaires pour résoudre leurs problèmes (Renaud *et al.* 1993). Les demandes d'aide sont certes fort nombreuses mais les réseaux associatifs ne sont pas toujours les premiers auxquels s'adressent les immigrants, ces derniers préférant souvent mobiliser la parenté ou leurs amis, ce en quoi ils ressemblent d'ailleurs aux populations non immigrantes comme l'ont montré de nombreuses enquêtes !

Notre questionnement ne concerne, par convention, que la participation des associations et organismes s'occupant d'immigrants et/ou de communautés culturelles, non la participation des individus proprement dits issus des communautés culturelles. Nous nous intéressons également à la mise en réseau de ces organismes avec les instances de concertation qui oeuvrent au niveau de chaque quartier dans la Ville de Montréal. Certains organismes ne sont pas membres ou ne collaborent pas avec ces instances. Pourquoi ? Observe-t-on des différences entre ceux qui sont membres formels de ces instances, ceux qui collaborent à certains dossiers ou de façon ponctuelle avec ces instances et ceux qui restent en dehors de ces instances ? Ces différences concernent-elles les mandats des organismes ? Comme semble le penser Bertheleu, ceux qui restent en dehors des réseaux institutionnels du quartier ont-ils une vocation plutôt culturelle ? Est-ce aussi le cas des églises et autres lieux de culte ethnoculturels ? Les organismes-membres cumulent-ils les memberships dans plusieurs filières institutionnelles ? En clair, sont-ce toujours les mêmes organismes qui « représentent » les communautés culturelles ? Si oui, pourquoi (ressources, ancienneté, liens personnels, etc.) ?

Certaines communautés présentes dans un quartier comme Villeray ne possèdent aucune organisation dans le quartier. En ont-elles ailleurs et comment se fait alors le lien avec Villeray ? Quels sont leurs réseaux ? Comment sont plus particulièrement organisés les immigrants récents ? S'ils ne le sont pas, à quelles filières d'entraide ces immigrants recourent-ils ? La famille, les amis, les institutions publiques ?

Que représente le territoire du quartier pour les organismes du quartier ? Une contrainte ou un atout ? Ce territoire est-il compatible avec celui sur lequel s'étendent leurs réseaux ?

Notre recherche porte donc avant tout sur les réseaux dans le domaine du développement social et sur leur interface avec les instances de concertation de quartier. Ce que nous devons mettre de l'avant, ce sont les dynamiques de collaboration entre organismes s'occupant d'immigration et/ou de communautés culturelles à l'échelle du quartier, les dynamiques participant à la contribution du capital social d'un quartier.

CHAPITRE 2 : MÉTHODOLOGIE

Notre méthodologie comprend deux volets bien distincts. Le premier, dont les résultats sont présentés en partie II, porte sur l'analyse comparée des listes d'associations ethnoculturelles dressées par l'ensemble des Tables de concertation intersectorielle de quartier.

La Ville de Montréal nous a en effet demandé de comparer les listes d'associations ethnoculturelles (au sens large) dressées par le Bureau des affaires interculturelles (BAI), par la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI), par les Tables de concertation intersectorielle de quartier (TCQ) ainsi que par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI). Comment se comparent les listes des TCQ par rapport à celles des autres organismes ? Autrement dit quel genre d'organismes figure sur les listes des TCQ, qui rejoignent-elles, qui n'est pas là ?

On nous a également demandé de regarder le membership de chaque TCQ pour voir dans quelle mesure il inclut des associations ethnoculturelles.

Les deux chapitres 3 et 4 présentent les résultats de ce travail comparatif qui vise à avoir une première approximation du caractère inclusif du travail de réseautage des TCQ. Mais il est bien entendu que cette analyse comparative est très limitée compte tenu des données mises à notre disposition. Elle ne saurait remplacer une analyse qualitative approfondie de la dynamique de réseautage des TCQ dans chaque quartier.

Le deuxième volet correspond au cœur de notre étude et procède à une analyse qualitative plus approfondie mais sur un seul quartier.

Pour examiner plus finement la dynamique de la (non) participation des associations ethnoculturelles aux instances de concertation de quartier nous avons convenu avec nos partenaires de regarder dans un quartier donné les organismes s'occupant d'immigrants qui participent à une instance de concertation, de faire ressortir leur point de vue sur la participation (ou la non participation) des associations ethnoculturelles, puis à explorer le point de vue des associations qui ne se retrouvent pas sur cette instance. Nous avons aussi convenu d'interroger quelques organismes ethnoculturels non localisés dans le quartier retenu mais concernés par des groupes d'immigrants que l'on y retrouve.

Rappelons d'abord les distinctions terminologiques adoptées dans cette étude pour qualifier les associations ethnoculturelles. Ces associations peuvent être soit monoethniques soit multiethniques, selon qu'elles s'adressent à une communauté culturelle (ou à une région de naissance) spécifique ou qu'elle concerne toutes les populations d'origine immigrante. On verra que, bien souvent, les associations multiethniques actuelles sont, à l'origine, des associations monoethniques invitées à élargir leur clientèle, notamment par le MRCI. À ces associations ethnoculturelles viennent s'ajouter des organismes qui ne s'occupent pas spécifiquement d'immigrants mais qui dans les faits en comptent un certain nombre parmi leur « clientèle »; ces organismes travaillent généralement avec un segment de population bien spécifique (jeunes, aînés, femmes, etc.). Nous les qualifions donc de sectoriels.

Rappelons que l'interculturel n'est pas considéré comme un secteur spécifique parmi les domaines sur lesquels se penchent les Tables de concertation intersectorielle de quartier financées par le programme *Pour vivre Montréal en santé* financé conjointement par la Ville de Montréal, Centraide du Grand Montréal et la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre (RRSSS). Ces domaines comprennent l'aménagement urbain, l'environnement, la santé, l'éducation, l'emploi, l'économie, le loisir, l'habitation, le transport, la sécurité, la vie sociale et communautaire.

Des expériences de recherche antérieures nous ont appris qu'il n'était pas toujours facile de recueillir les témoignages des associations (quelles qu'elles soient), surtout lorsqu'il s'agit de petits organismes fonctionnant au bénévolat. Il est aussi important de pouvoir bénéficier d'appuis de personnes faisant partie du réseau de ces associations. Par ailleurs, dans chaque quartier il existe un nombre appréciable d'associations. Ces trois considérations nous ont donc incitées à centrer nos énergies sur un seul quartier, qui est plus est un quartier où l'intérêt pour une telle étude était affirmé.

Choix du quartier

Le quartier Villeray présente plusieurs caractéristiques intéressantes. Parmi les quartiers d'immigration il peut être considéré comme un quartier « moyen » : on ne peut le considérer ni comme un quartier fortement multiethnique ni comme un quartier à très large majorité francophone (ou non immigrant). Il n'a pas une très longue tradition d'accueil de l'immigration et de cohabitation de groupes différents, du moins pas aussi longue et ancrée que celle des quartiers comme le Mile End ou Côte-des-Neiges.

Nous avons effectué un bref portrait socio-démographique de la population immigrante et de sa localisation dans le quartier, reporté en annexe (Annexe 3). Un quart de la population immigrante a immigré entre 1991 et 1996. Villeray compte aussi une importante population en provenance de l'Europe méridionale qui a immigré avant les années 1980. Les autres immigrants proviennent essentiellement d'Asie du sud-est, d'Amérique centrale et du Sud, des Caraïbes, et dans une moindre mesure du Moyen-Orient, d'Afrique du Nord et d'Asie du Sud, sans oublier l'Europe de l'Est et l'Asie de l'Est.

Il est de plus représentatif d'une tendance que l'on observe depuis quelques années, soit l'installation de populations immigrantes dans des quartiers à majorité francophone, alors que jusqu'à présent les immigrants avaient plutôt tendance à s'installer dans des quartiers multiethniques ou dans des quartiers anglophones.

Les quartiers fortement multiethniques sont souvent les territoires de communautés installées depuis longtemps qui ont bâti des réseaux associatifs solides. À cet égard il était plus intéressant de regarder un quartier moins identifié à une communauté précise et qui commence à accueillir une certaine diversité d'origines ethniques.

Villeray est un quartier de taille modeste qui compte une centaine d'organismes oeuvrant dans le domaine du développement social alors qu'on en compte plus de trois cents dans Côte-des-Neiges. Il est donc plus facile de tenter de faire le tour de ceux qui s'occupent d'immigration à Villeray !

Enfin, les organismes et intervenants communautaires du quartier s'interrogent depuis quelques années sur la présence des communautés culturelles en tant que clientèle ayant des besoins spécifiques et en tant que partenaires dans leurs réseaux associatifs. Le Conseil communautaire Solidarités Villeray (CCSV) a mis sur pied un Comité d'intégration permettant aux membres d'échanger leurs idées et points de vue sur ces questions. Une enquête a été menée dans cette optique auprès des seize organismes membres du CCSV. Le CLSC-Villeray a aussi publié une analyse de l'évolution socio-démographique du quartier ainsi qu'un document sur les jeunes, mettant en évidence sa multiethnicisation rapide.

La combinaison de plusieurs processus complexifie les préoccupations des intervenants en matière de développement social : la multiethnicisation croissante, une augmentation des immigrants récents, l'appauvrissement graduel de la population dans Villeray ainsi que le vieillissement des francophones et des immigrants installés depuis longtemps sont des caractéristiques névralgiques dont il faut tenir compte à Villeray.

Démarche de recherche

Plusieurs rencontres ont été organisées avec le CCSV et la Ville de Montréal pour bâtir la démarche du projet. La TCRI a également été consultée.

Il a été décidé de faire 16 entrevues semi-dirigées avec des intervenants d'organismes sectoriels et d'associations monoethniques et multiethniques. Nous avons retenu trois types d'organismes :

- a) des organismes sectoriels
- b) des organismes multiethniques
- c) des organismes monoethniques

Nous y avons ajouté quelques églises, étant donné la fonction communautaire qu'assurent certaines d'entre elles.

Pour les fins d'entrevue, nous avons regroupé les organismes en trois catégories :

1. les organismes sectoriels et les organismes multiethniques de Villeray;
2. les organismes monoethniques de Villeray;
3. les organismes ethnoculturels situés à l'extérieur de Villeray mais s'occupant de communautés culturelles présentes dans Villeray.

Ce dernier groupe nous semblait intéressant à inclure dans notre enquête parce que beaucoup d'organismes ethnoculturels ayant une clientèle régionale sont installés dans des quartiers limitrophes mais sont concernés par ce qui se passe à Villeray. À quelles instances de concertation participent-ils ?

Nous avons aussi choisi de faire nos entrevues dans l'ordre indiqué ci-haut. Une liste de tous les organismes localisés à Villeray a ensuite été dressée.

Préparation du terrain d'enquête

Notre liste d'organismes (voir l'annexe 1) a été dressée en consultant le *Répertoire des ressources de Villeray* (Comité de développement local de Villeray, 2000). Notons que certains organismes inclus dans ce bottin sont situés à l'extérieur de Villeray; le *Répertoire des artistes et des organismes culturels de Villeray* (Conseil de développement culturel de Villeray, 2000); les listes du BAI et de la TCRI; le bottin téléphonique.

Les organismes retenus au départ, toujours en concertation avec nos partenaires, sont les suivants :

9 organismes sectoriels ou non spécifiquement ethnoculturels

- CLSC-Villeray;
- Conseil communautaire Solidarités Villeray;
- Association des locataires de Villeray;
- La Jarnigoine;
- Comptoir Alimentaire Villeray;
- Pastorale sociale;
- La Jouthèque;
- Patro le Prévost;
- La Révothèque.

5 organismes multiethniques

- Centre d'aide aux immigrants (salvadorien);
- Centre d'alphabétisation multiculturel de Montréal;
- Centre des femmes d'ici et d'ailleurs;
- Défense et entraide aux familles immigrantes (latino-américain);
- Maison multiethnique myosotis.

7 associations monoethniques (sur un total de 17)

- Association canadienne libanaise-syrienne du Québec;
- Association des personnes âgées vietnamiennes;
- Centre d'aide SOSIL (Service d'orientation pour les immigrants latino);
- Centre d'orientation et de prévention d'alcoolisme et de toxicomanie latino-américain (COPATLA);
- Services communautaires canadiens-italiens du Québec;
- Service mobile communautaire Moyen-orient;
- Union islamique des services socioculturels du Québec.

Les autres organismes n'ont pas été retenus dans la mesure où ils semblaient relativement moins concernés par les questions de développement social et davantage par des préoccupations strictement culturelles. En fait, il s'est avéré, suite à de premières entrevues, que certains d'entre eux couvraient aussi le domaine de l'accueil et de l'établissement des nouveaux immigrants. Certains ont donc été contactés, y compris un organisme inconnu de nos partenaires, le

Mouvement de solidarité Québec-Roumanie, qui oeuvre essentiellement dans l'accueil et l'établissement des nouveaux arrivants de Roumanie.

Les églises

Ont aussi été aussi ciblées pour entrevue les églises suivantes, toujours selon les recommandations de nos partenaires, en fonction des populations immigrantes les plus importantes de Villeray :

- Église catholique St. Grégoire-le-Grand (communauté latino-américaine)
- Église catholique St. Vincent-Ferrier (communauté portugaise)
- Paroisse Roumaine Orthodoxe de l'Annonciation (communauté roumaine)
- Église Orthodoxe Saint Nicholas d'Antioche (communauté libanaise)
- Fatih Sultan Mehmed Mosque (communauté musulmane)
- Message of Islam Foundation (communauté musulmane)

Organismes retenus à l'extérieur de Villeray

À l'extérieur de Villeray, nous avons retenu des associations ethnoculturelles dans les quartiers adjacents de Parc Extension et de La Petite Patrie, pour deux raisons : ces associations desservent des communautés culturelles habitant Villeray non représentées par des associations de Villeray, et ces deux quartiers faisaient partie des mêmes arrondissements que Villeray à différentes périodes de l'histoire de la Ville de Montréal.

On a élargi ce territoire au Plateau Mont-Royal, plusieurs intervenants nous ayant signalé qu'ils travaillaient très souvent avec plusieurs associations ethnoculturelles du Plateau, et que ces organismes desservaient une grande partie des communautés culturelles de Villeray.

À l'extérieur de Villeray, les organismes multiethniques et les associations monoethniques suivants ont été considérés :

- Casa CAFI (l'ancien Centre Mexicain);
- Centre des femmes immigrantes de Québec (multiethnique);
- Le Carrefour de liaison et d'Aide multiethnique (CLAM);
- La Maisonnée (multiethnique);
- Centre d'action socio-communautaire (l'ancien Centre Portugais, situé dans le Plateau);
- Amitié chinoise de Montréal;

- Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM);
- Communauté catholique vietnamienne, de l'Église des Saints-Martyrs-du-Vietnam;
- Centre communautaire des femmes sud-asiatiques;
- Centre d'aide aux familles musulmanes;
- Maison de l'Inde (succursale de Parc Extension);
- Société internationale du Bangladesh.

Tous ces organismes n'ont cependant pu être rejoints, soit qu'ils n'existent plus soit que les contacts avec eux n'aient pu aboutir. Trois types d'organismes ont refusé de nous répondre. Ce sont d'abord : 1) deux associations monoethniques à Villeray et à l'extérieur de Villeray, 2) quatre églises des communautés culturelles de Villeray et 3) sept organismes multiethniques situés à l'extérieur de Villeray.

Questionnaire

Notre questionnaire semi-dirigé comprend quatre sections couvrant des informations sur l'organisme lui-même, les contextes et modes d'associations de sa clientèle, la participation aux instances de concertation, et leur vision des autres organismes et de la concertation dans Villeray (voir l'annexe 2).

- **Information sur l'organisme** : mission, financement, fonctionnement, personnel permanent ou bénévole, administration de l'organisme.
- **Le contexte et les modes d'association** : les besoins de leurs bénéficiaires, le territoire d'intervention, le rôle de l'organisme dans le quartier, les partenaires et collaborations avec d'autres organismes, les modes d'associations et les réseaux d'entraide utilisés par leur communauté culturelle ou par leur clientèle, le rôle des églises, la construction d'un capital social (relations de confiance avec autres organismes, réciprocité entre organismes et implication sur le désir de participer aux instances de concertation du quartier).
- **Les instances de concertation** : connaissance des instances de concertation locales et participation ou non à celles-ci, motivation de la participation ou de la non participation, fonctionnement et valorisation des points de vue, différences de perspective entre les associations ethnoculturelles et les organismes sectoriels, niveau de confort ressenti lors des réunions.

- **Opinions sur la concertation dans Villeray :** les grands et petits acteurs, les inconnus, perceptions des positions des bailleurs de fonds et des gouvernements vis-à-vis des associations ethnoculturelles et du secteur associatif qui dessert les immigrants, importance accordée au CCSV, importance du quartier comme point de référence et d'intervention.

Observations faites lors des réunions du Comité d'intégration du CCSV

Avant d'entreprendre nos entrevues, nous avons assisté à quelques réunions du Comité d'intégration :

Quelques constats peuvent être alignés.

1. Premièrement, la forte participation des associations ethnoculturelles et des intervenants issus des communautés culturelles dans les réunions; les seuls intervenants qui ont assisté à la rencontre du 8 juin étaient tous d'origine latino-américaine;
2. deuxièmement, les organismes de la société d'accueil rapportaient moins de témoignages concernant des « clients » d'autres origines, et se penchaient surtout sur le fait que leurs clients d'origine francophone semblaient peu accueillants et tentaient d'exclure des clients d'autres origines. La difficulté de rejoindre les populations immigrantes a aussi été notée par plusieurs intervenants.

La responsable de La Jouthèque, par exemple, notait que l'organisme reçoit un large pourcentage de parents et d'enfants des communautés culturelles, mais que l'organisme garde une approche de *one size fits all*. L'organisme a embauché des intervenants d'autres origines pour essayer de rejoindre les clients d'autres origines. Mais on estime quand même que les intervenants dits québécois ont plus de crédibilité chez les clients haïtiens, par exemple, qui se méfieraient plutôt d'un intervenant haïtien. L'organisme voudrait bien rejoindre les mères des autres communautés culturelles, mais se heurte aux différences de langue et aussi de pratiques quotidiennes.

La Maison de Quartier et la Maison des Grands-Parents tentent d'organiser des rencontres interculturelles par le biais de soupers interculturels. Eux aussi estiment que leurs clientèles québécoises (surtout les hommes) sont plutôt résistantes à des séances ou des activités avec des personnes d'autres cultures. La Maison des Grands-Parents essaie de fonctionner dans une perspective

d'intergénérationnalité plutôt qu'interculturelle, mais ceci s'avère difficile dans la mesure où les différentes cultures (haïtienne, russe, latino) ont des relations intergénérationnelles et des conceptions familiales très différentes.

PARTIE II : VOLET 1

***LES LISTES D'ASSOCIATIONS ETHNOCULTURELLES
DES TABLES DE CONCERTATION
INTERSECTORIELLE DE QUARTIER (TCQ)***

CHAPITRE 3 : LE RÉSEAUTAGE DES TABLES DE CONCERTATION INTERSECTORIELLE DE QUARTIER

À la demande de la Ville de Montréal, nous avons compilé puis comparé les listes d'organismes monoethniques et multiethniques utilisées par les Tables de concertation intersectorielle de quartier (TCQ), par le Bureau des affaires interculturelles de la Ville de Montréal (BAI) ainsi que par la Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) et par le ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration (MRCI). Il s'agissait de voir si les listes dressées par les TCQ différaient de celles utilisées par les autres organismes s'occupant d'immigration.

Après quelques manipulations informatiques, nous avons produit un tableau comparatif systématique qui ne peut être reproduit en annexe car trop volumineux : les listes des TCQ contiennent 872 noms d'organismes qui s'occupent d'immigration, celle du BAI en comprend 913, celle de la TCRI en compte 95 et celle du MRCI comporte 62 organismes. On peut d'ores et déjà noter que la plupart de ces listes sont fort bien fournies !

Quels constats peut-on faire de l'examen comparé de ces listes ?

Il faut préciser d'entrée de jeu que l'analyse est assez limitée dans la mesure où nous ne disposons pas d'autres informations que le nom de l'organisme et ses coordonnées. Il est également possible que les intervenants (BAI, TRCI, MRCI et TCQ) n'aient pas les mêmes pratiques en matière de montage des listes (retenir des organismes *at large* ou seulement ceux avec lesquels on fait affaire directement).

Voici quelques constats dégagés de l'étude comparée de ces listes, compte tenu de la nature des données avec lesquelles nous travaillons.

Des listes bien fournies

Les listes dressées par les TCQ sont au total volumineuses : toutes Tables confondues, le nombre d'organismes mentionnés est de 872.

Les TCQ sont donc en contact avec un grand nombre d'organismes s'occupant d'immigration et de communautés culturelles. Il est par contre impossible de qualifier la nature de ces contacts.

Des listes différentes

Les listes des TCQ et celles du BAI sont très larges dans la mesure où elles comprennent une variété de types d'organismes, tandis que les deux autres listes n'incluent que les organismes avec lesquels travaillent la TCRI et le MRCI de façon régulière. Dans ce dernier cas, on note que certains quartiers ou secteurs ne sont pas du tout ou très peu représentés sur la liste du ministère (Ahuntsic, Centre-sud, etc.).

Les listes du BAI et celles des TCQ sont assez complémentaires

Celle du BAI contient des organismes ethnoculturels à vocation davantage « culturelle », ce qu'on ne trouve pas dans celles des TCQ. Elle comprend aussi des associations monoethniques ou mono-régionales qui sont moins présentes sur les listes des TCQ. Il faut dire que les organismes figurant sur les listes du BAI et des TCQ n'ont pas les mêmes vocations ou mandats. Les organismes inclus dans les listes des TCQ correspondent plutôt à des acteurs impliqués dans le développement social et local du quartier (ce qui comprend aussi les Caisses, Associations de gens d'affaires, etc.), tandis que beaucoup d'organismes figurant sur la liste du BAI ont un mandat plutôt culturel.

Il faut toutefois relever un certain nombre d'organismes plutôt monoethniques (ou à l'occasion mono-régionaux) que multiethniques, qui figurent à la fois sur les listes des TCQ et sur celle du BAI. On peut bien sûr discuter la question de savoir si une association d'Africains est mono-ethnique ou multiethnique; on se contentera de dire ici qu'il s'agit d'organismes qui ciblent des communautés culturelles particulières ou qui sont *ethno-specific* (du moins selon leur intitulé) :

Association jamaïcaine;
 B'Nai Brith;
 CDN Black Community Association;
 Centre communautaire juif;
 Centre juif de travail et d'orientation de l'emploi;
 Communauté sépharade du Québec;
 Communauté vietnamienne du Canada;
 Service d'interprètes et d'aide aux Indochinois (SIARI);
 Services canadiens d'assistance aux immigrants juifs;
 Association de la communauté noire de NDG;
 Association tchèque et slovaque;
 Centre Afrika;
 Centre haïtien d'animation et d'intervention sociale;
 Société internationale du Bangladesh;
 Maison de l'Inde;

Centre communautaire des Noirs;
 Universal Negro Improvement Association;
 Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal;
 Centre haïtien d'action familiale;
 Centre communautaire des femmes sud-asiatiques;
 Centre d'aide sociale pour femmes latino-américaines;
 Association canadienne libanaise-syrienne du Québec;
 Association des dames hongroises catholiques;
 Services communautaires canadiens-italiens;
 Centre culturel italien du Québec;
 Centre culturel roumain de Montréal;
 Centre d'orientation et de prévention d'alcoolisme et de toxicomanie latino-américain;
 Congrès national des Italo-canadiens;
 Association des Haïtiens de Ville Saint-Laurent;
 Association des gens d'affaire et professionnels Italo-Canadiens;
 Association Haïtiano-Canado-Québécoise d'aide aux démunis;
 Centre haïtien d'organisation communautaire et de promotion de la culture.

Cette énumération montre bien l'importance des organismes *ethno-specific* sur les listes des TCQ. Il est malheureusement impossible de savoir ce que ce total représente par rapport à l'ensemble des organismes ethnoculturels montréalais.

Ce ne sont pas tous les organismes figurant sur les listes des différentes TCQ qui sont membres permanents des TCQ, loin de là. Dans plusieurs cas, il s'agit d'organismes qui ont participé à des activités de quartier dans le passé, et qui sont connus par les TCQ pour cette raison. Cela ne signifie pas que les TCQ ne connaissent pas d'autres organismes de quartier; simplement ils ne travaillent pas avec eux de façon régulière. Dans la majorité des cas, beaucoup d'organismes à vocation ethnoculturelle ne sont pas sur les listes des TCQ, ce qui à première vue peut donner l'impression que ces communautés ne sont pas présentes sur les instances de concertation de quartier, même si les groupes ethniques concernés comprennent beaucoup de personnes habitant sur le territoire. Mais il est évident que tous les organismes sur les listes des TCQ sont soit des membres permanents, soit des organismes qui participent plus informellement à leurs instances ou activités.

Indépendamment du nombre d'organismes dans un quartier donné, il peut y avoir plusieurs intervenants-clé dans le secteur communautaire de ces quartiers qui soient d'origine ethnique (c'est le cas au CCSV dont le coordonnateur est d'origine latino-américaine !).

Davantage d'organismes s'adressant à de larges clientèles sur les listes des TCQ

On note un nombre élevé d'associations monoethniques sur la liste du BAI, les associations qui figurent sur les listes des TCQ s'adressent davantage à de larges clientèles.

Dans les quartiers traditionnellement multiethniques, il y a une forte représentation des associations monoethniques sur les TCQ qui desservent les communautés immigrantes anciennes mais aussi plus récentes : par exemple, la liste de la TCQ Parc Extension comprend le Centre Afrika, la Société internationale du Bangladesh. Mais dans les quartiers où il n'y avait historiquement que quelques groupes ethnoculturels, on trouve sur les listes des TCQ des associations qui desservent des populations plus établies, mais guère d'associations ethnoculturelles pour les groupes les plus récents.

La liste de Notre-Dame-de-Grâce comprend par exemple l'Association de la communauté noire de NDG et l'Association tchèque et slovaque, mais pas l'Association iranienne, la Chambre de commerce Phillipine, ou les organismes des communautés coréenne, marocaine, musulmane, le Nigerian Canadian Association, ou le Point de ralliement des femmes haïtiennes – tous des groupes très présents dans le quartier.

Mais en comparaison avec le nombre d'associations monoethniques sur la liste du BAI, on peut se demander pourquoi de telles associations ne sont pas plus présentes sur les listes des TCQ. On doit comprendre que les TCQ ont des critères à respecter en vertu du choix des types d'organismes-membres. Dans le cas de Villeray comme on le verra, un organisme-membre doit avoir un conseil d'administration, un fonctionnement démocratique, doit oeuvrer dans le développement social, être assez représentatif d'un secteur de l'action communautaire. On pourrait ajouter aussi qu'il doit avoir du personnel disponible pour assister aux réunions.

Les communautés culturelles très présentes

Dans l'ensemble des listes des TCQ, les associations concernant certaines communautés culturelles sont très présentes (les Haïtiens, les Latino-Américains, les Africains, les Italiens, les Portugais, les Noirs anglophones, les Juifs). Par contre, certains groupes ne figurent presque jamais sur les listes des TCQ, alors qu'ils figurent sur la liste du BAI (les Arméniens, les Arabophones, les Asiatiques comme les Philippins, les Vietnamiens, les Coréens, les Indiens, les

Pakistanaï, les Sri Lankaï, les Bangladeshis, les Chinois, les Russes et les communautés de l'Europe de l'Est).

Les organismes multiethniques très présents

On retrouve certains organismes multiethniques sur pratiquement toutes les listes des TCQ, du BAI, de la TCRI, et du MRCI. Par exemple, le Centre d'appui aux communautés immigrantes de Bordeaux-Cartierville (CACI), le Projet Genèse, le PROMIS, le ROMEL, le Centre multiethnique de NDG, le CLAM, le Collectif des femmes immigrantes, La Maisonnée, le Centre d'action socio-communautaire de Montréal, L'Hirondelle, l'Association des aides familiales de Québec, le Centre des femmes de Montréal, le CARI, l'Accueil St Léonard, le Centre social d'aide aux immigrants, le Centre latino-américain et multiethnique, l'ALPA, etc.

Les associations monoethniques très présentes

Certaines associations monoethniques semblent presque omniprésentes sur les différentes listes. Celles qui représentent plus d'un groupe (une région, voire une religion) sont généralement les plus présentes : par exemple le Centre Afrika, la Maison de l'Inde (Bharat Bhavan), le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques, COPATLA.

CHAPITRE 4 : *LE MEMBERSHIP DES TABLES DE CONCERTATION* *INTERSECTORIELLE DE QUARTIER*

Nous avons dans un premier temps compilé pour chacune des 20 TCQ de la Ville de Montréal la liste des associations monoethniques et multiethniques s'occupant de l'accueil et de l'établissement des immigrants, en distinguant celles qui sont membres d'une Table et celles qui sont présentes dans le quartier mais ne sont pas membres d'une Table. Dans ce cas, nous avons indiqué les autres instances de concertation auxquelles ces organismes participent. L'annexe 4 présente ces données pour chacune des TCQ.

L'information est tirée des Rapports d'activités annuels soumis à la Ville de Montréal par les TCQ elles-mêmes au début de l'an 2000. On ne dispose pas d'informations sur l'existence continue de ces organismes, mais seulement sur leur présence sur les listes de membres des TCQ et sur les listes du BAI, de la TCRI et du MRCI. Il y a certainement sans doute d'autres organismes ethnoculturels dans ces quartiers qui ne figurent pas sur ces listes formelles et qui donc ne sont pas inclus dans cette analyse. Nous n'avons travaillé qu'avec les listes des organismes membres formels des TCQ, à l'exclusion des individus qui peuvent également être membres des Tables.

Encore une fois il convient d'insister sur les limites de l'information avec laquelle nous travaillons : il ne s'agit que des listes de membres formels des TCQ. Celles-ci ont peut-être beaucoup de contacts avec des organismes qui ne sont pas officiellement membres des TCQ. Par ailleurs, les noms des organismes peuvent parfois nous induire en erreur quant à leur portée ethnoculturelle. Par exemple, le Centre N-A Rivé s'occupe de populations haïtiennes, La Piaule dans la Petite-Patrie dessert des jeunes arabophones, la Maison des jeunes d'Ahuntsic est majoritairement haïtienne.

Les deux tableaux-synthèse suivants comparent les différentes Tables entre elles. Nous commentons ces tableaux par la suite. Un certain nombre de constats peuvent être faits à la lecture de ces tableaux et de la connaissance que nous avons de certains quartiers, mais ces constats ne sont qu'approximatifs étant donné les informations avec lesquelles nous travaillons. Rappelons aussi que nous ne considérons que des associations et non les communautés culturelles en tant que telles. Certains organismes non définis comme ethnoculturels offrent sûrement de nombreux services aux populations des communautés culturelles.

Tableau 1 - La proportion d'associations monoethniques et multiethniques membres des TCQ

Ahuntsic	i)	associations ethnoculturelles membres de la Table / total des associations ethnoculturelles du quartier : 2 sur 10, soit 2 %
	ii)	membership des non-membres de la Table : 2 sont avec la TCRI ou le MRCI
	iii)	proportion d'associations ethnoculturelles membres de la Table : 2 sur 77 membres de la Table Ahuntsic sont des associations monoethniques ou des associations multiethniques, soit 2,6 %
Bordeaux-Cartierville	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 3 sur 16, soit 19 %
	ii)	membership des non-membres : 2 sont avec la TCRI
	iii)	proportion de membres ethn. : 3 sur 60 membres de la TCQ B-C sont des mono ou des multis, soit 5 %
Centre-Sud	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 2 sur 7, soit 29 %
	ii)	membership des non-membres : 2 sont avec le MRCI
	iii)	proportion de membres ethn. : 2 sur 51 membres de la TCQ Centre Sud sont des mono ou multis, soit 4 %
Côte-des-Neiges	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 16 sur 73, soit 22 %
	ii)	membership des non-membres : 3 sont avec le MRCI et 1 avec la TCRI
	iii)	proportion de membres ethn. : 16 sur 35 membres de la TCQ CDN sont des mono ou multis, soit 45,7 %
Hochelaga-Maisonneuve	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 1 sur 4, soit 25 %
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : 1 sur 38 membres de la TCQ H-M sont des mono ou multis, soit 2,6 %
Mercier-Est	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier: nil sur 2
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : 0 sur 24 membres de la TCQ Mercier Est sont des mono, ou multis, soit 0 %
Mercier-Ouest	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier: nil sur 1
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : 0 sur 59 membres de la TCQ Mercier Ouest sont des mono. ou multis, soit 0 %

Notre-Dame-de-Grâce	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 2 sur 22, soit 9 %
	ii)	membership des non-membres : 2 sont avec le MRCI
	iii)	proportion de membres ethn. : 2 sur 21 membres de la TCQ NDG sont des mono ou multis, soit 9,5 %
Parc-Extension	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier: 6 sur 18, soit 33 %
	ii)	membership des non-membres : 1 est avec le MRCI et 1 avec la TCRI
	iii)	proportion de membres ethn. : 6 sur 23 membres de la TCQ Parc Ext. sont des mono. ou multis, soit 26 %
Petite-Bourgogne	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier: 6 sur 10, soit 60 %
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : 6 sur 55 membres de la TCQ Petite-Bourgogne sont des mono ou multis., soit 11 %
Petite-Patrie	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier: 9 sur 21, soit 42.8 %
	ii)	membership des non-membres : 1 est avec le MRCI et 5 avec la TCRI
	iii)	proportion de membres ethn : 9 sur 38 membres de la TCQ Petite Patrie sont des mono ou multis, soit 23,6 %
Plateau Mont-Royal	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 6 sur 39, soit 43 %
	ii)	membership des non-membres : 1 est avec le MRCI et 8 avec la TCRI
	iii)	proportion de membres ethn. : 6 sur 41 membres de la TCQ Plateau sont des mono ou multis, soit 14,6 %
Pointe-aux-Trembles - Région Est	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : nil sur nil
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : nil sur 64 membres de la TCQ Pointe-aux-Trembles - Région Est sont des mono ou multis, soit 0 %.
Pointe Saint-Charles	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier: nil sur nil
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : nil sur 32 membres de la TCQ Pointe Saint-Charles sont des mono ou multis, soit 0 %

Rivière-des-Prairies	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 3 sur 4 soit 75 %
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : 3 sur 20 membres de la TCQ RDP sont des mono ou multis, soit 15 %
Rosemont	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 3 sur 6, soit 50 %
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : 3 sur 18 membres de la TCQ Rosemont sont des mono ou multis, soit 16,6 %
Saint-Henri	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 2 sur 6, soit 33 %
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : 2 sur 18 membres de la TCQ Saint Henri sont des mono ou multis, soit 11 %
Saint-Michel	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 4 sur 10, soit 40 %
	ii)	membership des non-membres : 1 est avec la TCRI
	iii)	proportion de membres ethn. : 4 sur 25 membres de la TCQ Saint Michel sont des mono ou multis, soit 16 %
Ville Émard et Côte-St-Paul	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier: nil sur nil
	ii)	membership des non-membres : nil
	iii)	proportion de membres ethn. : nil sur 15 membres de la TCQ Ville Émard sont des mono ou multis, soit 0 %
Villeray	i)	associations ethn. membres / total des assoc. ethn. du quartier : 4 sur 15, soit 27 %
	ii)	membership des non-membres : 1 est sur le Comité de dév. local de Villeray
	iii)	proportion de membres ethn. : 4 sur 15 membres de la TCQ Villeray sont des mono ou multis, soit 26,6 %

Tableau 2 - Membership des TCQ et communautés culturelles représentées

TCQ	% des assoc. mono et multis du quartier qui sont membres	% des assoc. mono et multis parmi les membres des TCQ	Communautés représentées <i>spécifiquement</i> sur les TCQ par les org.-membres	Communautés non-représ. <i>spécifiquement</i> sur les TCQ mais qui ont des assoc. dans le quartier
Ahuntsic	20,0	2,6	italienne	arabe, africaine, portugaise
Bordeaux-Cartierville	18,7	5,0	nil	arménienne, arabe, grecque
Centre Sud	28,5	4,0	africaine, chinoise	nil
Côte-des-Neiges/Snowdon	22,0	45,7	africaine, latino, juive, Asie de l'est	haïtienne, noire anglophone, grecque, philippine
Hochelaga-Maisonneuve	25,0	2,6	nil	arabe, indienne
Mercier Est	0,0	0,0	nil	nil
Mercier Ouest	0,0	0,0	nil	portugaise
Notre-Dame-de-Grâce	9,0	9,5	tchèque	noire anglophone, haïtienne, Asie de l'est, sud-asiatique, philippine, arabe
Parc Extension	33,0	26,0	africaine, haïtienne, italienne, sud-asiatique	Asie de l'est, grecque, arménienne, arabe
Petite-Bourgogne	60,0	11,0	indienne, autochtone, noires anglophones	arabe, Europe de l'est
Petite-Patrie	43,0	23,6	haïtienne, latino	arabe
Plateau Mont-Royal	15,3	14,6	nil	grecque, latino, Europe de l'est
Pointe-aux-Trembles	0,0	0,0	nil	nil
Pointe Saint-Charles	0,0	0,0	nil	nil

Rivière-des-Prairies	75,0	15,0	haïtienne	italienne
Rosemont	50,0	16,6	nil	ukrainienne
Saint-Henri	33,3	11,0	indienne, noires anglophones	nil
Saint-Michel	40,0	16,0	haïtienne	nil
Ville-Émard, Côte-Saint-Paul	0,0	0,0	nil	italienne
Villeray	26,6	26,6	latino, italienne	arabe, roumaine, asiatique

La plupart des TCQ incluent un certain nombre d'associations monoethniques et multiethniques parmi leurs membres. À l'exception des quartiers dont une faible proportion de leurs habitants sont immigrants, on trouve de 11 à 45 % de membres des TCQ qui correspondent à des organismes monoethniques ou multiethniques.

Les TCQ de Mercier Est et Ouest, de Pointe-aux-Trembles, de Pointe Saint-Charles et de Ville-Émard Côte-Saint-Paul ne comprennent aucune association monoethnique ou multiethnique parmi leurs membres.

Il y a d'un côté des TCQ qui ont parmi leurs membres une assez bonne proportion d'organismes ethnoculturels que l'on trouve dans leur quartier (au-delà de 20 %), et de l'autre, celles, moins nombreuses d'ailleurs, qui n'en comptent qu'une faible proportion (Notre-Dame-de-Grâce, Plateau Mont-Royal, Bordeaux-Cartierville).

Les associations ethnoculturelles qui ne sont pas membres des TCQ ne sont pas très souvent membres de la TCRI ou partenaires du MRCI. Une exception toutefois, la TCQ du Grand Plateau (Plateau Mont-Royal) : 9 des 39 organismes qui ne sont pas membres de la TCQ sont associés à la TCRI ou au MRCI.

Les TCQ ont des racines fort diverses qui leur confèrent encore aujourd'hui des traits qui les singularisent au-delà du format commun qu'elles semblent partager du fait du mode de financement tri-partite (Ville de Montréal, RRSSS-MC, Centraide). Plusieurs furent d'abord, bien avant la mise en place du programme Quartier en santé, des conseils communautaires avec des structures diverses. Le Conseil communautaire de Notre-Dame-de-Grâce (dont la seule association monoethnique représente une des communautés fondatrices dans le quartier, soit la communauté tchèque) diffère par exemple de celui, plus informel, qui

existait à Bordeaux-Cartierville ou encore de la dynamique associative forte et, jusqu'à un certain point, éclatée qui prévalait depuis de nombreuses années dans la Petite-Bourgogne avant la création de la Coalition de la Petite-Bourgogne puis sa fusion avec Quartier en santé. D'autres TCQ ont vu le jour plus récemment, suite aux initiatives de concertation d'intervenants sociaux préoccupés par la paupérisation des quartiers, comme dans le cas du Conseil communautaire Solidarités Villeray. Il y a donc une grande hétérogénéité dans les trajectoires des TCQ, qui se perpétue dans le fonctionnement de plusieurs d'entre elles. Certaines (la TCQ de Côte-des-Neiges) suivent un modèle basé sur celui des administrations para-publics (on pourrait parler d'un isomorphisme institutionnel !), d'autres épousent un style résolument communautaire et donc un fonctionnement plus souple.

Ces trajectoires différenciées ont probablement un impact sur la manière de concevoir la participation des communautés culturelles sur leurs instances. Lorsque les communautés culturelles ont joué un rôle historique dans la création d'une dynamique communautaire, on les retrouve encore fortement impliquées aujourd'hui sur les TCQ (exemple : associations juives dans Côte-des-Neiges).

Les TCQ qui suivent fidèlement le modèle Quartier en santé ont des membres provenant d'une grande diversité de secteurs : institutions, secteur para-public, secteur des affaires, etc. Dans la Petite Patrie ou à Villeray, on a plutôt dissocié le développement social du reste (l'économique et le culturel).

La composition sociale et ethnoculturelle des quartiers affecte bien évidemment la composition des TCQ. À Pointe-aux-Trembles ou dans Mercier, les associations ethnoculturelles sont nettement moins nombreuses car ces quartiers abritent moins de communautés culturelles qu'ailleurs. Dans les quartiers les plus multiethniques, les associations ethnoculturelles sont plus nombreuses à participer aux TCQ. Ainsi 47 % des membres de la TCQ de Côte-des-Neiges peuvent être considérés comme des associations ethnoculturelles, ce pourcentage baisse à 26 % dans Parc Extension et à 23,6 % dans Petite Patrie.

Il y a toutefois des exceptions à cette tendance. C'est le cas lorsqu'il y a une nette séparation géographique entre les secteurs immigrants et les autres ou dans ceux qui ont vu s'accroître la proportion de gentrificateurs. La TCQ du Grand Plateau (Plateau Mont-Royal) réunit deux secteurs assez différents en termes démographiques (en gros, l'ouest immigrant, l'est non immigrant). Les associations ethnoculturelles membres de la TCQ se retrouvent donc à représenter essentiellement des populations de l'ouest et ne représentent au total que 14,6 % des membres de la TCQ.

Dans le cas des quartiers en voie de multiethnisation, les TCQ semblent plus soucieuses d'inclure des associations ethnoculturelles: elles représentent 26,6 % des membres de la TCQ de Villeray, 16 % de Saint-Michel, etc. Les Tables de Ahuntsic et de Bordeaux-Cartierville comptent cependant majoritairement des membres sectoriels et ce, bien qu'il y ait un certain nombre d'associations ethnoculturelles dans ces quartiers. Enfin, certaines Tables comptent davantage que d'autres sur les organismes multiethniques parapluie pour traiter des questions d'immigration : c'est le cas des Tables du Grand Plateau, de Rosemont, d'Hochelaga-Maisonneuve et de Bordeaux-Cartierville.

Dans les quartiers qui comptent un grand nombre de personnes des communautés noires, on trouve généralement un nombre élevé d'associations (et d'églises) rattachées à ces communautés sur les listes des membres des TCQ. C'est le cas à la Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Saint-Michel, Petite-Patrie, Rivières-des-Prairies. Ces associations semblent moins présentes sur les TCQ des quartiers qui comptent un nombre important d'organismes *sectoriels* ou associés à des communautés culturelles d'origine européenne comme à Côte-des-Neiges ou à Notre-Dame-de-Grâce.

Les critères présidant au recrutement des membres varient fort probablement d'une TCQ à l'autre. Certaines TCQ fonctionnent plus par groupe démographique (jeunes, aînés, etc.), d'autres par problématiques (pauvreté, santé mentale, alimentation, intégration au marché du travail, etc.). Ces critères expliquent sans doute en partie la variation dans les types de groupes représentés sur chaque Table.

Les TCQ plus proches du modèle Quartiers en santé comptent une grande variété de secteurs représentés sur leurs comités, ce qui limite probablement le nombre de « places » accessibles aux associations ethnoculturelles. Une exception cependant : la Table de Côte-des-Neiges qui compte 73 membres.

La participation formelle des organismes aux TCQ n'est cependant qu'une dimension de leur implication sur les instances de concertation. Des collaborations ponctuelles ou siéger sur certains comités peuvent être des formes significatives de cette implication. Par exemple, la TCQ de Bordeaux-Cartierville travaille ponctuellement avec des associations grecques et arméniennes sur des projets d'intérêt mutuel (cours de langue, décrochage scolaire des jeunes immigrants, etc.). C'est aussi le cas de la TCQ de Côte-des-Neiges qui collabore sur des projets donnés avec les associations des communautés noires. Ce point nous semble important à souligner et nous y reviendrons ultérieurement car il pose la question du mode de collaboration : par

projet et/ou par représentation. Cette question n'est d'ailleurs pas propre au domaine des relations interculturelles.

Les gros organismes multiethniques sont généralement bien représentés sur les TCQ, et ils le sont d'autant plus qu'ils sont gros car on leur demande alors de représenter tous les autres.

La taille des organismes est aussi importante pour la participation des associations ethnoculturelles aux TCQ. Ce sont souvent les plus grosses que l'on retrouve sur les TCQ. Mais leur spécialisation joue également. Par exemple, plusieurs associations juives peuvent se retrouver sur une même Table si chacune travaille sur une problématique particulière comme c'est le cas dans Côte-des-Neiges. Dans Parc Extension, Afrique au féminin et Centre Afrika se retrouvent tous deux sur la TCQ. Dans Rivières-des-Prairies également, plusieurs organismes haïtiens se côtoient sur la TCQ car ils ont des mandats spécialisés.

Plusieurs associations ethnoculturelles et multiethniques cumulent plusieurs Tables. Centre Afrika siège sur la TCQ de Parc Extension et sur celle de Centre Sud, SIARI siège sur la TCQ de Côte-des-Neiges et sur celle de Ville Saint-Laurent; la Maisonnée siège sur la TCQ de la Petite Patrie et sur celle de Rosemont du fait de l'étendue du territoire où sont concentrées leurs communautés. Cela témoigne aussi sans doute de l'importance qu'elles accordent à la concertation. L'attribution d'un territoire à chaque association dans cette tentative de comparaison n'est pas évidente. Sur les listes des TCQ, des quartiers voisins ont les mêmes organismes; certains organismes ont une vocation pour l'ensemble du territoire, etc. Par contre, il peut arriver qu'un organisme localisé dans un quartier appartienne seulement à la TCQ d'un quartier voisin : c'est le cas de plusieurs organismes membres de la TCQ de la Petite-Bourgogne mais situés dans Pointe-St-Charles ou dans Saint Henri ou encore de la TCQ de Bordeaux-Cartierville qui comprend des organismes situés dans Ahuntsic (et vice et versa). Sur la TCQ de la Petite-Patrie, on retrouve des organismes de Villeray : La Maison des grands-parents de Villeray, le CLSC Villeray, Créations Etc, École Instrument de paix, Patro le Prévost, l'Association pour l'éducation interculturelle du Québec. Mais il peut aussi arriver, comme dans le cas du Centre communautaire des femmes sud-asiatiques, que l'organisme ne puisse faire partie de la TCQ où se trouve située sa clientèle parce que l'organisme n'est pas localisé dans ce quartier précis.

Certaines associations ethnoculturelles qui ne sont pas membres d'une TCQ se retrouvent sur d'autres types de tables de concertation. Un grand nombre d'entre elles sont membres de la TCRI ou de la Table PAFI du MRCI.

Les associations à vocation culturelle ne siègent jamais sur les TCQ.

Certaines communautés culturelles qui possèdent pourtant des associations semblent peu représentées sur les TCQ. Avec prudence on pourrait énumérer les suivantes : communautés arabes, arménienne, grecque, philippine, sud-asiatique, Asie de l'est, Europe de l'est. Certaines, comme les communautés noires anglophones, le sont dans un nombre limité de quartiers.

À l'inverse, les communautés suivantes semblent bien représentées sur les TCQ : africaines, latino-américaines, haïtienne, autochtones et, dans certains quartiers, les communautés noires anglophones et italiennes ainsi qu'asiatiques.

En conclusion

On peut souligner l'importance de la participation des associations monoethniques et multiethniques aux TCQ; plus de la moitié des Tables comptent parmi leurs membres de 11 à 45 % d'associations ethnoculturelles.

Il faut ensuite constater la grande hétérogénéité des TCQ quant à leurs modèles de fonctionnement et à la construction de leur membership.

Plusieurs TCQ ont déployé des efforts significatifs pour recruter des associations monoethniques et multiethniques, notamment dans des quartiers qui se multiethnicisent rapidement. Enfin, il faut en terminant souligner que nous n'avons étudié ici que le membership des TCQ ayant trait au domaine de l'immigration et des communautés culturelles.

On note toutefois que certaines communautés culturelles figurent rarement au nombre des associations membres des TCQ.

PARTIE III : VOLET 2
LE CAS DE VILLERAY

CHAPITRE 5 : LE POINT DE VUE DES ORGANISMES SUR LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS ETHNOCULTURELLES

Introduction

Notre enquête auprès des associations de Villeray sera présentée en deux chapitres. Dans le présent chapitre nous présentons de manière succincte le point de vue des intervenants interrogés dans les organismes sélectionnés. Les propos rapportés au point 2 et suivants ont été validés par nos interlocuteurs. Dans le chapitre suivant, nous ferons une analyse du matériel recueilli, en nous arrêtant plus particulièrement à la participation des associations au service de communautés spécifiques, thème fréquemment abordé par nos interlocuteurs.

Dans quels termes la question de la participation des organismes ethnoculturels et notamment des associations monoethniques est-elle posée à Villeray ? Si l'immigration et l'interculturel ne constituent pas un « secteur » d'intervention particulier pour les Tables de concertation intersectorielle de quartier (TCQ), comment fait-on pour tenir compte des besoins de la clientèle d'origine immigrante sur ces instances? Quels sont les organismes qui sont susceptibles de relayer cette information? Les organismes sectoriels connaissent-ils suffisamment les besoins de la clientèle immigrante? Et ces besoins ne varient-ils pas d'une communauté à l'autre? Quel réseau peut-on mobiliser pour rejoindre les immigrants en demande d'aide? À quel réseau ces immigrants ont-ils tendance à s'adresser? Nous avons distingué dans cette recherche les organismes multiethniques et ceux qui s'adressent à une communauté spécifique. Mais on verra que cette distinction a ses limites dans la mesure où beaucoup d'organismes ont commencé par être des associations monoethniques, composées de bénévoles, avant d'élargir leur « clientèle » et se définir comme multiethniques. Le terme même de clientèle est connoté puisqu'il s'agissait avant tout dans la plupart des cas, de pratiques d'entraide et non de fourniture de services. Certains d'entre eux qui à présent accueillent des clientèles variées sur le plan des origines ethnoculturelles conservent encore une « clientèle » privilégiée dans le prolongement de leur vocation première.

Avant de passer en revue les différents organismes s'occupant d'immigrants, on présentera la point de vue du Conseil communautaire Solidarités Villeray.

Quelles sont les préoccupations du Conseil en matière de relations interculturelles? Quelles contraintes rencontre-t-il dans ses efforts pour rejoindre toutes les communautés ?

Nous regarderons ensuite comment les organismes liés au Conseil voient leur participation aux instances de concertation et comment ils définissent la question de la participation des communautés culturelles. Nous commencerons par examiner le point de vue de ceux qui ont un mandat qui ne se restreint pas à une communauté particulière pour explorer ensuite celui des organismes monoethniques. La territorialisation de l'action de ces organismes ainsi que les modes de fonctionnement et de financement seront regardés dans leurs impacts sur leurs pratiques participatives. On fera ressortir également la lecture qu'ils font des pratiques d'entraide et de réseautage prévalant dans diverses communautés afin de situer les besoins en matière de pratiques associatives de concertation.

Dans une troisième partie nous analyserons la participation des organismes ethnoculturels monoethniques et multiethniques de Villeray non membres du Conseil aux dynamiques associatives de quartier. Qu'est-ce qui motive leur participation, ou le cas échéant leur non participation? Qu'est-ce qui distingue leur action ? Quel est le « capital social » des communautés auxquelles ils sont associés ? Des questions semblables seront abordées avec les organismes hors Villeray sélectionnés dans notre enquête parce qu'ils travaillent avec des populations immigrantes de Villeray.

Une question particulière semble traverser une bonne partie des entrevues : il s'agit du rôle des églises dans l'accueil et l'aide aux immigrants. De façon plus large, on verra que les organismes qui jouent le rôle d'acteurs majeurs dans le quartier et ont été mis en place par la société d'accueil témoignent eux aussi de l'importance du rôle de l'église dans le «développement social ».

La présentation du point de vue des intervenants suivra un même modèle calqué sur les composantes du questionnaire : informations sur l'organisme, territoire d'intervention, besoins de sa ou ses « clientèle », collaborations avec d'autres organismes et participation à des instances de concertation, rôle des associations dans les réseaux d'entraide propres à la communauté culturelle. On cherchera également à savoir comment ils voient la (non) participation des organismes ethnoculturels et notamment des organismes monoethniques aux instances de concertation de quartier.

Le Conseil communautaire et la participation des organismes ethnoculturels

Le point de vue du Conseil

Le Conseil communautaire Solidarités Villeray (CCSV) s'interroge sur la présence limitée des organismes ethnoculturels et tout particulièrement des associations monoethniques sur ses instances, préoccupation qu'il partage d'ailleurs avec plusieurs TCQ montréalaises. Réussit-on à rejoindre tous les organismes qui, dans Villeray, s'occupent des immigrants et des communautés culturelles de manière significative et pertinente (eu égard aux préoccupations sociales (ou de développement social) du Conseil) ? Comment rejoindre les communautés qui paraissent isolées et surtout pourquoi le sont-elles ? Comment connaître leurs besoins ? Faut-il passer par leurs associations ?

Rappelons qu'une telle question a conduit le Conseil à mener une enquête auprès des 16 organismes membres du Conseil ² et plus particulièrement sur la clientèle qu'ils desservent. Il s'agit en effet de savoir si le Conseil couvre bien toute l'étendue des populations que, indirectement, il peut aider par l'intermédiaire des organismes qui collaborent avec lui. Le Conseil est né en effet d'une volonté de créer un organisme de concertation locale pour coordonner les ressources existantes et ainsi mieux répondre aux besoins des habitants de Villeray. Un portrait avait été dressé à l'époque (1986) pour faire l'inventaire des ressources et des besoins et ainsi identifier des priorités. La sécurité alimentaire était une de celles-là lorsque le Conseil fut fondé en 1989. La Maison de Quartier assurait la permanence du Conseil. En 1990, la Ville de Montréal adhérait au Réseau québécois des Villes et villages en santé et mettait sur pied le programme Vivre Montréal en santé.

Ce programme allait être en 1997 subventionné conjointement par la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal-Centre (RRSSS-MC) et Centraide du Grand Montréal. Ce programme visait à mettre sur pied dans tous les quartiers de Montréal des Tables de concertation intersectorielle de quartier regroupant les principaux intervenants (*Vivre Montréal en Santé* :

² Organismes membres du CCSV : Centre des femmes d'ici et d'ailleurs, Maison de quartier Villeray, BRAS, La Fricassée, Association des locataires de Villeray, Patro le Prévost, Maison des grands-parents, la Jouthèque, ACEF du Nord, la Jarnigoine, la Pastorale sociale, la Révothèque, COPATLA, Services communautaires canadiens-italiens du Québec, Comptoir alimentaire de Villeray.

Stratégie de développement d'un quartier en santé, octobre 1991). Le CCSV allait prendre la relève de Villeray Quartier en Santé en 1995.

Cette mission de coordination des forces locales allait toutefois obliger le Conseil à étendre son action de coordination aux secteurs non communautaires, ce qui fut fait au sein d'un Comité de développement local dont une des premières missions serait de lancer le processus de préparation du Forum local sur le développement social en vue du Forum national sur le développement social. Mais cet élargissement était jugé, aux yeux du Conseil, «contre-nature». Le secteur culturel (au sens large tel qu'on le définit à Villeray, ce qui ne recoupe pas la notion d'ethnoculturel) éprouvait lui aussi beaucoup d'inconfort à l'idée d'une association avec le secteur communautaire, nous dit-on. Cet inconfort réciproque précipita une dissociation institutionnelle : le développement social (auquel est associé le mouvement communautaire, donnant ainsi une signification particulière au terme « communautaire ») d'un bord, le développement local (économique et culturel) de l'autre.

Aujourd'hui encore, le Conseil est très attaché à une délimitation précise de son mandat (le secteur communautaire et le développement social) et manifeste des réticences, nous dit son coordonnateur, vis-à-vis de tout élargissement de sa mission de représentation. Si la concertation permet d'atteindre un consensus à un moment précis au sein des groupes qui participent au Conseil, il serait erroné de voir là l'expression de la volonté de la communauté de Villeray en général. Toute tentative de transformer le Conseil (et les organismes similaires dans d'autres quartiers) en porte-parole de la communauté en général (au-delà du secteur communautaire) serait mal venue, surtout si elle s'accompagnait d'un pouvoir dans l'allocation de ressources financières aux organismes, toujours selon le coordonnateur. Cette volonté est pernicieuse dit-on : « *on risque de créer des espèces de fiefs, de châteaux-forts qui vont mettre des petits chefs partout, qui auront droit de vie ou de mort sur les organismes* ». Ce que plusieurs ont appelé la « *dictature de la concertation* » suscite de vives réticences à Villeray comme ailleurs (« *tu es relié en réseau, tu existes, tu n'es pas relié en réseau, tu n'existes pas, tu meurs* »).

Dans des enquêtes précédentes nous avons déjà souligné les dangers de vouloir faire parler un quartier d'une seule voix, même si les pouvoirs publics verraient ainsi leurs tâches grandement simplifiées par cet interlocuteur unique (Germain *et al.* 1995, Germain, Morin et Sénécal, 2000). Les fonctions de représentation des forces locales représentent donc un enjeu majeur dans les rapports entre l'État et les réseaux associatifs locaux et les Tables de concertation intersectorielle de quartier en sont le cœur. Ce qui est en question,

nous semble-t-il, c'est le glissement de la concertation à la représentation. Plusieurs ministères semblent déjà d'ailleurs conditionner l'octroi de programmes à l'approbation des Tables.

À Villeray, on fait donc une distinction entre la concertation communautaire et la concertation des acteurs du développement local. Dans d'autres quartiers, on trouve d'autres configurations des instances de concertation, toutes produites par les spécificités de l'histoire locale. Un peu partout cependant, on s'inquiète des intentions des autorités publiques quant aux nouveaux rôles dévolus au secteur dit communautaire.

Cela dit, le CCSV a à cœur de bien représenter le secteur communautaire. Ce lieu de représentation, reconnu par les bailleurs de fonds et bien réseauté peut être fort utile pour les associations pour les aider à trouver du financement. De façon plus large, le Conseil offre à ses membres une plate-forme propice à la diffusion d'informations, aux échanges sur les problèmes communs, à la construction de projets communs et éventuellement à l'échange de services. Le Conseil représente un lieu névralgique pour bâtir du capital social en favorisant les relations de confiance et de réciprocité.

Mais comment traiter les réseaux des communautés culturelles ? Faut-il inviter un à un les organismes, faut-il contacter les plus importants ou ceux qui représentent les différentes populations de Villeray ? Telles sont les questions que l'on se pose au Conseil.

La réponse qu'y donne le Conseil se trouve notamment dans la définition des conditions d'inclusion à titre de membres du Conseil. Au CCSV quelques principes guident cette philosophie ou politique et conditionnent plus particulièrement les lignes d'action en matière de relations interculturelles.

Il faut que les associations soient de nature « communautaire », aient un fonctionnement démocratique et soient basées sur la participation volontaire de leurs membres. Il faut également qu'elles représentent un secteur de la société mais qu'il s'agisse bien d'un groupe (ou d'une association) et non pas d'une simple « instance-parapluie ». Rappelons que pour la majorité des Tables, l'immigration ne compte pas parmi les secteurs considérés formellement à des fins de membership.

Comment définir ces « secteurs » qui seront représentés au collège électoral du Conseil ? Selon le coordonnateur, on préfère distinguer des « secteurs de problèmes sociaux » plutôt que des communautés culturelles ou des origines ethnoculturelles. Il n'y a donc pas de secteur ethnoculturel représenté en tant que tel au Conseil. On tient d'ailleurs à ne regrouper que des organismes à

vocation sociale, et non des associations ethnoculturelles (entendre monoethniques) que l'on estime parfois plus fermées car basées sur le principe de l'entre soi. Ce parti pris n'est pas sans rapport avec le « *contexte politique et les contraintes des organismes subventionnaires* », nous précise-t-on.

Par ailleurs, on notera que certains groupes ethnoculturels siègent sur le CA du CCSV (COPATLA et les Services communautaires canadiens-italiens). Pour les autres communautés, on estime que l'on connaît les besoins des Haïtiens grâce à l'Association des locataires de Villeray et à la Pastorale sociale. Quant aux Arabes ils vont au Patro le Prévost avec lequel le Conseil est fréquemment en contact, ce qui fournit peut-être un canal pour avoir une idée des difficultés qu'ils rencontrent (ou auxquelles ils sont associés, comme le révélera l'entrevue avec le Patro). Par contre, on nous dit ne pas connaître grand choses des différentes communautés asiatiques. Ont-elles des problèmes, des besoins particuliers ? En fin de compte, on s'interroge sur toutes ces communautés qui ne sont pas nommément au Conseil et ce dernier se retrouve en quelque sorte pris dans un dilemme : reconnaître ces communautés pour pouvoir saisir la nature de leurs besoins, ou refuser un traitement (une représentation) différentiel selon l'origine ethnique.

Mais ces dilemmes sont-ils propres au Conseil ? N'incarnent-ils pas les questions complexes que l'on résume sous le titre de gestion de la diversité ?

Nous retrouverons, sous une forme ou sous une autre, dans de nombreux organismes des échos de ces dilemmes que révèlent les pratiques des organismes au-delà de l'affirmation des principes et la formulation de politiques générales. Comment rejoindre les différences à partir d'un point de vue non différencialiste, telle est la question qui sous-tend les préoccupations de nombre d'intervenants communautaires à Villeray.

Le point de vue des organismes membres du CCSV

Nous commencerons par regarder le point de vue des organismes qui font partie du *Comité d'intégration* (comité se penchant sur la question des relations interculturelles) du CCSV et présenterons d'abord ceux qui sont particulièrement actifs au CCSV.

Les organismes à clientèle sectorielle et les organismes multiethniques

La Révothèque

La Révothèque est un des organismes-noyau du CCSV. Fondé en 1979 à Hochelaga-Maisonneuve, cet organisme a joué un rôle décisif dans la mise sur pied du Comité d'intégration du CCSV. Bien conscient de la présence grandissante des communautés culturelles dans de nombreux quartiers montréalais, mais aussi des dangers d'une sur-ethnisation des problématiques sociales (les communautés culturelles ayant la plupart du temps des problèmes fort semblables à ceux des Québécois de souche), son fondateur estime qu'il manquait un espace d'échange d'idées sur la manière d'appréhender la réalité multiethnique du quartier.

Les organismes du quartier sont souvent obligés de structurer leurs services en fonction de critères ethnoculturels. Ainsi à la Révothèque, dans les ateliers de marionnettes on regroupe les familles de même nationalité qui ont des difficultés à comprendre le français et on leur adjoint un parent capable de faire la traduction. Mais en même temps on considère peu judicieux de traiter les organismes ethnoculturels comme des interlocuteurs en tant que tels.

Ce choix repose, pour notre interlocuteur, sur une conception de l'interculturalité dominée par le souci de l'intégration mais aussi sur des constats relatifs aux attitudes et pratiques des organismes monoethniques. Trois problèmes majeurs semblent associés à ces pratiques, à commencer par le problème de la langue. *« Ces organismes travaillent dans la langue de leur pays d'origine. Ce ne sont pas des lieux de francisation... Quand ils nous invitent... [et parlent espagnol entre eux], c'est nous les étrangers, on se sent 'out'. Mais de leur côté ils vivent la même chose quand ils viennent chez nous ».*

De plus, ils donnent l'impression de s'identifier exclusivement à leur communauté.

Il est enfin question de l'inconfort qu'éprouvent ces organismes dans les instances de concertation car *« ce n'est pas dans leur culture de prendre le temps de parler...ils disent qu'ils ont des choses plus pratiques à faire ».* Certaines communautés semblent cependant plus ouvertes à la participation aux instances de concertation de quartier, c'est le cas notamment des groupes hispanophones.

Il est intéressant de noter ici que ces trois constats reviendront à plusieurs reprises dans les entrevues.

Mais, ajoute notre interlocuteur, le principal problème des instances de concertation (relevé d'ailleurs par la majorité de nos interlocuteurs), c'est qu'elles supposent que les organismes aient du temps pour participer à différents comités et plus précisément qu'ils aient des ressources financières suffisantes pour y affecter du personnel.

Il faut enfin introduire la question du territoire d'intervention. Comme beaucoup d'autres organismes, la Rêvothèque a une clientèle qui est loin d'être confinée à Villeray. Mais la plupart des subventions, dont celles de la SACA étant octroyées par quartier, le rapport au territoire est donc ambivalent. C'est toutefois à l'échelle du quartier Villeray que se fait l'investissement dans les instances de concertation pour cet organisme.

La Jarnigoine

La Jarnigoine est un organisme membre du CCSV qui existe depuis 15 ans. Ne se définissant pas comme multiethnique pendant longtemps, il s'est adapté aux nouvelles clientèles qui peuplent le quartier. C'est ainsi qu'il offre depuis 1991 des services d'alpha-francisation (aux hispanophones peu scolarisés dans leur pays d'origine) en plus des services d'alphabétisation offerts à toute la population francophone ou déjà francisée. Dans les ateliers d'alphabétisation on distingue également des Haïtiens, des groupes d'Afrique du Nord et quelques Asiatiques. Le fait que la Jarnigoine travaille avec une clientèle dite lourde (hispanophones non scolarisés) lui permet d'offrir des cours de francisation subventionnés par le MRCI à une clientèle homogène sur le plan des origines ethnoculturelles. Autrement, elle aurait dû avoir des groupes de francisation hétérogènes pour répondre aux critères des bailleurs de fonds. Il va sans dire que le travail d'apprentissage de la langue seconde en est facilité car il se fait avec des personnes ayant toutes les mêmes bases linguistiques. Notre interlocutrice insiste sur le fait que même au sein d'un organisme multiethnique, on offre des ateliers à une clientèle monoethnique.

On retrouve dans cette entrevue avec la Jarnigoine l'ambivalence signalée à la Rêvothèque dans la mesure où l'administration d'un service particulier se fait souvent par communauté culturelle alors qu'on affiche en principe une approche non différencialiste. L'écart entre une approche globale non différencialiste et des services particulièrement monoethniques peut se justifier en référence à la pertinence d'avoir aussi des organismes qui rejoignent des groupes spécifiques, car, nous dit-on, *«si tout le monde devient multi, il n'y aura plus d'approches spécifiques auprès d'une seule communauté. Même si on a l'impression que cela*

donne une espèce de ghetto, je crois plutôt que c'est pertinent pour le développement de ces communautés-là ».

Les Asiatiques ne représentent qu'une petite partie de la clientèle. Ces communautés semblent bien organisées; elles offrent à leurs membres des services formulés dans leur langue, selon leurs besoins particuliers. Notons encore que les cours d'alphabétisation sont donnés en français et que les langues asiatiques de l'est n'utilisent pas le même alphabet que le français.

Cette différenciation ethnique des clientèles dans les cours d'alpha-francisation et les différents services qui sont offerts à des clientèles hispanophones dans le cadre des cours d'alpha-francisation a suscité à quelques reprises des plaintes de certains Québécois de souche s'estimant mis en minorité ou non traités avec équité au vu des services spéciaux offerts aux hispanophones dans les cours d'alpha-francisation.

La collaboration avec des organismes monoethniques est-elle fréquente ? Pas vraiment, nous répond notre interlocutrice, mais il est clair que cette collaboration doit passer d'abord par l'établissement de contacts personnels.

Nous reviendrons plus loin sur cette approche spécifique dans l'établissement de contacts avec les organismes monoethniques.

La Pastorale sociale

La Pastorale sociale de Villeray a été mise sur pied en 1990, suite à une décision des églises catholiques francophones du quartier Villeray pour travailler avec des organismes communautaires sur des projets sociaux. C'est donc le propre de sa mission de faire des liens avec d'autres organismes; une personne se consacre d'ailleurs à cette tâche. Avec de gros organismes comme le CLSC ou le Patro et bien sûr le CCSV, c'est un des rares organismes à pouvoir consacrer une ressource spécifique aux activités de concertation. La Pastorale gère en outre le Comptoir alimentaire. La lutte contre la pauvreté et l'intégration des immigrants forment les deux volets de la Pastorale sociale.

Si la collaboration se fait entre églises catholiques francophones, il n'en va pas de même avec les autres, non faute d'avoir essayé, estime notre interlocutrice. Avec la communauté vietnamienne de l'Église Saints Martyrs et la communauté haïtienne de la paroisse Saint-Édouard, il y a eu plusieurs collaborations avec la Pastorale sociale, mais cette collaboration a été interrompue. Des contacts ont été faits avec d'autres communautés mais sans grand résultat.

On nous dit que les organismes monoethniques font preuve de beaucoup de réticence à participer aux Tables de concertation intersectorielle de quartier. Les

motifs sous-tendant cette réticence sont variés mais le manque de temps en est un important (et « *quand ils viennent, ils n'assistent qu'à un bout de réunion* »).

Notre interlocutrice estime que, de façon générale, les personnes des communautés culturelles qui ont besoin d'aide mobilisent d'abord leur famille, puis leur réseau communautaire y compris les églises car elles se méfient des institutions, comme le constatent par ailleurs de très nombreux intervenants. Les églises sont des lieux de rencontre, de socialisation, d'appartenance, bref des milieux de vie. Elles se transforment en véritables lieux communautaires après la messe. Il y a eu quelques essais de messes bilingues (français-espagnol) à Saint-Grégoire-le-Grand, mais l'audience francophone s'étant retirée peu à peu, le projet a été abandonné.

Patro le Prévost

Patro le Prévost, qui est probablement une des institutions majeures dans le quartier (plus de 2 millions de budget), a été créé en 1909 par les Religieux de Saint-Vincent-de-Paul dans le quartier Mile-End. Sa mission comporte trois volets : éducatif, caritatif (l'aide à la personne) et pastoral. Le Patro est un centre communautaire et de loisirs ouvert à l'ensemble de la population : on y retrouve de nombreuses activités pour toute la famille. Il gère un important camp de jour l'été (plus de 500 enfants de 5 à 17 ans). Les loisirs offerts sont essentiellement un moyen pour éduquer et socialiser. Par les activités offertes, le Patro permet aux gens de sortir de leur isolement et de se créer un réseau social. Dans cette optique, et dans le but de créer un véritable milieu de vie où les jeunes peuvent développer un sentiment d'appartenance réel, ces derniers sont invités à participer aux activités régulièrement.

Avec les nouvelles clientèles issues des communautés culturelles, il a fallu adapter les services, surtout pour les jeunes et les adolescents (par exemple développer le soccer). Un des défis qu'ont dû relever les intervenants, en accueillant plusieurs communautés culturelles, est de s'adapter à chaque groupe en tenant compte, dans la mesure du possible, de la culture de chacun et des besoins de tous. On nous dit constater qu'un groupe d'immigrants parlant la même langue (autre que le français) peut facilement s'approprier une activité, en garder l'usage pour sa communauté et ainsi exclure les autres. Par ailleurs certaines clientèles, compte tenu de leurs traditions et de leurs cultures, font en sorte que les relations entre les intervenants et les parents sont plus difficiles à établir.

On essaie en général de définir les clientèles en fonction de critères générationnels et non ethniques.

Quant au personnel, il est largement (à une exception près sur 30 employés réguliers) d'origine québécoise car il s'agit de permanents engagés bien avant la multiethnicisation du quartier. Il y a davantage de représentants des communautés culturelles parmi le personnel temporaire (environ 30 %). Ils sont engagés pour leur compétence et non pour leur origine ethnique. Toutefois, le fait d'avoir des intervenants issus d'une communauté culturelle donne à l'organisation la possibilité de mieux servir ses clients, puisque les intervenants peuvent comprendre et saisir la culture de ces derniers. Cela aide à créer un climat de confiance avec les familles des enfants dans les camps de jeunes.

Le Patro fait de la publicité pour informer les gens des services offerts. Les jeunes et les adolescents sont davantage rejoints par les écoles, tandis que les adultes et les aînés le sont par le CLSC et le bouche à oreille. Toutefois, le Patro ne fait rien de spécial pour attirer les communautés culturelles. Par ailleurs, le fait que les loisirs et services soient offerts en français peut certainement décourager certains individus qui ne maîtrisent pas cette langue.

Cela dit, notre interlocuteur trouve tout à fait normal que les organismes ethnoculturels soient subventionnés, pour autant qu'on les évalue selon les mêmes critères que les autres; par exemple, la clientèle rejointe, l'efficacité, l'apport à la communauté et non l'origine ethnique.

Le Patro se définit comme un centre communautaire et de loisir chrétien, ouvert à tous peu importe l'origine ethnique ou la religion. À cet effet, plusieurs activités sont offertes aux membres qui désirent approfondir leur foi et cheminer dans ce domaine (par exemple, des activités de pastorale, des camps de pastorale, des célébrations eucharistiques, une école de la foi, en développement). Le Patro est un milieu de vie chrétien. C'est ainsi qu'à l'occasion les activités régulières peuvent être perturbées pour donner priorité à des temps forts religieux (par exemple, la semaine sainte).

En ce qui concerne la concertation : puisque le Patro est un organisme majeur dans le quartier, il considère que la concertation a sa place. Chacun peut sortir gagnant dans ce genre de collaboration. Cela permet de mettre les forces vives du milieu en union pour établir des priorités communes et se partager de l'information et de l'expertise. Toutefois, cela peut paraître un peu lourd, compte tenu du temps et de l'énergie que cela prend. Il importe de faire attention pour éviter les dédoublements.

Le CLSC-Villeray

Le CLSC-Villeray est, comme dans tous les quartiers de Montréal, l'institution para-publique de référence, tout particulièrement en matière de concertation.

Quatre organisateurs communautaires se partagent d'ailleurs ce travail de concertation.

La clientèle en provenance des communautés culturelles est importante (50 % approximativement) et le CLSC est très soucieux de l'accessibilité de ses services à cette clientèle. Notamment, on veille à avoir dans chacun des services des intervenants des communautés culturelles différentes qui parlent une troisième langue. On veut prendre le temps de bâtir des relations de confiance avec les familles, ce qui n'est pas toujours facile quand l'interprète est un des enfants. La question de la langue et les problèmes des jeunes représentent deux enjeux majeurs pour les communautés culturelles dans leur processus d'intégration. Mais de façon générale, on estime que les problèmes de base sont semblables pour tout le monde, les réalités culturelles ne s'imposant qu'en second lieu.

Le CLSC n'entretient avec les organismes monoethniques que des relations ponctuelles (par exemple en matière de traduction), utilise essentiellement les Tables de concertation intersectorielle de quartier pour maintenir ce lien et constate d'ailleurs qu'il y a de moins en moins d'associations monoethniques qui y participent. On regrette que ces associations ne soient pas représentées sur les Tables de concertation intersectorielle de quartier mais on s'interroge aussi sur le dilemme de la représentativité, pour conclure qu'il y a peut-être d'autres manières de connaître les besoins de ces communautés. On mentionne que l'on connaît peu les Arabes et les Asiatiques.

Certains organismes monoethniques participent aux instances de concertation, même si souvent ils restent relativement silencieux et ont peu de temps à consacrer à ce genre d'activité. Les Haïtiens et les Latino-Américains figurent parmi les communautés dont les associations fréquentent les Tables : la Maisonnée, COPATLA, Casa CAFI, CLAM, le Bureau de la communauté chrétienne haïtienne de Montréal (BCCHM).

Plusieurs ont des territoires d'intervention beaucoup plus larges que le quartier.

Quelle lecture fait-on des pratiques d'entraide dans ces communautés? Les personnes sont-elles portées à consulter les organismes communautaires établis lorsqu'elles ont besoin d'aide ? La solidarité familiale est très forte dans certaines cultures, mais parfois des personnes préfèrent s'adresser à un organisme communautaire car elles ne veulent pas que leurs proches sachent qu'elles ont des problèmes (cette attitude a été constatée dans la communauté haïtienne).

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs a été fondé, il y a 15 ans, pour promouvoir des valeurs féministes et interculturelles et fonctionne avec deux permanentes. Environ 55 % de la clientèle est immigrante dont bon nombre de Latino-américaines.

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs collabore assez peu avec des organismes monoethniques en tant que tels, ses affinités se situant davantage du côté des groupes de femmes. À ce titre, Afrique au féminin et le Centre des femmes italiennes (Centro Donne) sont des partenaires de choix. Mais on met l'accent sur les femmes de toutes origines en évitant qu'une communauté culturelle ne prenne trop de place : « *une hispanophone... attirait d'autres femmes latino, on ne voulait pas qu'elles deviennent majoritaires, alors on a été chercher les femmes asiatiques....* ». Mais il n'est pas pour autant question de faire participer les maris comme c'est la pratique au Centre communautaire pour les femmes sud-asiatiques.

Notre interlocutrice note, elle aussi, le rôle joué par le MRCI dans la redéfinition des programmes de subvention aux associations en faveur de celles qui se définissent comme multiethniques.

De façon générale, les questions de représentativité évoquent un malaise : « *on ne peut pas tout représenter, nous les organismes, on veut que ce soient les femmes concernées qui défendent leurs intérêts* ». Une critique est adressée à cet égard au Forum sur la citoyenneté qui aurait dû inviter de simples citoyens, et non uniquement des groupes.

Les organismes monoethniques

Le Centre d'orientation et de prévention de l'alcoolisme et de la toxicomanie latino-américain (COPATLA)

COPATLA est un organisme ouvert à toute personne depuis 1995, mais auparavant il était depuis sa fondation en 1989 destiné aux Latino-Américains dans l'optique de prévenir les problèmes d'alcoolisme et de toxicomanie. « *Comme l'alcoolisme est un problème de distance sociale, il est important de favoriser l'intégration et la participation* ». D'une certaine façon cet organisme estime avoir en son sein un échantillon assez représentatif de la communauté latino-américaine (une communauté qui a des difficultés à agir en tant qu'entité unifiée, car elle est fragmentée en différentes communautés émanant de chaque pays du continent, nous dit-on). De plus, pour la communauté latino-américaine,

COPATLA est le seul organisme à offrir ce type de services. Pour ces raisons nous le classons dans la catégorie des organismes monoethniques tout en sachant que cela ne correspond pas à son mandat et que cet organisme s'occupe aussi de quelques Portugais et d'Italiens.

COPATLA fonctionne avec deux permanents et près d'une trentaine de personnes (salariées et bénévoles) travaillant à l'occasion sur des projets particuliers, avec un financement du ministère de la Santé et des Services sociaux. Son territoire d'intervention peut être qualifié de régional.

COPATLA qui participe à quelques Tables de concertation intersectorielle de quartier (CCSV, Vivre Saint-Michel en santé), était présent au Forum local sur le développement social de Villeray, mais estime que cela prend beaucoup, voire trop de temps.

Il collabore aussi avec des organismes qui ont des mandats différents et sont donc complémentaires au sien.

Perçoit-on des caractéristiques spécifiques dans le fonctionnement des organismes monoethniques ? Les organismes latino-américains sont handicapés par un problème de confiance entre les différentes communautés émanant de chaque pays de l'Amérique latine. Il est donc difficile de mettre sur pied une Table Latino-américaine.

La collaboration avec les organismes francophones est en général plus facile.

Les Services communautaires canadiens-italiens du Québec

Les Services communautaires canadiens-italiens ont été mis sur pied en 1978 par le Congrès national italo-canadien pour fournir des services légaux et d'aide (impôts, défense des droits, etc.). Ils ont un projet de confort culturel destiné aux aînés (soins de longue durée, 80 % de leur clientèle est composée de personnes âgées) qui leur tient à cœur. Financés par la RRSSS et la SACA, ils reçoivent également de l'aide de la Fondation communautaire canadienne-italienne du Québec ainsi que du financement ponctuel pour des projets. Pour l'instant l'organisme emploie deux permanents.

Entre 30 et 40 % de la clientèle vient de Villeray ou de la Petite Patrie, ce dernier quartier revêtant une signification particulière pour l'organisme puisqu'il s'agit du quartier fondateur de la communauté italienne.

Les liens de collaboration se font surtout avec les autres organisations italiennes (Centro Donne, Conseil régional des aînés italo-canadiens). Mais il est important de travailler aussi avec des organismes qui, comme le CCSV, ont une grande

visibilité dans le quartier et avec lesquels la collaboration est facile. D'autres Tables ont l'inconvénient d'être plus intimidantes car plus grosses. En matière de concertation, on note que les éternelles questions subsistent : quel est le but de ces réunions? Quels sont les enjeux? La concertation se traduit-elle en actions ?

En fait, il y a des « cultures du communautaire » qui sont différentes parmi les communautés culturelles par rapport à celle de la société d'accueil. « *Il y a trop de blabla dans les réunions des organismes québécois, pas assez d'action* ». On s'y sent étiqueté en tant qu'ethnique. Or on ne veut pas se retrouver en position de représenter la communauté italienne, nous dit notre interlocutrice. Cet inconfort coexiste avec une attitude critique vis-à-vis des organismes de la communauté. Généralement très formels, très hiérarchiques, très « macho », ceux-ci sont souvent dominés par « *de petits dictateurs qui veulent tout contrôler* ». Une loyauté absolue est exigée et prohibe toute critique. La communauté se protège. De plus l'idée de réciprocité est centrale dans la communauté.

Par ailleurs les associations culturelles italiennes sont spécialisées par région, voire par village. 140 des 160 associations italo-canadiennes sont associées à un village.

Notons au passage que l'École de Chicago avait déjà montré dans les années 1920 que la première étape de l'américanisation pour l'immigrant ne consiste pas à devenir américain, mais bien à surmonter son identification sous-régionale pour se considérer comme un national dans son pays d'origine !

L'interlocutrice note que le bénévolat n'est pas fortement enraciné dans la culture italienne. On attend des individus qu'ils se dévouent pour leur famille. Mais la communauté n'est pas considérée comme une extension de la famille.

Elle a le projet d'organiser un échange entre églises : la Union United Church, la plus vieille église noire à Montréal avec Notre-Dame-de-la-Défense, la plus ancienne de la communauté italienne. Les deux communautés sont arrivées en même temps à Montréal. « *We think that God is the basis for unification. It is a cultural thing for us to go to church. Church is not a church it is a community organization* », un trait que ne partageraient pas les Québécois francophones, nous dit notre interlocutrice.

Les organismes ethnoculturels (multiethniques et monoethniques) non membres du CCSV

Les organismes multiethniques

La Maison multiethnique myosotis (MMM)

La Maison multiethnique myosotis a été fondée en 1991 par deux psychologues, l'une d'origine polonaise, l'autre d'origine grecque, avec comme objectif de fournir des services de psychologie pas trop chers. Elles reçoivent des subventions de la RRSSS et de la SACA et ont une licence de bingo pour financer leurs activités. Quatre personnes travaillent à temps partiel et deux personnes travaillent sur contrat. L'organisme possède un conseil d'administration.

Leur clientèle comprend notamment des personnes provenant de différents milieux ethniques : Polonais, Russes, Portugais, Mexicains, Salvadoriens, Argentins, Colombiens, Péruviens, Irakiens, Marocains, Algériens, Tamouls, Sri Lankais, Indiens, etc. Il s'agit très souvent de nouveaux arrivants, souvent réfugiés. Dans le cas des personnes qui ont des problèmes de santé mentale, la MMM représente souvent le principal contact régulier pour ces nouveaux arrivants. En proportion, on compte 30 % d'hispanophones (les services sont fournis en plusieurs langues), 30 % de slaves, 40 % d'autres groupes linguistiques dont des Asiatiques, des Arabes et des Québécois souvent référés par différents organismes et institutions tels que l'Hirondelle, SARIMM, RIVO, Centre d'écoute le Foyer, Centre d'écoute le Havre, la DPJ, le Centre d'écoute Côte-des-Neiges, des psychiatres et médecins généralistes. Le territoire desservi peut être défini comme le Montréal-métropolitain.

Décrivant les pratiques d'entraide dans les communautés culturelles, on souligne la solidarité des femmes sud-asiatiques, et l'importance des églises polonaises et russes orthodoxes.

Notre interlocutrice n'occupant le poste de directrice de l'organisme que depuis un an, possède peu d'informations sur les pratiques de concertation de la MMM (le travail de liaison était d'ailleurs confié à un agent de liaison à cause de la surcharge de travail). Elle signale cependant des liens établis jadis avec le Regroupement intersectoriel des organismes communautaires de Montréal, l'Association canadienne de santé mentale, le RACOR en santé mentale, Vivre Saint-Michel en santé. On envisage aussi des contacts avec la Table de concertation des organismes communautaires de Villeray. La MMM a aussi participé au Forum sur le développement social. En fait le rapport d'activités de la MMM présente une liste très fournie de collaborations (CLSC, L'Hirondelle,

SARIMM, YMCA, Centre médical aux réfugiés, Centre des femmes italiennes, Centre René-Goupil, Centre Afrika, Centro Donne, etc.).

L'organisme a dû déménager quatre fois depuis sa fondation; les co-fondatrices sont peu payées, bref, les conditions de travail ne peuvent être décrites comme de tout repos.

Les organismes monoethniques

Le Centre culturel roumain

Fondé en 1979, le Centre culturel roumain est financé par l'Église orthodoxe roumaine de l'Annonciation. Il regroupe six organismes et a pour objectifs de faire la promotion de la langue et de la culture roumaine et d'aider les nouveaux immigrants roumains à s'intégrer.

Ce centre fonctionne seulement avec des volontaires : notre interlocuteur est à la retraite et s'occupe aussi d'une agence de voyage. Nous apprendrons d'ailleurs que ce genre d'agence joue un certain rôle dans l'aide à l'établissement et à l'intégration des immigrants.

Le gros de la clientèle du Centre culturel roumain est constituée de personnes âgées, de nouveaux arrivants et de « consommateurs de culture ».

L'église est importante comme ressource communautaire pour les nouveaux immigrants roumains; c'est souvent la première adresse qu'ils cherchent à repérer dans le bottin téléphonique. Après la messe, de nombreux échanges entre les fidèles témoignent de cette église comme lieu de regroupement.

Le Centre attire des Roumains de toute la région montréalaise, Roumains que l'on a à cœur de représenter.

Ce petit organisme entièrement composé de bénévoles (des retraités) n'a guère de temps pour participer à des instances de concertation, mise à part, la Table culturelle de Villeray (Conseil de développement culturel de Villeray).

Notre interlocuteur signale, à l'instar d'autres intervenants, que les organismes monoethniques sont moins impersonnels dans leur mode de fonctionnement : *« On a besoin de prendre le temps de se connaître d'abord, de prendre un café, avant de commencer un travail de collaboration... Les organismes québécois veulent aller trop vite, ils veulent tout faire au téléphone. »*

Le Mouvement de solidarité Québec-Roumanie

Cet organisme a été mis sur pied en 1990, pour aider les compatriotes en Roumanie. On a aussi commencé à aider les nouveaux arrivants de Roumanie à s'installer et à s'intégrer.

Parmi les organismes avec lesquels l'organisme collabore, citons le CLAM, le Centre d'action socio-communautaire, le Centre culturel roumain et l'Église orthodoxe roumaine de l'Annonciation, ainsi que la Ville de Montréal et les hôpitaux. On ne connaissait pas l'existence du CCSV et le MSQR est heureux d'apprendre l'existence d'un tel organisme.

Notre interlocuteur du MSQR estime que les organismes d'ici sont très efficaces. Il faut bien réaliser par ailleurs qu'après Ceaucescu et ses successeurs, les Roumains n'ont pas confiance en l'autorité incarnée par l'État, à tout ce qui paraît officiel.

On déplore que la communauté ne soit pas considérée comme prioritaire dans le processus d'intégration des immigrants. Les choses sont pourtant plus faciles quand on peut compter sur une personne avec qui on a des relations personnelles.

Les Églises de Villeray

Nous avons aussi inclus dans notre liste d'organismes ethnoculturels de Villeray les activités réalisées dans deux paroisses auprès de communautés bien précises.

Paroisse Saint-Grégoire-le-Grand

Sœur Gélinas de la Congrégation Notre-Dame s'occupe de la communauté latino-américaine à la paroisse Saint Grégoire-le-Grand. À la différence de ce qui se passe dans d'autres paroisses comptant un grand nombre de personnes issues des communautés culturelles, elle n'est pas d'origine latino-américaine. Auparavant elle travaillait à Sainte-Guadeloupe mais trouvait que le milieu était relativement fermé.

Sa clientèle latino-américaine vient de Villeray et des quartiers adjacents (Ahuntsic, Saint-Michel, Parc Extension, Petite Patrie) et de Laval.

Une de ses tâches est de « faire de la référence », c'est-à-dire d'orienter selon les besoins les personnes vers certains organismes où l'on parle espagnol.

Les besoins des Latino-Américains varient selon le temps de résidence. Pour les nouveaux arrivants, les problèmes principaux sont la langue, l'emploi et le logement. À la longue, les problèmes deviennent ceux du chômage, de l'écart

grandissant entre parents immigrés et enfants ainsi que les effets psychologiques des traumatismes subis dans le pays d'origine.

Comme le constatent d'autres intervenants, notre interlocutrice estime que les lieux de culte servent de point de ralliement pour la communauté. Après la Messe, on se réunit autour d'un café et on essaye de se mettre ensemble pour aider les nouveaux arrivants. Ces personnes n'ont généralement guère confiance dans les organismes gouvernementaux (où ils craignent fraude et corruption semblables à celles prévalant dans leur pays d'origine) ou dans les organismes communautaires.

Notre interlocutrice coordonne, avec des gens de la communauté, des levées de fonds pour l'organisation de fêtes et d'événements spécifiques.

Sœur Gélinas travaille souvent avec le CLAM. Elle regrette la suspicion dont témoignent certaines organismes communautaires à l'égard des églises et de leur travail social. Au cours des années, elle a essayé de nouer des liens avec d'autres paroisses ou communautés culturelles. Par exemple, elle collabore avec des Portugais.

Paroisse Saint-Vincent-Ferrier

L'Abbé Carlos Dias s'occupe de la communauté portugaise à la paroisse **Saint-Vincent-Ferrier**. Lui-même immigrant au Canada depuis 1997, il est très conscient des problèmes et besoins de la communauté portugaise. Celle-ci se compose à la fois d'une population vieillissante et qui parfois ne maîtrise pas le français, de nouveaux arrivants dans la trentaine et de Portugais de deuxième et troisième génération bien intégrés.

Le travail communautaire, voire la religion, est perçue dans la communauté portugaise comme étant un travail de femme ! Notre interlocuteur essaye donc de former des comités d'hommes afin d'impliquer toute la communauté. Il estime que les organismes monoethniques montréalais semblent parfois moins revendicateurs ou moins visibles que les autres, parce qu'ils réalisent les progrès réalisés par les immigrants en comparaison avec les problèmes vécus dans le pays d'origine.

Les immigrants portugais sollicitent de l'aide pour des problèmes familiaux, mais surtout de pauvreté. En général, ces personnes savent où s'adresser pour avoir de l'aide.

Il collabore à l'occasion avec la paroisse Saint-Édouard-le-Grand, avec celle de Santa Cruz ou encore avec la paroisse Saint-Kevin de la communauté philippine dans Côte-des-Neiges, mais pas avec les paroisses francophones car il n'y a

pas de groupe organisé pouvant faire office de vis à vis. Il collabore aussi régulièrement avec le Centre d'aide à la famille dans des programmes et groupes d'entraide contre la violence domestique.

Les organismes hors-Villeray

Un interlocuteur nous rappelle que Villeray et Petite Patrie ont déjà fait partie d'un même arrondissement et que beaucoup d'organismes ont gardé l'habitude de ne pas faire de différences entre les deux.

Les organismes multiethniques

Le Centre d'action socio-communautaire

Le Centre d'action socio-communautaire a été fondé en 1972 par des étudiants portugais conscients des problèmes de discrimination et d'exploitation dont étaient victimes les nouveaux arrivants et autres membres de la communauté portugaise sur le marché du logement et sur celui du travail. Le premier mandat fut donc l'information et la défense des droits des membres les plus démunis de la communauté portugaise. Depuis, d'autres mandats se sont rajoutés : l'accueil et l'intégration des immigrants nouvellement arrivés, l'alphabétisation et la francisation, l'employabilité, le développement des compétences parentales, le soutien socio-pédagogique de jeunes avec des problèmes de comportement et des difficultés scolaires, l'intervention auprès des aînés, etc. En 1994-1995, l'organisme change de nom, à la fois pour mieux coller à la nouvelle réalité et pour témoigner d'une ouverture à d'autres communautés culturelles mais aussi parce que l'on pressentait que certains ministères ne tarderaient pas à faire pression pour que les organismes monoethniques desservent d'autres clientèles ou disparaissent. Aujourd'hui, les membres de la communauté roumaine représentent près de 23 % du nombre total des usagers. Durant la dernière année près de 70 % des usagers provenaient de pays tels que l'Angola, le Brésil, l'Algérie, le Chili, la Colombie, la République du Congo, la Bulgarie, la Moldavie, la Tunisie et le Zaïre.

L'organisme fonctionne avec 10 employés et une soixantaine de bénévoles. Son financement est diversifié mais provient à 90 % de source gouvernementale. Durant ses 28 ans d'existence il a dû lutter avec acharnement pour préserver son identité et son autonomie.

Notre interlocutrice pense que l'existence des organismes monoethniques est à moyen terme menacée, peut-être au profit d'organismes créés de toutes pièces par le gouvernement ou encore d'organismes publics comme les Carrefours

d'intégration du MRCI. Quant à la Ville de Montréal, elle ne semble pas beaucoup tenir compte du réseau existant dans le milieu et privilégie la création de structures parallèles qu'elle va pouvoir contrôler.

Elle s'inquiète plus fondamentalement de la tendance du gouvernement à ignorer la réalité et les besoins réels des membres des communautés culturelles. Pour une intégration harmonieuse les immigrants ont besoin de beaucoup plus que d'apprendre simplement le français ! Que fait-on par exemple des aînés qui ne parlent que portugais et qui ont besoin d'être placés dans une résidence ou un centre d'accueil? Même si un bout de chemin a été fait, le réseau socio-sanitaire n'est pas encore prêt à répondre aux besoins de cette clientèle.

La clientèle desservie par le CASCAM ne provient qu'en partie du Grand Plateau où est situé l'organisme. La majorité provient du Grand Montréal, y compris des banlieues. Même si l'organisme est très impliqué tant localement que régionalement dans différents Comités, Regroupements et Tables, il est impossible de suivre ce qui se fait localement dans les différents quartiers d'où provient la clientèle.

Très souvent, les collaborations avec des groupes monoethniques se font via les Tables et Regroupements comme par exemple la TCRI.

Quelles sont les modes d'entraide au sein de différentes communautés ?

Les Portugais constituent une clientèle exigeante qui lorsqu'en difficulté s'attend à un service rapide et immédiat. Ainsi, plusieurs ne prendront pas la peine de prendre rendez-vous avec un intervenant du CASCAM et préféreront consulter par exemple une agence de voyage où ils feront traduire des documents ou remplir des formulaires gouvernementaux. Leur réseau social est également important.

Pour ce qui a trait aux Roumains, ce sont de grands consommateurs de services et plusieurs auront tendance à magasiner dans plusieurs organismes communautaires et à utiliser leurs églises. Mais ils sont aussi de grands consommateurs d'Internet.

Le CASCAM a toujours refusé d'être vu comme le représentant de la communauté portugaise. Il est conscient de son expérience, fait valoir son expertise dans plusieurs domaines, mais tout ceci ne lui confère pas le droit d'enlever le droit d'expression à la communauté. Aucun organisme monoethnique ne devrait être vu comme le porte-parole de sa communauté à moins bien sûr qu'il y ait eu une consultation publique et qu'un mandat ne lui ait été confié en ce sens, estime notre interlocutrice. D'ailleurs plusieurs de ces organismes n'ont pas les ressources nécessaires pour participer à des instances de concertation et ne

voient pas quel bénéfice immédiat ils pourraient en tirer. Ils n'ont pas une vocation locale mais régionale et n'ont pas une tradition de lutte et de revendication. Ils ne s'identifient pas aux Tables locales qui souvent ne tiennent pas compte de leur réalité. Ainsi Action solidarité Grand Plateau regroupe presque exclusivement des organismes francophones de l'est du quartier, qui ont une longue histoire de militantisme. Pour le CASC, la concertation est primordiale. D'ailleurs, compte tenu des Tables qui existent, il serait peut-être intéressant de coordonner les efforts de chacune par la création d'une nouvelle structure soit une Inter-Table comme l'Inter-CDEC.

La Maisonnée

La Maisonnée est un organisme important à la fois par son ancienneté, par le support gouvernemental qu'il reçoit, le volume et la variété de ses activités sans compter le nombre de ses collaborateurs (23 employés et 200 bénévoles). Fondé en 1978, avec l'aide de ministères pour faciliter l'établissement des Vietnamiens (Boat People), il a vu sa clientèle se diversifier considérablement. Latino-Américains (10 %), Européens de l'est (30 %) et 50 % d'Africains de différentes régions (mais au nombre desquels on compte beaucoup de Nord-Africains) composent sa clientèle actuelle; 2 000 nouveaux arrivants sélectionnés à l'extérieur et 1 000 revendicateurs du statut de réfugié.

Ses champs d'activité se sont eux aussi multipliés : aide à l'établissement, francisation, employabilité, lutte au décrochage scolaire. Récemment la Maisonnée a pris en charge deux Éco-quartiers (Père-Marquette et Saint-Édouard) pour mieux s'insérer dans le quartier, se lancer dans la vigilance environnementale et informer les nouveaux arrivants des politiques locales en matière environnementale.

Ses financements sont diversifiés (MRCI, RRSSS-MC, Centraide, ministère de la Solidarité sociale, etc.); l'organisme songe à créer une Fondation pour faire de la levée de fonds et financer des services aux réfugiés et immigrants de longue date. Il est également très actif en matière de concertation.

La vision qu'a son directeur par intérim de la participation des organismes monoethniques est très claire. Il estime que ce genre d'organisme est voué à disparaître dans la mesure où il n'est plus soutenu par les gouvernements et où les nouvelles vagues d'immigration sont nettement moins organisées que les anciennes. Il faut dire que dans la plupart des pays d'origine les pratiques communautaires sont d'autant moins développées que le rôle de l'État est important. Du reste, les immigrants éprouvent sans doute moins le besoin de

s'organiser quand ils voient tout ce que l'État peut leur offrir. Mais si cette aide diminue, cela pourrait changer.

Au sein de la Maisonnée on collabore peu avec ces organismes monoethniques et on cherche plutôt à combler les besoins avec l'aide des connaissances des personnes d'origines variées qui collaborent à la Maisonnée.

Les organismes monoethniques

Le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal

Le BCCHM est un organisme qui a une longue histoire. Créé en 1972, il s'occupe des différents problèmes rencontrés par les Haïtiens, qu'il s'agisse des jeunes, des aînés ou de problèmes d'employabilité. L'organisme possède sept employés stables (son directeur étant un retraité n'est pas rémunéré) et reçoit du financement du MRCI (la SACA et Centraide ont refusé de financer). Ce dernier fait régulièrement pression pour que le BCCHM élargisse sa clientèle. Mais on peut douter que les autres communautés ou les Montréalais en général soient intéressées à se joindre au BCCHM.

L'organisme est régional mais une partie importante de sa clientèle vient de Villeray.

Les collaborations avec d'autres organismes se font plus via des contacts personnels que de façon formelle et s'effectuent d'abord avec les organismes haïtiens. Ceux-ci, jadis très divisés, le sont moins aujourd'hui. Tous les organismes ne font cependant pas partie de la coalition créée récemment.

Le Bureau possède un secteur « Concertation et représentations ». La concertation est importante car cela permet de savoir ce qui se passe dans le quartier, cela permet aussi de se faire des alliés. Mais cela prend tellement de temps, nous confie notre interlocuteur !

Le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques

Cet organisme a été fondé en 1981, par une douzaines de femmes et couvre six pays : Inde, Pakistan, Bangladesh, Népal, Bhoutan, Sri Lanka. Association de bénévoles, elle est subventionnée depuis 1983. Le gouvernement du Québec lui demande d'aider les nouveaux arrivants à s'établir, ce qui couvre un éventail de champs d'intervention. On se demande si ce n'était là pour le gouvernement un moyen de compter sur du *cheap labor* connaissant les langues parlées dans ces pays. Le Centre n'aide pas seulement les femmes mais aussi leur famille. Il fait aussi de la sensibilisation à la culture sud-asiatique dans différentes institutions.

Le Centre possède quatre permanentes et est financé pour les trois-quarts des salaires par le MRCI, plus divers financements dont la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de Montréal Centre.

On dénonce les rapports de méfiance témoignés par certains organismes publics et leurs volontés assimilatrices. On signale que les Italiens et les Grecs se sont bien intégrés sans être assimilés pour autant.

Leur clientèle vient du Grand Montréal (Laval, Lachine, Rive sud, West Island, quartiers Côte-des-Neiges, Notre-Dame-de-Grâce/secteur Wakley, et Parc Extension en plus de Villeray). Or, le Centre est situé sur le Plateau où peu de compatriotes vivent car les loyers sont chers. Ce décalage entre la localisation du Centre et celle des communautés culturelles concernées semble faire problème et ne suscite guère de compréhension de la part des autorités. Le Centre a déménagé plusieurs fois et occupe à présent un espace donné gratuitement par la Ville, bien que ce ne soit pas une localisation idéale. Il ne veut pas non plus être trop collé sur d'autres organismes sud-asiatiques, car, traitant entre autres de cas de violence familiale, les femmes qui y viennent ne souhaitent pas y croiser des hommes de leur communauté (ce qui serait le cas en s'établissant dans un autre édifice où plusieurs organismes ont pignon comme la Maison de l'Inde, par exemple).

Le Centre participe à des organismes de concertation sectoriels (TCRI, Table de groupes de femmes de Montréal, Table régionale des groupes de femmes, Table PAFI du MRCI, etc.) mais non de quartier. Il aimerait cependant siéger sur la Table de concertation de Parc Extension puisque beaucoup de réfugiés y habitent, mais se heurte à un refus du fait qu'il n'est pas situé dans le quartier ! Le CLAM qui, lui, siège sur la Table de Parc Extension n'a que des employées temporaires qui parlent une ou deux des seize langues parlées par la communauté sud-asiatique (Punjabi, Hindi, Urdu, Bengali, etc.). Donc aucun permanent ne peut servir d'agent de liaison.

Les collaborations avec d'autres organismes sont nombreuses, à la fois, avec des institutions telles que le CLSC (qui n'a toutefois accepté qu'avec réticence des cours d'alphabétisation en anglais plutôt que des cours de littéracie en français) et avec des organismes ethnoculturels comme le Bouclier d'Athéna ou Centro Donne. Parfois les pratiques de collaboration se muent en rapports de rivalité, tellement la course aux subventions est importante.

Notre interlocutrice fait une longue description des organismes de ces communautés sud-asiatiques (associations pakistanaise, bangladaise, tamoul, hindi, Maison de l'Inde, etc.). Beaucoup de ces associations n'ont aucune

infrastructure, sont très précaires et dans l'ensemble entretiennent des rapports de méfiance les unes vis-à-vis des autres, ce qui ne facilite guère l'émergence d'un réseau bien organisé.

On reproche beaucoup à ces communautés de peu participer. Mais leur situation est particulière : récentes, peu nombreuses, elles sont aussi handicapées par des questions de langue. On devrait comprendre aussi que les organismes qui s'en occupent doivent résoudre mille problèmes concrets chaque jour et doivent choisir de façon très sélective les instances auxquelles ils participeront. « *But if they wonder why people from different walks of life don't come and participate it's also because it's not in their culture* ». Par ailleurs, on ne devrait pas sous-estimer des contributions comme la participation à une commission scolaire ou à un comité sur le racisme. « *So the South Asia community is actually very well represented, but not necessarily at conferences or seminars or on things like the Tables de Concertation* ».

CHAPITRE 6 :
LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS
ETHNOCULTURELLES AUX INSTANCES DE
CONCERTATION DE QUARTIER : ESSAI D'ANALYSE

Introduction

Après avoir présenté assez fidèlement le point de vue de nos interlocuteurs, nous reprendrons ces informations pour faire le point sur un certain nombre de questions.

Quel portrait peut-on faire de la participation des associations ethnoculturelles (monoethniques et multiethniques) aux instances de concertation de quartier ? Qu'en disent nos interlocuteurs ? Comment comprendre l'éventuelle non participation, les réticences, les inconforts ? Est-ce l'échelle du quartier qui pose problème, le fonctionnement de ces instances ou les modes de fonctionnement et les contraintes des associations ethnoculturelles, les traditions en vigueur dans leurs communautés d'origine en matière d'entraide et de concertation, les caractéristiques générales de ces communautés (ancienneté de l'immigration, etc.) ?

En tentant de répondre à cette question, il faudra éviter le piège d'une sur-ethnisation. Nous verrons en effet que certains problèmes ne concernent pas seulement les communautés culturelles mais les dynamiques communautaires en contexte de partenariat, de concertation, etc. La plupart des constats effectués ici ne sont pas propres au domaine des relations interculturelles, tant s'en faut.

Il ne faudrait pas non plus généraliser trop vite les résultats de l'analyse faite de la dynamique associative de Villeray à l'ensemble des quartiers et des TCQ de Montréal. La combinaison des deux enquêtes permet cependant d'éviter quelque peu les limites d'une étude de cas. Mais nous prendrons soin dans nos commentaires de préciser à laquelle des deux enquêtes nos propos font référence.

Les organismes ethnoculturels participent-ils aux instances de concertation ?

Nous avons vu au chapitre 3 que les TCQ possèdent une liste importante d'associations ethnoculturelles et que dans la plupart des quartiers un certain nombre d'associations ethnoculturelles siègent sur les instances de concertation, qu'il s'agisse nommément des TCQ ou d'autres tables de concertation sectorielles. L'analyse comparée des listes d'associations ethnoculturelles des TCQ et du BAI révèle cependant un déficit relatif d'associations monoethniques sur les listes des TCQ.

Cette présence des associations ethnoculturelles varie cependant d'une TCQ à l'autre comme le révèle l'analyse comparative présentée au chapitre 4. Dans les quartiers fortement multiethniques, le nombre d'associations ethnoculturelles siégeant sur les TCQ est évidemment élevé. Par contre dans les quartiers moins caractérisés par une grande diversité ethnique, les associations représentant les communautés les plus récentes sont absentes dans ces instances de concertation. Il y a aussi un certain nombre de TCQ qui n'ont pratiquement pas d'associations ethnoculturelles siégeant à titre de membre.

Nous avons relevé également une variation selon les communautés culturelles. Certaines sont bien représentées dans la plupart des instances alors que d'autres sont singulièrement absentes. Nous avons d'ailleurs retrouvé le même phénomène dans l'enquête sur Villeray et les intervenants communautaires semblent intrigués par cette absence et s'en inquiètent dans la mesure où ils supposent des besoins sociaux particuliers.

Enfin, le cas des associations monoethniques semble se distinguer de celui des associations multiethniques. Nous avons vu dans les chapitres 3 et 4 que relativement moins d'organismes monoethniques participent à des Tables de concertation intersectorielle de quartier à un titre ou un autre, encore que ces mêmes chapitres montrent bien qu'ils sont loin d'en être absents. Ceci rejoint les commentaires de nombreux intervenants dans Villeray; on y reviendra car il semble y avoir un malaise sur lequel il convient de se pencher.

La plupart des organismes interrogés dans notre enquête sur Villeray considèrent qu'ils participent ou que leur communauté participe, mais pas nécessairement sur une TCQ : une implication dans une commission scolaire ne vaut-elle pas une participation à une Table de concertation intersectorielle de quartier, nous dit-on ?

Dans le cas de Villeray proprement dit, la très grande majorité des associations ethnoculturelles participent à des instances de concertation. Plusieurs associations ethnoculturelles sont en effet membres du Conseil communautaire Solidarités Villeray ou participent à certaines de ses activités. Et parmi les autres organismes gravitant autour du Conseil ou membres du Conseil, on retrouve un certain nombre de personnes issues des communautés culturelles, à commencer par le coordonnateur du CCSV.

Ceux qui ne sont pas dans le réseau du CCSV en tant que tels ne sont pas pour autant nécessairement isolés. Plusieurs participent à d'autres organismes de concertation de quartier ou ont développé d'autres réseaux que ceux de Villeray. En voici quelques exemples :

- La Maison multiethnique myosotis est membre de la Table de concertation intersectorielle de Saint-Michel;
- L'Association des personnes âgées vietnamiennes est membre du Comité loisirs du Centre Lajeunesse;
- Le Centre culturel roumain entretient des relations avec le Conseil de développement culturel de Villeray (mais n'en est pas membre);
- Le Mouvement de Solidarité Québec-Roumanie fait partie du regroupement des organismes chapeautés par le Centre culturel Roumain;
- L'Association canadienne libanaise-syrienne est une organisation parapluie qui regroupe neuf organismes libanais-syriens;
- À l'extérieur du quartier, le Centre d'action socio-communautaire est membre de la Table de concertation intersectorielle Grand Plateau, de la TCRI et de la Table PAFI du MRCI qui s'occupe de francisation;
- Le BCCHM est membre de la Table de concertation intersectorielle de la Petite Patrie, de la TCRI et de la Table PAFI du MRCI;
- Le Centre communautaire des femmes sud-asiatiques est membre de la Table de concertation des groupes de femmes, de la TCRI et de la Table PAFI.

Il faut cependant noter que les organismes associés aux communautés arabophones et aux communautés de l'Asie du sud et jusqu'à un certain point d'Asie du sud-est ou de l'est semblent plus en retrait des circuits de la concertation, les deux parties de notre recherche convergent sur ce point.

Il faudrait s'interroger (et c'est ce que font plusieurs intervenants dont le CCSV) sur les raisons de ce retrait apparent : obstacles culturels, méfiances ou absence

de besoin, au double sens d'absence de problèmes sociaux vécus dans ces communautés ou d'absence de besoin de participer à des réseaux de concertation dans la mesure où ces organismes seraient très bien organisés. En effet il ne faut pas exclure l'éventualité que ces communautés se débrouillent fort bien avec leurs ressources propres, ce qu'on ne saurait blâmer à une époque qui valorise tellement l'autonomie et où il est question de réduire la taille de l'État.

De toute évidence, certaines communautés apparaissent plus énigmatiques que d'autres aux yeux de nos interlocuteurs : sont-elles auto-suffisantes ou au contraire fragiles ? N'a-t-on pas tendance à projeter nos propres schèmes en matière de problématiques sociales sur des groupes qui peut-être en ont de fort différents ?

Les questions posées relatives à ces communautés culturelles de même que celles concernant les groupes d'immigrants arrivés récemment sous-tendent largement la préoccupation formulée par plusieurs de nos interlocuteurs sur la disparition anticipée des organismes monoethniques. Ces organismes sont en effet vus comme des relais précieux pour rejoindre ces communautés. Mais nous avons aussi vu que pour certains interlocuteurs d'autres relais existent, en l'occurrence des personnes travaillant dans des organismes multiethniques mais étant originaires de ces pays notés comme « communautairement absents ».

On notera également qu'aucun interlocuteur n'a évoqué l'éventuel rôle de relais et de support privilégié joué par les associations monoethniques s'agissant de communautés racialisées. La question des minorités visibles n'a jamais été évoquée dans nos entrevues, comme si toutes les communautés culturelles étaient semblables ou dans une position semblable face à la discrimination raciale. Or la proportion de minorités visibles (dans la définition donnée par Statistique Canada) dans la population immigrante est en croissance depuis le début des années 1980, et ce, particulièrement chez les jeunes. Il est donc étonnant que l'on ne se penche pas de manière particulière sur la place que l'on fait à ces associations dans différentes instances de concertation.

La très grande majorité des organismes monoethniques sont inscrits dans des réseaux. Mais ils ne sont pas légion à être membres de Tables de concertation intersectorielle de quartier, à Villeray comme dans les autres quartiers (à quelques exceptions près), même si plusieurs expriment un intérêt de principe pour les travaux du CCSV qu'ils ne connaissent pas. Ils sont en tout cas moins nombreux à participer à de telles instances que les organismes sectoriels ou que certains organismes véritablement multiethniques. Nous avons vu d'ailleurs que l'immigration et les différences ethnoculturelles ne constituent pas pour les TCQ

un « secteur » à part entière, méritant d'être représenté sur les instances de concertation.

Il convient donc de s'arrêter un moment à la question de la participation spécifique des associations monoethniques.

De façon générale cette participation nous semble conditionnée par deux ordres de facteurs : ceux liés à la place que leur font ou non les instances de concertation et, en général, à la reconnaissance de leur rôle comme partenaires éventuels d'une part, et ceux qui regroupent les caractéristiques de leur dynamique interne et des communautés qu'ils représentent d'autre part.

Ouverture des instances de concertation mises en place par la société d'accueil à l'égard des organismes monoethniques

Quelle ouverture affichent les instances de concertation face aux associations monoethniques ?

Nous l'avons vu, certaines Tables de concertation intersectorielle de quartier comptent en général un certain nombre d'associations monoethniques parmi leurs membres, sauf s'il s'agit d'organismes définis comme « à vocation culturelle ». Il s'agit habituellement de gros organismes rattachés à des communautés culturelles bien établies (italienne, juive, etc.) et que l'on retrouvera d'ailleurs sur plusieurs instances de concertation.

Mais cette présence d'associations monoethniques sur des instances de concertation pose immédiatement des problèmes de représentativité que soulèvent tantôt les instances tantôt les associations elles-mêmes, ces dernières refusant souvent de représenter formellement leur communauté, comme l'ont révélé nos entretiens dans Villeray.

Dans le cas du CCSV on peut parler d'une ouverture conditionnelle : tout en ayant un doute sur le principe de nommer au CCSV des organismes monoethniques en tant que tels (une représentation par problèmes ou par secteur semblant préférable, mais l'immigration ou l'interculturel n'est pas vu comme un secteur dans les TCQ), la présence de telles associations dans le membership du CCSV témoigne bien en pratique de l'ouverture du Conseil (Villeray compte d'ailleurs une bonne proportion d'associations monoethniques ou multiethniques parmi les membres du Conseil, comparé à d'autres quartiers, comme nous l'avons vu au chapitre 4).

Ce dernier souhaite toutefois que les organismes respectent certaines conditions (être « communautaire », avoir un fonctionnement démocratique et reposer sur une participation volontaire). Le CCSV compte aller dans la mesure du possible recruter des organismes ethnoculturels, monoethniques ou multiethniques (« *les plus gros et les représentatifs* »). Mais il est clair que le CCSV se montre réservé face à l'idée de faire appel systématiquement à des organismes monoethniques dans une logique de représentation, et il n'est vraiment pas le seul à exprimer cette réserve. Plusieurs autres organismes que nous avons interrogés ont exprimé les mêmes hésitations.

Par ailleurs, dans la réalité quotidienne de leurs activités, plusieurs organismes parapublics ou à clientèle large travaillent pourtant par groupe ethnoculturel, pour des raisons de commodité. Pour certaines activités, il est en effet plus facile de regrouper les personnes d'une même origine. De plus, plusieurs de nos interlocuteurs sont très soucieux de comprendre la manière dont fonctionnent certaines communautés culturelles dans la mesure où cela conditionne les types de besoins auxquels il faut répondre, la conception des services offerts, etc. Cela les porte donc à souhaiter nouer des relations avec les organismes importants pour ces communautés pour améliorer leur expertise.

On peut donc parler d'un paradoxe entre une philosophie générale qui consiste à travailler par problèmes sectoriels et qui donne la priorité aux similitudes au-delà des différences culturelles d'une part, et la réalité quotidienne des pratiques conduisant à s'adapter sans cesse aux caractéristiques culturelles.

Nous avons aussi constaté, toujours dans Villeray, que certains organismes sectoriels en principe ouverts aux associations monoethniques ne semblent pas en pratique avoir de contacts avec ce genre d'organisme et ne semblent pas non plus soucieux d'établir de tels liens. Certains préfèrent compter sur des individus particuliers pour avoir une meilleure connaissance des besoins des communautés culturelles plutôt que sur des organismes qui relayeraient leur spécificité en tant que tels et dont on pourrait toujours questionner la représentativité.

Au total, l'ouverture des instances de concertation à des associations monoethniques en tant que membres éventuels apparaît au mieux ambiguë. Cette attitude ne relève pas nécessairement de choix faits par les intervenants en fonction d'une conception précise de l'intégration sociale, assimilationniste ou multiculturaliste. Elle nous semble notamment renvoyer à la progressive marginalisation de ce type d'associations, un temps considérées comme des agents privilégiés d'intégration sociale avant de se voir réduits à un rôle d'agent culturel (et encore une conception bien limitée de la culture, proche du folklore),

puis d'être suspectées de favoriser une ghettoïsation des minorités culturelles. On ne saurait en effet passer sous silence les changements substantiels introduits par les deux paliers de gouvernement qui ont fortement réduit leurs subventions aux organismes monoethniques pour les inciter à s'ouvrir à une clientèle multiethnique. La très grande majorité de nos interlocuteurs ont d'ailleurs soulevé la question de leur propre initiative, quel que soit leur statut. Pour certains, les organismes monoethniques constituent une espèce en voie de disparition et le message envoyé par les gouvernements est à cet égard décisif.

Politiques de subvention des gouvernements supérieurs

Nos interlocuteurs ne sont pas entièrement maîtres du jeu dans la construction de leur membership. La majorité des intervenants ont évoqué d'une manière ou d'une autre l'importance des changements de politique à l'égard du financement des associations monoethniques tant au gouvernement fédéral qu'au gouvernement provincial, ce dernier se méritant davantage de commentaires de nos interlocuteurs.

Certains prêtent même au gouvernement du Québec la volonté de faire disparaître ce genre d'organisme à moyen terme et de se substituer à eux dans l'aide aux communautés culturelles afin d'accélérer l'assimilation des immigrants (on rappelle que les communautés culturelles plus anciennes italiennes ou grecques bien intégrées ne sont pas pour autant assimilées). D'autres, plus nombreux, estiment important de favoriser les organismes multiethniques, mais hésitent à accepter la disparition complète des subventions aux organismes monoethniques. Parmi ces derniers, plusieurs associés aux minorités visibles auraient du reste sans doute bien du mal à se « reconverter ».

Certaines associations monoethniques jouent un rôle particulier de « réservoir d'expertise » dans la connaissance d'une communauté culturelle donnée et sont sollicités par les intervenants pour cette raison. Cette expertise recouvre aussi la dimension linguistique. Ceci est d'autant plus significatif que l'on souligne par ailleurs l'importance de la langue d'origine dans la fourniture de certains services (aux aînés et aux réfugiés par exemple). On estime peu réaliste le fait de se doter de compétences dans une grande diversité de langues, advenant une forte diversification de leur clientèle.

D'autres estiment que l'État doit vérifier la pertinence et l'efficacité des services qu'il subventionne. Ils estiment aussi qu'en fin de compte les organismes monoethniques sont repliés sur eux et semblent peu enclins à participer aux entreprises communes. « *Souvent les groupes monoculturels ont tendance à se*

transformer en petits châteaux-forts où tout le monde se connaît, c'est toute une petite clique, ils s'autosuffisent, ont plus de difficultés d'agir en réseau. »

Ouverture face aux organismes religieux

Les églises ne sont pratiquement jamais invitées à participer aux instances de concertation de quartier. Or celles-ci jouent parfois un rôle non négligeable dans l'accueil des nouveaux immigrants et dans le soutien communautaire aux minorités.

À Villeray, comme dans bien d'autres quartiers, le principe de la laïcité mis de l'avant par plusieurs organismes tranche avec la présence non négligeable des églises dans la construction des réseaux dits communautaires. A priori plusieurs organismes identifiés à la société réceptrice ne sont pas portés à élargir leur réseau aux églises. Pourtant, ces dernières sont omniprésentes dans la construction des dynamiques associatives et communautaires, y compris celles de la société d'accueil.

Rappelons que c'est le secteur ecclésiastique qui a initié la tradition de concertation inter-communautaire qui a donné lieu à la formation du CCSV dans Villeray. Par ailleurs, un des plus gros organismes du quartier, le Patro le Prévost, veut réactiver ses activités d'éducation religieuse et compte sur les communautés culturelles pour lui fournir une certaine clientèle. Mais les organismes liés aux églises catholiques francophones ne semblent guère avoir de collaborations avec des églises identifiées aux communautés culturelles. Quelques collaborations entre diverses églises de communautés culturelles différentes semblent par contre se nouer.

Pourtant les églises sont identifiées par de nombreux intervenants comme des lieux communautaires importants où une bonne partie des immigrants vont chercher de l'aide après avoir épuisé les ressources de l'entraide familiale. De plus, elles jouent un rôle d'autant plus important dans le cas des communautés relativement peu organisées sur le plan communautaire; c'est le cas par exemple pour certaines communautés d'Afrique du nord ou du centre (catholiques, anglicans et évangéliques), certaines communautés sud-asiatiques, certains groupes de l'Asie de l'est ou du sud-est ainsi que dans certains pays de l'Europe de l'est. La liste des lieux de culte à Villeray donne également une idée du nombre important d'églises protestantes-réformées (voir l'annexe 1).

Certaines offrent des « opportunités de participation » pour reprendre le terme de R. Breton (Breton, 1997). Ainsi les églises protestantes sont-elles des lieux de

sociabilité dans la mesure où après l'office on se réunit autour d'un café. Des pratiques semblables prévalent également chez les Roumains, les Latino-Américains, ou dans la communauté haïtienne.

Conscient du rôle joué par ces églises, le CCSV se propose donc de tenter de rejoindre ce « secteur » qu'il juge important, à la condition toutefois qu'il ne s'accompagne pas de logiques « racistes ou sexistes » comme c'est le cas dans certaines communautés musulmanes, nous a-t-on dit à plusieurs reprises. En effet, plusieurs interlocuteurs évoquent ces traits et justifient ainsi leurs réticences à l'égard de certains groupements religieux.

Enfin, il faut souligner la grande difficulté que nous avons eue au long de notre enquête à rejoindre quelques intervenants de lieux de culte.

La barrière de la langue

Il faut enfin revenir sur l'épineux problème du confort linguistique, ce thème ayant été abordé d'une manière ou d'une autre par la quasi-totalité de nos interlocuteurs. Le fait que les entrevues aient été faites par une anglophone, tantôt en français tantôt en anglais, doit bien sûr être pris en considération. Nos interlocuteurs auraient-ils changé l'essence de leurs propos en présence d'un(e) francophone, et si oui, de quelle manière ? Voilà une question à laquelle nous n'avons pas de réponse. L'important est de souligner le fait que toutes les entrevues ont été faites par la même personne et qu'elles ont été enregistrées. On notera à l'occasion l'étonnante convergence des points de vue entre organismes différents, ce qui nous porterait à minimiser l'importance de la langue maternelle de la personne qui a mené les entrevues.

Comme nous l'avons déjà observé dans d'autres quartiers (Côte-des-Neiges, Petite-Bourgogne, etc.), plusieurs interlocuteurs (qu'il s'agisse d'organismes ethnoculturels ou des organismes sectoriels) associent une certaine réticence à participer aux instances de concertation à l'inconfort que représenterait l'usage du français. D'un côté les organismes sectoriels invoquent souvent le facteur linguistique pour expliquer leur propre peu d'empressement à chercher à faire des contacts avec les organismes monoethniques. De l'autre, les organismes monoethniques avouent leur malaise face à des réunions menées en français et considèrent que l'essentiel pour eux est de pouvoir rejoindre leur clientèle dans la langue du pays d'origine.

Ce facteur « paralysant » est évidemment plus marqué dans certaines communautés que dans d'autres. Précisions qu'il ne s'agit pas nécessairement

de la méconnaissance du français mais plutôt du malaise que l'on éprouve à parler en public dans une langue qu'on ne maîtrise pas bien. Or les réunions organisées par les TCQ sont souvent « impressionnantes » du seul fait du nombre de participants et du relatif formalisme qui y prévaut.

Au fond, chacun se sent plus ou moins exclu, les francophones par les organismes où domine une autre langue que le français ou l'anglais, les intervenants des associations ethnoculturelles des tables de concertation où une assez bonne maîtrise est, informellement, requise.

Caractéristiques des communautés

Une des premières conditions pour assurer la présence des communautés culturelles est le fait associatif. Or beaucoup s'inquiètent, on l'a dit, de la diminution du nombre d'organismes monoethniques. Dans les faits, on ne dispose d'aucune donnée pour apprécier le fondement de cette inquiétude. Si elle s'avérait justifiée, on peut se demander si le nombre d'associations monoethniques ne serait pas en train de diminuer fortement à la fois du fait de la réticence des gouvernements à soutenir les associations monoethniques mais aussi du fait des caractéristiques même de ces communautés.

L'ancienneté des communautés est un facteur important qui joue de toute évidence sur la participation des organismes monoethniques aux instances de concertation. Généralement mieux organisées, les communautés installées à Montréal depuis longtemps ont à la fois plus de ressources et de compétences en matière de participation. C'est vrai pour la communauté italienne en tout cas, mais il ne faudrait pas généraliser trop vite. Cette communauté n'est d'ailleurs pas souvent représentée dans les TCQ, comme nous l'avons vu au chapitre 4. La communauté haïtienne, elle, a un réseau important mais elle a pendant longtemps éprouvé de la difficulté à développer des stratégies de concertation. Encore aujourd'hui, il est difficile de voir quel organisme pourrait jouer le rôle d'organisme-parapluie. Dans les communautés arrivées au Québec plus récemment, certaines apparaissent très peu organisées comme communauté, c'est le cas des Algériens notamment.

Un de nos interlocuteurs note d'ailleurs que dans son pays d'origine, la **tradition associative** et bénévole n'est guère développée. Plusieurs évoquent également l'impact des divisions politiques dans et entre les pays d'origine pour expliquer les difficultés de se regrouper en association. De fait plusieurs communautés installées ici semblent relativement divisées, mais les motifs de clivage varient : que l'on pense aux ancrages villageois des Italiens, aux clivages politiques et

religieux en Afrique du Nord, en Asie du Sud (deux régions qui correspondent ici à des communautés relativement peu organisées, à la différence, nous dit-on, de l'Asie de l'Est et du Sud-Est), aux tiraillements entre Latino-Américains, etc. La conjoncture politique prévalant dans certains pays explique aussi le retrait de certaines communautés face à la participation à la vie civique. Certains organismes éprouvent d'ailleurs un certain malaise face à l'orientation un peu trop revendicatrice que semblent afficher des organismes de concertation. Ces derniers semblent mobilisés par un rapport de pouvoir face au gouvernement, jeu auquel se refusent de nombreux organismes ethnoculturels. Ceci correspond d'ailleurs à un constat effectué par l'enquête menée par le CCSV auprès de diverses associations.

Quelques interlocuteurs ont aussi noté que certaines communautés plus récentes semblent **moins nettement regroupées au sein de quartiers donnés** comme le furent jadis les Italiens, Portugais, Juifs, etc., et suggèrent que cela pourrait entraver la formation d'associations.

Dans notre problématique nous avons évoqué d'autres facteurs généralement mentionnés pour expliquer le regroupement en communauté et la volonté de faire valoir le point de vue de celle-ci. Il s'agit entre autres du **diagnostic que posent les immigrants sur l'ouverture de la société d'accueil** à l'égard des minorités, et notamment l'existence de pratiques discriminatoires. Il n'est toutefois pas évident que cela se traduise par une volonté de participation au niveau local; c'est au niveau régional que l'on préfère généralement défendre sa communauté. Le « retrait » des communautés d'Asie de l'Est au niveau local en serait peut-être une illustration, mais plusieurs de nos interlocuteurs ont le sentiment que ces communautés sont très bien organisées. Par ailleurs il faut préciser que dans un passé récent, plusieurs ont noué des collaborations intéressantes avec les Services à la famille chinoise ou avec Amitié chinoise de Montréal. Enfin, il faudrait se demander si ces communautés n'ont pas vu partir certains de leurs compatriotes vers d'autres provinces, ces dernières années.

Caractéristiques des organismes ethnoculturels

Les modalités de (non) participation des organismes ethnoculturels sont conditionnées par un certain nombre de caractéristiques de ces organismes concernant leur fonctionnement mais aussi par les dynamiques d'échange qu'ils ont instaurées avec leurs membres et avec leur environnement. Les informations dont nous disposons pour comprendre ces éléments nous sont à la fois fournies par les organismes eux-mêmes mais aussi par nos autres interlocuteurs. On

verra que la plupart de ces traits ressemblent beaucoup à ce que mettent en évidence les recherches sur les hauts et les bas des partenariats et des diverses formes de gouvernance locale dans tous les domaines de la vie sociale.

Taille et ressources

Tout le monde s'accorde à estimer que, généralement, la petite taille des organismes ethnoculturels et tout particulièrement celle des organismes monoethniques, le statut de leurs ressources (surtout bénévoles dans le cas des organismes monoethniques) constituent des contraintes majeures à la participation. On notera que ceci rejoint tout à fait les constats faits dans des enquêtes européennes de grande ampleur sur les partenariats et les nouvelles formes de gouvernance (Burns, 2000; Taylor, 2000; Kearns and Forrest, 2000). Ils n'ont ni le temps ni le personnel requis pour siéger sur une série de comités de manière régulière. Les organismes à large clientèle, généralement beaucoup plus gros, déclarent affecter des ressources entièrement aux tâches de réseautage, ce que ne peuvent pas se permettre les autres.

Il faut donc tirer une conclusion importante de ces constats largement partagés : la participation est onéreuse en temps et en ressources et n'est, de ce fait, réservée qu'aux organismes assez gros qui sont d'ailleurs les premiers à reconnaître cette réalité.

De plus, la multiplication des instances de concertation liée aux divisions territoriales (à chaque quartier, sa ou ses Tables de concertation intersectorielle) rend le problème encore plus épineux pour des organismes qui en très grande majorité nous ont dit avoir une clientèle régionale à la grandeur de l'île voire à l'échelle de la région métropolitaine. Cela dit, certains organismes qui ne se définissent pas comme ethnoculturels mais sont également de petite taille, prennent le temps de participer de manière régulière aux instances de concertation. La taille de l'organisme n'est donc pas le seul facteur qui joue sur les pratiques de participation.

Les pratiques de participation des organismes monoethniques

La participation des organismes ethnoculturels aux instances de concertation donne lieu également à des avis différents, mais relativement convergents. Les « autres » organismes estiment que les organismes monoethniques participent de façon épisodique aux réunions de concertation : ils n'assistent pas à toutes les réunions, ils quittent la réunion avant la fin, etc.

De leur côté de nombreux organismes monoethniques (ou qui l'ont été mais ont à présent une clientèle plus large) s'estiment trop pragmatiques pour prendre le temps de discuter avec les autres organismes sans nécessairement avoir d'objectif d'action concrète à la clé (impression de blabla...). Ils auraient somme toute une vision beaucoup plus instrumentale de ces réunions de concertation. On dit même que la participation à des instances de concertation n'est pas dans leur culture, n'est pas source de valorisation équivalente ou de pouvoir pour les intervenants.

On fera ici à nouveau un parallèle avec les résultats de nombreuses études sur les partenariats qui montrent bien que la définition de projets précis est généralement un facteur à partir duquel il est plus facile de mobiliser des partenaires que les habituelles structures de concertation. Avec la multiplication des activités de réseautage, on peut parler à juste titre de *network fatigue* (selon l'excellente expression de Taylor, *op.cit.* p. 1030). Mais dans le cas des organismes monoethniques, c'est d'abord la faiblesse de leurs ressources organisationnelles qui rend impératif un fonctionnement par objectif dans le cas des collaborations externes.

De plus, leur approche de la concertation ou de la collaboration épouse des modalités différentes qui vont de pair avec leur manière d'établir des relations avec leurs membres.

Un interlocuteur évoque aussi la volonté qu'auraient les organismes monoethniques de garder un certain monopole sur leur communauté. Encore une fois, il ne s'agirait pas d'un problème propre aux associations ethnoculturelles mais bien d'un trait largement répandu dans les dynamiques associatives de bien des secteurs de la vie sociale.

Différents styles relationnels

Plusieurs organismes monoethniques insistent sur les relations personnelles comme condition préalable à tout échange d'information, de services, etc. Il faut d'abord prendre le temps de se connaître (prendre un café par exemple) avant de considérer toute demande (cela vaut aussi pour les chercheurs, qui doivent nouer des contacts avant de procéder à l'entretien). Il n'est donc pas étonnant que plusieurs déplorent l'usage du téléphone comme substitut à cette étape préalable (« *les Québécois veulent aller trop vite, ils veulent tout faire au téléphone* »). On fera à nouveau un parallèle avec les constats dégagés par plusieurs chercheurs sur l'incontournable période d'appropriation qui doit précéder toute entreprise partenariale (Charbonneau, 1999).

En même temps, plusieurs groupes estiment qu'ils sont plus « formels », ont une structure d'autorité à respecter, ce qui ne cadre pas nécessairement avec les critères d'efficacité ambiants. Plusieurs reconnaissent d'ailleurs que les « *organismes québécois sont beaucoup plus efficaces, c'est plus facile de travailler avec eux* ».

Certains de nos interlocuteurs sont d'ailleurs assez critiques vis à vis du mode de fonctionnement de leur propre communauté. Mais en contrepartie ils soulignent les rapports de loyauté à la communauté culturelle (« *on ne peut pas critiquer, la solidarité absolue est exigée* ») et la tradition de réciprocité qui y règne même pour celui qui est le « client » (exemple : promettre une pizza en remerciement de l'aide apportée pour remplir un formulaire. Soulignons le fait que la promesse de pizza ne se réalisera peut-être pas mais cela n'a pas d'importance. Le dire suffit à consolider le lien au-delà du service fourni).

Le registre des relations personnelles est très important aux yeux des organismes ethnoculturels pour permettre l'instauration d'un climat de confiance. C'est en effet, nous dit-on, parce qu'ils se sentent en confiance que les immigrants s'adressent à eux plutôt qu'aux organismes à clientèle plus large ou aux organismes associés à la société d'accueil, après avoir épuisé les ressources des solidarités familiales et amicales. Inversement, les attitudes de méfiance réciproque héritées des régions d'origine, freinent la construction de solidarités communautaires (cas de l'Amérique latine ou des régions de l'Asie du Sud).

La question de la langue joue ici un rôle capital dans la construction de cette relation de confiance avec la « clientèle »; la grande majorité de nos interlocuteurs s'entendent sur ce constat.

Des réseaux différenciés

Nous avons dit que les organismes ethnoculturels, loin d'être isolés, se sont construits des réseaux qui dans certains cas incluent les instances de concertation. Mais dans l'ensemble, on note de nettes différences entre les réseaux de des organismes monoethniques et ceux des autres organismes.

Ils sont avant tout structurés autour de la communauté culturelle et donc comprennent surtout des organismes oeuvrant pour la communauté, dont des églises, ou alors pour le même type de clientèle (essentiellement le cas des organismes offrant des services aux femmes). Les organismes-parapluie ou les

instances de concertation y sont plus marginaux. Une exception toutefois : la TCRI, mentionnée par la grande majorité de nos interlocuteurs.

Quand on regarde à présent le réseau des organismes non définis comme ethnoculturels, on note également que les organismes monoethniques y sont peu présents. Plusieurs interlocuteurs nous ont carrément répondu par la négative lorsque nous les avons interrogés sur leurs liens avec de tels organismes. De la même manière, les églises sont peu présentes dans la majorité des réseaux actuels des organismes sectoriels.

On a donc au total deux types de réseaux bien différenciés qui se recoupent en quelques points mais restent relativement distincts.

Un capital social fragile?

On peut utiliser la notion de capital social à deux niveaux : pour caractériser les ressources mobilisées par les communautés culturelles; pour caractériser les réseaux du quartier.

Au premier niveau, le capital social dont dispose chaque communauté culturelle varie d'une communauté à l'autre. La notion de *confiance* a souvent été utilisée par nos interlocuteurs, soit pour décrire la dynamique de leurs relations avec leur « clientèle », soit pour désigner les rapports (positifs ou négatifs) entre différentes composantes d'une communauté régionale. Elle semble déterminante en tout cas pour la dynamique associative. La langue joue, on l'a vu, sur la qualité de la relation de confiance, comme facteur d'inclusion ou d'exclusion. Les caractéristiques du pays d'origine ou plus exactement de ce qu'y ont vécu ceux qui l'ont quitté pèse aussi sur le potentiel associatif.

Les **pratiques de réciprocité** varient aussi selon les communautés mais ce point n'est pas ressorti de façon majeure.

On peut dégager des propos de nos interlocuteurs l'impression suivante : le capital social des communautés immigrantes plus récentes semble plus faible que celui des plus anciennes. Mais deux considérations viennent tempérer cette hypothèse : cette faiblesse est peut-être davantage liée à l'ancienneté qu'aux communautés proprement dites. Ensuite, plusieurs communautés récentes semblent « énigmatiques » pour nos interlocuteurs. On ne sait tout simplement pas ce qui s'y passe.

Vu à l'échelle du quartier cette fois, le capital social apparaît jusqu'à un certain point **fragmenté**. Les TCQ n'arrivent pas toujours à faire office de ponts entre différents réseaux. Les associations sectorielles et ethnoculturelles fonctionnent

selon des filières souvent distinctes. Parmi les secondes, les organismes monoethniques semblent par ailleurs s'atrophier (mais il faut également reconnaître que plusieurs organismes officiellement multiethniques fonctionnent en fait davantage comme des associations monoethniques).

Il semble difficile d'entrevoir la possibilité d'organiser des ponts entre les deux, dans la mesure où la légitimité des associations monoethniques a été sérieusement mise à mal par les gouvernements. Cette fragmentation n'est pas nécessairement une caractéristique négative du capital social local. Mais cela suppose que l'on admette au départ la diversité des filières de réseautage.

Le fonctionnement souvent très formalisé des TCQ entrave peut-être également la construction de relations de confiance. À cet égard, le CCSV de taille assez modeste, permet une convivialité fort appréciée de ses membres, comme l'ont noté plusieurs interlocuteurs. Cet « atout » illustre aussi l'importance de la capacité de nouer des *liens personnels* entre intervenants.

Enfin, le **quartier comme territoire privilégié d'engagement dans les affaires de la communauté** est une idée qui ne fait pas consensus. La dispersion des clientèles immigrantes sur un territoire plus large impose une sérieuse limite aux engagements éventuels des associations envers un quartier donné. Pourquoi privilégier une TCQ plutôt qu'une autre lorsque la clientèle se répartit entre plusieurs quartiers? L'échelle du quartier semble relativement peu pertinente pour plusieurs associations ethnoculturelles en matière de réseautage car elles n'ont pas les moyens de multiplier leurs investissements en s'impliquant dans plusieurs quartiers. Le résultat pour les instances de concertation de quartier, c'est qu'il leur manque certains partenaires pertinents au vu de la composition ethnoculturelle du quartier.

CONCLUSION GÉNÉRALE ET PISTES DE DÉBATS

La liste des organismes ethnoculturels membres des Tables de concertation intersectorielle de quartier comprend une proportion non négligeable des associations ethnoculturelles que l'on peut retrouver dans ces quartiers. Les plus grosses associations ethnoculturelles y compris monoethniques semblent y être représentées. Ce n'est pas le cas pour les associations plus petites. Dans l'ensemble il ne semble pas y avoir beaucoup d'organismes activement associés aux autres instances (TCRI, MRCI) qui ne sont pas membres des TCQ. Par contre les associations à vocation strictement culturelle ne figurent jamais sur les listes des TCQ. Il faudrait toutefois s'assurer que certaines d'entre elles ne s'occupent pas aussi d'accueillir les nouveaux arrivants, comme nous l'avons constaté dans un cas ou deux à Villeray. Nous avons également noté le rôle parfois important que jouent à cet égard les agences de voyage, ainsi que celui des églises. Le portrait des organismes qui s'occupent d'accueil et d'intégration des immigrants est donc passablement complexe et il semble bien difficile de tous les incorporer dans un même réseau.

Par ailleurs, à Villeray, parmi les organismes non membres du CCSV, peu d'associations monoethniques, même petites, apparaissent isolées, non réseautées.

Les TCQ ne représentent qu'une des formes possibles de lieux de concertation à l'échelle locale.

Il faut d'abord rappeler leur très grande diversité d'un quartier à l'autre dans la mesure où elles sont issues de dynamiques locales par définition très particulières qui doivent beaucoup aux effets de milieu que produisent la combinaison de peuplements socioculturels historiquement situés. Ce n'est pas un hasard si à Villeray, une de ces Tables est le Conseil communautaire Solidarités Villeray.

Il faut ensuite accorder une attention spéciale aux associations ethnoculturelles (surtout monoethniques) issues des groupes d'immigrants arrivés plus ou moins récemment. Ces associations sont en général moins grosses, moins solides et moins stables... quand elles existent ! Elles semblent avoir des modes de fonctionnement bien différents de ceux des organismes sectoriels. Notre portrait de Villeray présente l'image d'une vie associative à deux vitesses, jusqu'à un certain point. Plusieurs communautés culturelles récentes ne sont pas très présentes sur les instances de concertation. Ce sont aussi souvent celles dont

on parle avec méfiance, que l'on associe à tort ou à raison à des «problèmes». Nos interlocuteurs mentionnent souvent les « Musulmans », les «Arabophones», les Asiatiques (du sud). On parle moins des Nord-Africains et des Européens de l'Est. Quant aux Asiatiques de l'Est et du Sud-Est, on nous dit qu'ils sont sans doute bien organisés, qu'ils ont probablement leurs propres réseaux.

On notera que si dans Villeray ces différentes clientèles ne correspondent encore qu'à des minorités statistiques peu importantes, c'est moins vrai dans certains quartiers plus multiethniques. Et d'ailleurs il s'agit en général de groupes en croissance.

En bref, dans l'ensemble des TCQ, la concertation semble avoir rejoint les anciennes communautés (à quelques exceptions près, dont la grecque), mais moins bien les récentes. Il faut donc poser la question de savoir si les formes organisationnelles que prend la concertation sont bien adaptées à cette nouvelle conjoncture. Le formalisme institutionnel des TCQ et leur territorialisation posent certains problèmes, on l'a vu.

En dehors de la question de l'affaiblissement éventuel des organismes monoethniques discutée plus haut, il faut sans doute pointer du doigt la formule même des instances de concertation de quartier. Notre enquête montre clairement qu'il s'agit d'une formule avec laquelle ne se sentent à l'aise que les organismes ayant les ressources nécessaires pour y consacrer du temps (et encore, on ressent une certaine *network fatigue*, pour reprendre le terme de Taylor). Encore une fois, ce trait n'est pas propre aux organismes s'occupant d'immigrants.

À cet égard, on observe une dichotomie marquée entre d'une part de gros organismes bien financés, stables, implantés depuis longtemps et une constellation de petites associations souvent précaires, peu équipées, composées de bénévoles et souvent associées à des communautés récemment arrivées. L'instance de concertation risque alors de devenir l'inverse de ce pourquoi elle a été créée jusqu'à un certain point : elle deviendrait un lieu où s'opère une mise à distance réciproque de ces deux types de groupes.

Il y a donc un défi important à relever en matière de concertation.

On peut se demander s'il est sage de ne miser que sur une seule formule de concertation locale. Nous avons observé de nettes différences dans les styles relationnels avec lesquels les organismes abordent leur mandat, dans le type de réseau dans lequel ils s'insèrent, dans les pratiques de concertation. Il serait peu judicieux d'homogénéiser ces pratiques et de risquer ainsi d'affecter l'efficacité des organismes dans les services d'aide qu'ils dispensent. De nombreux

immigrants se dirigent vers ces associations précisément parce qu'elles diffèrent des institutions de la société réceptrice.

Il faudrait donc pouvoir envisager la coexistence de différents modes de concertation, quitte à renoncer aux avantages d'une concertation centralisée à l'échelle d'un quartier. Les réalités immigrantes sont multiples : ce qui marche avec une communauté n'est pas nécessairement approprié à une autre.

Plusieurs intervenants se demandent à quoi sert la concertation, les buts précis qui sont poursuivis par les instances de concertation et en quoi cette collaboration peut les aider dans leur propre travail. Mobiliser différents organismes autour d'un projet commun, ponctuel, temporaire est une formule de concertation qui paraît attrayante pour des organismes restreints par de faibles ressources et forcés d'avoir une attitude très pragmatique. Ce peut être aussi une manière d'aller chercher plus de ressources pour mener à bien une action précise. Et nous avons vu que l'insuffisance de ressources dans les petits organismes est un problème majeur qui entrave toute perspective de concertation. Il faut donc ou bien leur en attribuer ou changer de manière de faire, du moins dans le domaine des relations interculturelles. Précisons que ce qui vaut pour un secteur d'intervention ne vaut pas nécessairement pour un autre. Les TCQ ont d'ailleurs la latitude voulue pour innover dans les modes organisationnels.

Le problème de l'inconfort linguistique pourrait ainsi s'avérer moins gênant s'il s'agit de collaborer à un projet commun plutôt que de participer à une instance formelle, avec ses procédures, mais aussi ses jeux de pouvoir.

Mais la formule des TCQ pourrait poser un autre type de question, plus délicate, celle de la fonction de représentation que pourraient lui faire jouer les gouvernements et municipalités. Trop d'interlocuteurs l'ont soulevée d'une manière ou d'une autre pour qu'on n'en fasse pas mention dans cette conclusion. L'idée de faire parler un quartier d'une seule voix soulève de vives réticences. Les TCQ représentent les organismes qui en sont membres. Elles ne représentent pas pour autant les populations du quartier, du moins pas dans leur diversité. Et même au niveau des associations monoethniques, la question de la représentation fait problème. Les associations monoethniques ne veulent pas représenter les autres associations de leur communauté, les organismes que nous avons qualifiés de sectoriels ne veulent pas que des organismes représentent une communauté culturelle. Les uns et les autres ne voient pas d'un bon œil les pressions que pourraient exercer les bailleurs de fonds pour faire de ces tables des passages obligés dans l'expression des besoins, l'octroi des programmes, etc.

Les membres des TCQ rejoignent en cela un problème soulevé par un grand nombre de chercheurs tant en Europe qu'en Amérique du Nord. La question des rapports entre démocratie représentative et démocratie participative suscite un malaise généralisé. Les bailleurs de fonds ont intérêt à réduire le nombre de leurs interlocuteurs, à s'assurer qu'il n'y aura pas de double emploi, et à garantir une certaine légitimité à leurs interventions. Ces exigences ne peuvent être critiquées. Mais partout se vit la contradiction entre *l'empowerment* des communautés locales et les exigences de la démocratie micro-locale. La question est d'autant plus complexe en contexte de diversité ethnoculturelle.

"*Can Local Democracy Survive Governance?*", demande Danny Burns (2000). En effet, la diversité locale nécessairement associée à la démocratie locale impose des traitements différenciés auxquels nos acteurs locaux ne sont pas toujours habitués. Même si dans son Plan d'action en matière de diversité culturelle (*Construire ensemble. Une ville à l'image du monde. Interventions en relations interculturelles*, Ville de Montréal, 2000-2002) la Ville de Montréal affirme clairement sa volonté de promouvoir la participation des groupes ethnoculturels y compris dans les structures de coordination par territoire, nous avons vu que les organismes sectoriels hésitent à envisager la participation d'associations monoethniques en tant que telles.

Cette diversité exige non seulement de nouvelles manières de penser l'inclusion mais aussi de nouvelles manières de bâtir des ponts. Rassembler les groupes autour d'une action bien ciblée est sans doute plus efficace que de les asseoir autour d'une Table de concertation. Celle-ci est certes nécessaire mais suppose que soient réunies plusieurs conditions dont, notamment, celle de trouver un langage commun (au double sens du terme, strictement linguistique mais aussi communicationnel).

En conséquence, nous aimerions faire les propositions suivantes à titre de pistes de débats et réflexions:

- Fournir des ressources aux organismes qui veulent travailler sur des Tables de concertation intersectorielle de quartier.
- Revoir la question de la représentativité et des Tables et des organismes qui y participent. Assouplir les critères présidant au recrutement des membres.
- Assouplir les modes de fonctionnement des TCQ, les rendre plus conviviales, accepter éventuellement un bilinguisme passif.
- Résister à toute tentative d'homogénéisation de leurs modes de fonctionnement d'un quartier à l'autre.

- Formuler, en plus des activités de concertation, des *bridging activities* pour rejoindre les associations non incluses dans le membership des TCQ. En d'autres termes, mobiliser ces associations autour d'objectifs d'action bien précis susceptibles d'avoir des retombées intéressantes pour eux.
- Reconnaître l'existence de réseaux parallèles, avec des modalités de fonctionnement différentes.
- Surveiller l'évolution du nombre d'associations monoethniques, éviter de les sectoriser quand leurs mandats sont dans les faits multiples.
- Accorder une attention particulière aux associations liées à des communautés souvent absentes des réseaux des TCQ, explorer davantage les modes de fonctionnement de ces communautés.

BIBLIOGRAPHIE

- Ascher, F. (1995) *Metapolis ou l'avenir des villes*, Paris, éditions Odile Jacob.
- Bertheleu, H. (1995) « Les modes d'organisation collective des Laos à Montréal », *Canadian Ethnic Studies*, 27(2) : 81-100.
- Bourdin, A. (1998) « Gouvernance, appartenances sociales et gestion des services urbains », *Les Annales de la recherche urbaine*, 80-81 : 181-187.
- Breton, R. (1964) « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, 70 (2) : 193-205.
- Breton, R. (1997) « Social participation and social capital: introductory lecture », dans *Immigrants and Civic Participation: Contemporary Policy and Research Issues*, seminar organized by the Multiculturalism Program of the Department of Canadian Heritage, Montréal.
- Burns, D. (2000) « Can Local Democracy Survive Governance? », *Urban Studies*, 37 (5-6) : 963-973.
- Charbonneau, J. (1999) *Projet d'évaluation de l'implantation des projets Pif Paf Pof*, INRS-Urbanisation.
- Charbonneau, J. (1998) « Lien social et communauté locale : quelques questions préalables », *Lien social et politiques*, 39 :115-126.
- Das, K. (2000) « Pour une coopération interculturelle au niveau communautaire », *Vivre ensemble*, 8 (28) : 2-4.
- De Galembert, Cl. (1999) « La place du religieux dans les politiques d'intégration au niveau municipal : une comparaison France-Allemagne », dans Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme, *Ville et hospitalité*, Actes du séminaire, 15-16 octobre, 90-91.
- Dorais, L.-J. (1992) « Les associations vietnamiennes à Montréal », *Canadian Ethnic Studies*, 24 (1) ; 79-95.
- Elbaz, M. (1990) « Minorités d'intermédiaires, sous-économies et judéités », dans C. Benayoun et al (dir) *Les Juifs et l'économie*, Toulouse, Presses de l'Université de Toulouse, 343-354.
- Gagné, M. (2000) « La politique d'accueil au Québec », dans *Ville et hospitalité*, Actes du colloque, 5-6 mai 1999, Paris, Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme : 27-35.
- Genestier, P. (1996) « L'impossible, et pourtant nécessaire, remplacement des référents républicains dans les politiques publiques », p. 12-15, dans A. Hayot (édit) *Ville et citoyenneté*, (Actes du séminaire, 4 et 5 novembre 1994, Montpellier Marseille : Villes et Territoires méditerranéens.

- Genestier, P. (1999) « Le sortilège du quartier : Quand le lieu est sensé faire lien », *Les Annales de la recherche urbaine*, 80-81 : 181-187.
- Géographie et Cultures (1998) *Villes et communication interculturelle* (numéro spécial), 26, été.
- Germain, A. (2000) « La métropole de demain : vieux titre ou nouvelle perspective ? » (à paraître).
- Germain, A., Morin, R. and Sénécal, G. (2000) « L'évolution récente du mouvement associatif montréalais : un retour au territoire programmé un pragmatisme renouvelé », Rapport soumis au Ministère de l'Équipement, du Logement et du Transport, France, 250 p.
- Germain, A., (coord.), Archambault, J., Blanc, B., Charbonneau, J., Dansereau, F. et Rose, D. (1995). *Cohabitation interethnique et vie de quartier*, Québec: Gouvernement du Québec, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, collection Études et recherches, no 12.
- Germain, A. (1995) « La Petite-Bourgogne : un quartier tourmenté à la reconquête de son image », p. 169-200, dans *Cohabitation interethnique et vie de quartier*, Québec: Gouvernement du Québec, ministère des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles, collection Études et recherches, no 12.
- Helly, D. (1996). *Le Québec face à la pluralité culturelle 1977-1994*, Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, collection Documents de recherche, no 36.
- Helly, D. (1997). *Revue des études ethniques au Québec*, Citoyenneté et Immigration Canada et Metropolis.
- Helly, D. (1999), « Une injonction: appartenir et participer. Le retour de la cohésion sociale et du bon citoyen », *Lien social et politique*, 41 : 35-46.
- Helly, D., Lavallée, M. et McAndrew, M. (2000) « Citoyenneté et redéfinition des politiques publiques de gestion de la diversité : la position des organismes non gouvernementaux québécois », *Recherches Sociographiques*,. XLI (2) : 271-298.
- Helly, D. (2000) « Primauté des droits ou cohésion sociale. Les limites du multiculturalisme canadien 1971-1999 », dans Wieviorka, Michel (coor) *La différence culturelle*, Colloque à Cerisy La Salle, Paris, 2000 (à paraître).
- Heritage Canada, (1996) <http://www.pch.gc.ca/multi/html/english.html>
- Hirst, P. (1994) *Associative Democracy: New Forms and Social Governance*, Amherst, University of Massachussets Press.
- Isin, E. F. et M. Siemiatycki (1999) *Fate and Faith: Claiming Urban Citizenship in Immigrant Toronto*, Toronto, CERIS, Working Papers Series.
- ISUMA (2001), numéro spécial sur le capital social, 2(1).

- Juteau, Danielle (1998) « Les enjeux de la citoyenneté : un bilan sociologique », dans J. H. Black, H. P. Glenn, D. Juteau et D. Weinstock, *Les enjeux de la citoyenneté. Un bilan interdisciplinaire*, Immigration et Métropoles, 49-72.
- Kearns, A. et Forrest, R. (2000) « Social Cohesion and Multilevel Urban Governance », *Urban Studies*, 37 (5-6) : 995-1017.
- Lavigne, G. (1987) *Les ethniques et la ville. L'aventure urbaine des immigrants portugais à Montréal*, Longueuil, Le Préambule.
- Morin, R. et Rochefort, M. (1998) « Quartier et lien social : des pratiques individuelles à l'action collective », *Lien social et politique*, 39 : 103-114.
- Putnam, R.D., Leonardi, R. et R. Y. Nanetti (1993) *Making Democracy Work: Civic Traditions in Modern Italy*, Princeton, N. J., Princeton University Press.
- Remy, J. et Voyé, L. (1992) *La ville : vers une nouvelle définition ?* Paris: L'Harmattan.
- Remy, J. (1990) « La ville cosmopolite et la coexistence interethnique », dans Bastenier, A. et Dassetto, F. (coor), *Immigration et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*. Bruxelles : Éditions universitaires/De Boeck.
- Renaud, J., Desrosiers, S. et R. Leneau (1993) *Trois années d'établissement d'immigrants admis au Québec en 1989. Portrait d'un processus*. Québec (Province), ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, collection Études et recherches no 5.
- Rinaudo, Ch. (1999) *L'ethnicité dans la cité : Jeux et enjeux de la catégorisation ethnique*, Paris, L'Harmattan, Coll. Logiques sociales.
- Rogers, A. (1998) « Les espaces du multiculturalisme et de la citoyenneté », *Revue internationale de sciences sociales*, 156 : 225-237.
- Rosenberg, M. M. et J. Jedwab (1992) « Institutional Completeness, Ethnic Organizational Style and the Role of the State: The Jewish, Italian and Greek Communities of Montréal », *Canadian Review of Sociology & Anthropology*, 29 (3) : 266-287.
- Sweeney, M. et Germain, A. (2000) *The Evolving Dynamic between Community Associations and Immigration in Montréal: A Reality in Mutation*. Montréal : INRS-Urbanisation.
- Stasiulis, D. K. (1997) « Participation by Immigrants, Ethnocultural/Visible Minorities in the Canadian Political Process », Patrimoine Canadien, Multiculturalisme, *Immigrants and Civic Participation : Contemporary Policy and Research Issues*, A one day seminar organized by the Multiculturalism Program of the Department of Canadian Heritage, November 23.
- Taylor, M. (2000) « Communities in the Lead: Power, Organisational Capacity and Social Capital », *Urban Studies*, 37 (5-6) : 1019-1035.

- Truelove, M. (2000) « Services for Immigrant Women: An evaluation of locations », *The Canadian Geographer*, 44 (2) : 135-151.
- Vertovec, Steven (1999) "Social Cohesion and Tolerance", p. 94-134 dans Hjarno, J. (coord.), *From Metropolis to Cosmopolis*, South Jutland University Press.
- Vertovec, Steven (1998) « Politiques multiculturelles et citoyenneté dans les villes européennes », *Revue internationale de Sciences Sociales*, 156 : 211-223.
- Weinstock, D. (1998) « La citoyenneté comme « réponse » au problème du pluralisme des sociétés modernes », dans J. Black *et al.*, *Les enjeux de la citoyenneté. Un bilan interdisciplinaire*, Montréal, Immigration et métropoles :73-95.
- Wellman, B. et Leighton, B. (1979) "Networks, Neighborhoods and Communities. Approaches to the community question." *Urban Affairs Quarterly*, 14 : 363-390.
- Young, I.M. 1990. *Justice and the Politics of Difference*. Princeton: University of Princeton Press.

***ANNEXE 1 : LISTE D'ORGANISMES PRÉSENTS À
VILLERAY***

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE VILLERAY³

Immigration, développement social ou communautés culturelles

ACEF du Nord	7500 de Chateaubriand	H2R 2M1
Aide juridique Villeray	400 Jarry	H2P 1V3
*Amitié – Chine	7400 St-Laurent	H2R 2Y1
*Association canadienne libanaise-syrienne du Québec	40 Jean-Talon E	H2R 1S3
Association des locataires de Villeray	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
*Association des dames hongroises catholiques	90 Guizot	H2P 1L4
Association des gens d'affaires de Villeray	7568 St-Denis	H2R 2E6
Association des personnes âgées vietnamiennes	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
*Association Patronato Inca-Quebec	1549 Jarry E	H2E 1A7
Association pour l'éducation interculturelle du Québec	7400 Saint-Laurent	H2R 2Y1
Le Bureau de ressource des assistés sociaux de Villeray (BRAS)	660 rue Villeray	H2R 1J1
Bureau de Consultation Jeunesse Villeray	7418 de la Roche	H2R 2T5
CAP J Priorité Jeunesse	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Caisse populaire Mistral	8164 St-Hubert	H2P 1Z2
Casa d'Italia	505 Jean-Talon E	H2R 1T6
Centre Alpha-Sourds	65 de Castelnau	H2R 1P1
Centre COMDEC (fermé)	660 Villeray	H2R 1J1
Centre culturel italien du Québec	505 Jean-Talon	H2R 1T6
Centre culturel canadien japonais de Montréal	8155 Rousselot	H2E 1Z7
Centre culturel roumain	8060 Christophe-Colomb	H2R 2S9
CLSC Villeray	1425 Jarry E	H2E 1A7
Centre d'action bénévole de Villeray	?	
Centre d'aide aux immigrants (fermé)	767 Villeray	H2R 1J2
Centre d'aide hispano-américain (fermé)	?	
*Centre d'alphabétisation multiculturel de Montréal (fermé)	7189 Cartier	H2E 2J3
Centre d'alphabétisation de Villeray La Jarnigoine	7445 St-Denis	H2R 2E5

³ Cette liste a été dressée en consultant le *Répertoire des ressources de Villeray* (Comité de développement local de Villeray, 2000), qui inclut certains organismes hors-Villeray, le *Répertoire d'artistes et d'organismes culturels de Villeray* (Conseil de développement culturel de Villeray, 2000), les listes du BAI et de la TCRI, le bottin téléphonique.

Centre des femmes d'ici et d'ailleurs	7737 St-Denis	H2R 2E9
Centre justice et foi, secteur communautés culturelles	25 Jarry O	H2P 1S6
Centre local d'emploi Crémazie	1415 Jarry E	H2E 3B4
*Centre salvadorien (fermé)	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
*Centre d'aide SOSIL (Service d'orientation pour les immigrants latino-américains) (fermé)	7387 St-Laurent	H2R 1W7
CRHC Nord de Montréal	1415 Jarry E	H2E 3B2
Cie F entrepreneurship pour femme	7994 St-Denis	H2R 2G1
Coopérative jeunesse de services de Villeray	660 Villeray	H2R 1J1
Congrès national des Italo-Canadiens	505 Jean-Talon E	H2R 1T6
Comité des citoyens de Jarry	351 Gounod	H2R 1B5
Comptoir Alimentaire de Villeray	805 Villeray	H2R 1J4
Concertation des aînés de Villeray (fermé)	?	
Conseil communautaire Solidarités Villeray	660 Villeray	H2R 1J1
Coopératout	660 Villeray	H2R 1J1
Créations Etc	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Cuisines collectives et groupes d'achats La Fricassée de Villeray	7797 De Lanaudière	H2E 1Y7
Défense et entraide aux familles immigrantes	815 Jean-Talon E	H2R 1V2
Eco-Quartier Villeray	7355 Christophe-Colomb	H2R 2S5
Eco-Quartier Octave-Crémazie	277 de Liège E	H2P 1J3
Eco-Quartier Jarry	351 Gounod	H2R 1B5
Emploi-Jeunesse	911 Jean-Talon E	H2R 1V5
Fondation communautaire canadienne-italienne du Québec	505 Jean-Talon	H2R 1T6
Jeunesse 2000 Villeray	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
*La Communita	505 Jean-Talon E	H2R 1T6
La Jouthèque de Villeray	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Maison de Quartier Villeray	660 Villeray	H2R 1J1
Maison des Grands-Parents de Villeray	8078 rue Drolet	H2R 1Y8
*Maison multiethnique myosotis	8401 St-Hubert	H2P 1Z6
Motivation-Jeunesse 16 / 18 Inc	8200 Saint-Laurent	H2P 2L8
Mouvement retrouvailles (adoptées)	660 Villeray	H2R 1J1
Ordre des fils d'Italie au Canada	505 Jean-Talon E	H2R 1T6
PACT de rues	?	
Parents-Secours	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Patro le Prévost	7355 Christophe-Colomb	H2R 2S5
Pastorale sociale de Villeray	805 Villeray	H2R 1J4
Renaissance Montréal	7250 Saint-Laurent	H2R 2X9

La Révothèque	660 Villeray	H2R 1J1
Services communautaires canadiens-italiens du Québec	505 Jean-Talon	H2R 1T6
Service d'aide aux conjoints	660 Crémazie	H2P 1E9
Service mobile communautaire Moyen-orient (fermé)	?	
Table sur l'alimentation de Villeray	7355 Christophe-Colomb	H2R 2S5
*Union islamique des services socio- culturels du Québec (fermé)	133 Jean-Talon O	H2R 2W9
Vers vous	7378 Lajeunesse	H2R 2H8

Santé et bien-être

Action alternative en Obésité	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Centre d'hébergement et de soins de longue durée Les Havres	Les Havres Villeray, 6767 Cartier	H2G 3G2
Centre d'orientation et de prévention d'alcoolisme et de toxicomanie latino- américain (COPATLA)	660 rue Villeray	H2R 1J1
Centre de la communauté sourde de Montréal métropolitain	65 rue de Castelnau O	H2R 2W3
Centre québécois de la communication non orale	1350 Crémazie E	H2E 1A1
Déprimés anonymes	?	
Enfants de Béthanie	8454 St-Denis	H2P 2G8
Hôpital Jean Talon, Service Enfance- Famille	7345 Garnier	H2E 2A1
Société de l'autisme de la région Montréal métropolitain	?	
Zoothérapie Québec	7779 Casgrain	H2R 1Z2

Loisirs, sports et clubs sociaux

Âge d'or Jean Paul II	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Association de baseball amateur	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Association de loisirs éducatifs et patrimoniaux	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Blés d'or	8500 Saint-Laurent	H2P 2M8
Café chrétien de Montréal	7537 St-Hubert	H2R 2N7
Centre de Loisirs communautaires Lajeunesse	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Centre de loisirs Notre-Dame-du- Rosaire	955 Villeray	H2R 1J4
Centre des aînés de Villeray	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Centre de loisirs des sourds de Montréal	8146 Drolet	H2P 2H5
Centre Notre-Dame-du-Rosaire	955 Villeray	H2R 2A9
Centre Ste-Croix	85 Jarry E	H2P 1S6

Cercle des fermières de Villeray	?	
Conseil de l'âge d'or	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Clowns de Québec	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Club de l'âge d'or Le Mistra	8296 Boucher	H2P 2B8
Club de l'âge d'or St. Alphonse d'Youville	8550 St-Gérard	H2P 2E2
Club de l'âge d'or St Vincent Ferrier	8146 Drolet	H2P 2J8
Club de l'âge d'or St Thomas Apôtre	8500 St-Laurent	H2P 2M8
Club de l'âge d'or Notre-Dame du Rosaire	805 Villeray	H2R 1B3
Club de l'âge d'or Étoiles de Castelnau	7372 Drolet	H2R 2C4
Club de balle des sourds de Montréal	?	
Club optimiste Crémazie Mtl	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Club optimiste St-Arsène Mtl	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Club Rayon et Espoir	?	
Détour nature	154 Villeray	H2R 1G3
FADOQ – Région Île de Montréal (Fédération d'âge d'or de Québec)	7378 Lajeunesse sur Normanville	H2R 2H8
Jardin communautaire de Normanville		
Jardin communautaire Villeray	7750 Christophe-Colomb	

Culturel

Arts de la scène	?	
Association pour le développement des arts visuels	7378 Lajeunesse	H2R 3H8
Betons blues	?	
Choeur Mélodium	?	
Chorale Ars Philharmonia	?	
Chorale Musica Viva	?	
Chorale Saint-Alphonse d'Youville	?	
Cinéma 9 réalisateurs	?	
Conseil de développement culturel de Villeray	911 Jean-Talon E	H2R 1V5
Dynamo Théâtre	911 Jean-Talon E	H2R 1V5
Évènements pro-chant	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
L'Atelier le Girelle, Arts et Lettres	7400, St-Laurent	H2R 2Y1
L'Atelier circulaire	?	
Latinovision	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Le conservatoire de danse de Montréal	215 Jean-Talon O	H2R 2X6
Le quatuor La flûte enchantée	?	
L'Enjeu (théâtre)	?	
Les Créations briser le silence	8362 Waverly	H2P 2P8
Loisirs femmes	?	

Loisirs Tambour battant (É. Vincent Ferrier)	8146 Drolet	H2P 2J8
Maison de la Culture Villeray-St-Michel-Parc Extension	911 Jean-Talon E	H2R 1V5
Nous tous un soleil	7378 Lajeunesse	H2R 2H8
Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise	911 Jean-Talon E	H2R 1V5
Théâtre Bouches décousues	911 Jean-Talon E	H2R 1V5
Théâtre Camelion	?	
Théâtre de l'Oeil	7780 Henri-Julien	H2R 2B7
Théâtre Les deux mondes	7295 Chabot	H2E 2K7

Églises de Villeray

Catholique Romaine et Orientale

Paroisse Notre-Dame-du-Rosaire	805 Villeray	H2R 1J4
Paroisse Saint-Grégoire-le-Grand	7950 Marquette	H2E 2E9
Paroisse Holy Family	355 Lajeunesse	H2R 2H6
Paroisse Notre-Dame-des-Hongrois	90 Guizot O	H2P 1L4
Paroisse Présentation Russe Catholique	44 Guizot O	H2P 1L4
Paroisse Roumaine Orthodoxe de l'Annonciation	8080 Christophe-Colomb	H2R 2S9
Paroisse Saint-Alphonse-d'Youville	560 Crémazie E	H2P 1E8
Paroisse Saint-Barthélemy	7137 des Érables	H2E 2R1
Paroisse Saint-Marc	7395 Garnier	H2E 2A1
Paroisse Saint-Nicolas	80 de Castelnau	H2R 2S9
Paroisse Saint-Paul-Ibaraki	8155 Rousselot	H2E 1Z7
Paroisse Saint-Thomas-Apôtre	8500 Saint-Laurent	H2P 2M8
Paroisse Saint-Vincent-Ferrier	8115 Henri-Julien	H2P 2J3
Paroisse Sainte-Cécile	215 de Castelnau	H2R 1P6
Paroisse Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus	8200 Saint-Hubert	H2P 1Z2

Bouddhiste

International Buddhist Progress Society of Montreal	200 de Castelnau E	H2R 1P5
Rigpe Dorje Centre	6732 St-Dominique	H2R 1X5

Islam

Fatih Sultan Mehmed Mosque	7387 St-Laurent	H2R 1W7
Abou Bakr Seddik	7389 St-Laurent	H2R 1W7
Message of Islam Foundation	8350 St-Laurent	H2P 2M3

Orthodoxe

Église orthodoxe Roumaine de l'Annonciation	8070 Christophe-Colomb	H2R 2S9
---	------------------------	---------

Église orthodoxe Saint Nicholas d'Antioche	80 de Castelnau E	H2R 1P2
St. Mark Coptic Orthodox Church	7395 Garnier	H2E 2A1
Anglicane		
Église chrétienne congrégationaliste du Québec	7742 St-Denis	H2R 2E8
Luthérienne		
Église Évangélique Luthérienne de l'Ascension	865 Jarry	H2P 1W6
Protestante réformée radicale		
Église évangélique Baptiste Sheba	185 de Castelnau E	H2R 1P5
Church of the Nazarene of Quebec	204 de Castelnau E	H2R 1P5
Les Apôtres de l'Amour Infini	8401 Drolet	H2P 2H8
	724 Juillet	H2R 1E2
Église du Centre-Ville	583 Guizot E	H2P 1N4
Central Spanish Adventist Church	7980 Marquette	H2E 2E9
Église Adventiste du 7ième Jour	7800 Marquette	H2E 2E6
Société du Verbe Divin	7494 St-Denis	H2S 2S4
Église Biblique Pierre Angulaire	8042 St-Denis	H2R 2G1
	8610 St-Denis	H2R 2H2
Fraternidad Christiana Pentecostal	8610 St-Denis	H2P 2H2
Slovak Evangelical Congregation	855 Jarry	H2P 1W6

Note : * Indique les organismes qui ne figurent pas sur les listes de la CDEC et du Centre Lajeunesse, Villeray.

ANNEXE 2 : LE QUESTIONNAIRE

LE QUESTIONNAIRE

Informations sur l'organisme

- mandat
- modes de financement
- administration
- historique
- personnel (permanent ou bénévole)
- membre de quels autres organismes et raison (Tables de concertation, etc.)

Contextes et modes d'associations

- Comment décrivez-vous les besoins de votre communauté (s) ?
- Est-ce que votre organisme offre seulement des services aux résidents du quartier ?
- Est-ce que vous diriez que votre organisme est une association du quartier ou une association simplement localisée dans le quartier mais qui dessert une clientèle hors-quartier ?
- Est-ce que vous êtes le seul organisme qui dessert cette clientèle à Villeray ou dans les quartiers limitrophes ?
- Comment voyez-vous le rôle de votre organisme dans la vie communautaire et socio-économique du quartier ? Est-ce que votre organisme est impliqué dans les activités de votre quartier? Hors-quartier ?
- Est-ce que vous travaillez avec d'autres organismes ayant le même mandat et clientèle ? Pourquoi et comment ?
- Les modes d'associations utilisés par votre communauté culturelle ou par votre clientèle – fonctionnement par réseaux, par organisme communautaire, par institution religieuse ou par une autre méthode ? Comment votre communauté s'organise ? Est-ce que la question des réseaux est importante ou pas ?
- Les réseaux d'entraide dans votre communauté se construisent comment ? Dans la famille, parenté, lieux de cultes, etc. Comment est-ce que les gens

se débrouillent ? Est-ce qu'ils ont recours à des institutions ou plutôt à la famille ?

- Compatibilité entre les modes d'associations utilisés par les organismes de la société d'accueil (incluant les publics et para-publics) et les modes d'associations et entraide de votre communauté(s) culturelle(s).
- Relations de confiance avec autres organismes, réciprocité entre organismes (ce qui construit les relations – échange de services).
- Implication sur votre désir de participer aux instances de concertation dans votre quartier

Instances de participation intersectorielle

- Connaissance des instances de participation locales. Quels sont les principales instances de concertation dans votre quartier?
- Déjà invité à participer à ces instances ou non?
- Raisons pour accepter ou refuser
- Participation dans des instances de concertation :
 - dans le quartier, un quartier voisin ou un territoire plus large;
 - nature de l'instance de concertation;
 - déroulement.
- Est-ce vous avez eu la chance de bien faire valoir votre point de vue dans les discussions ?
- Est-ce que vous avez noté une différence entre les perspectives apportées par les organismes offrant des services aux immigrants et par les autres organismes? Si oui, comment l'interprétez-vous ?
- Non-participation dans des instances de concertation :
 - Pourquoi n'avez vous pas participé ? Si non, est-ce que vous auriez aimé participer ?
 - Est-ce que vous pensez que les enjeux qui étaient à l'ordre du jour étaient pertinents pour votre organisme ou pour votre clientèle ?
 - Est-ce que votre organisme est assez connu dans le quartier pour pouvoir être invité ?
 - Niveau de confort ressenti lors de la participation à des instances de concertation.

- D'après vous, est-ce que tous les organismes du quartier ont participé dans ces instances ? Si non, lesquels étaient absents? Pourquoi pensez-vous qu'ils n'ont pas participé ?

Vision des autres organismes et de la concertation dans Villeray

- Selon votre opinion, quels sont les organismes (à part le vôtre) qui jouent un rôle majeur dans le développement social de votre quartier ? Pourquoi ?
- Lesquels sont les organismes qui sont plutôt inconnus ou qui gardent un profil plutôt silencieux ?
- Est-ce que vous avez déjà travaillé avec ceux-ci ? Pourquoi ? Est-ce vous avez de bonnes relations avec eux ? Pourquoi/pourquoi pas ?
- Est-ce que vous pensez qu'une distinction est faite entre les associations ethnoculturelles et les associations de la société d'accueil (plutôt francophone et travaillant en concertation avec des organismes gouvernementaux) par les bailleurs de fonds, les résidents du quartier, la municipalité, les autres institutions ? Pourquoi ?
- Est-ce que vous pensez alors que c'est important de travailler en concertation avec les autres associations communautaires et avec les services de la municipalité ? Si oui, dans quelles circonstances ? Qu'est-ce qui empêche votre organisme de le faire ?
- Est-ce que vous êtes au courant du travail fait par le Conseil communautaire Solidarités Villeray ? Est-ce que vous aimeriez être membre du Conseil ? Pourquoi, pourquoi pas ?
- Est-ce que vous trouvez que votre organisme est bien situé dans le milieu associatif du quartier et de la Ville ou plutôt isolé ? Est-ce que vous pensez que ceci est l'expérience des autres associations ethnoculturelles aussi ?
- Est-ce que vous pensez que le rôle et les conditions du secteur associatif face aux immigrants ont changé au cours des dernières années ? Si oui, pour quelles raisons ?
- Le quartier, est-il une échelle d'intervention importante pour vous ? Est-ce que cette vision a influencé votre participation (actuelle ou désirée) dans des instances de concertation du quartier ?

ANNEXE 3 : PORTRAIT DE VILLERAY

PORTRAIT DE VILLERAY

Dans le but de dresser un portrait démographique de la présence des différents groupes d'immigrants sur le territoire de Villeray et de leurs particularités, nous avons analysé les données du Recensement canadien de 1996 fournies gratuitement par Statistique Canada aux centres d'excellence Metropolis, ainsi que le portrait démographique de Villeray préparé en 1999 par le CLSC-Villeray (*Villeray: Portrait de quartier*, CLSC-Villeray, 1999). Dans les deux sources, le territoire couvert n'est pas exactement celui du quartier municipal de Villeray. Les grandes frontières de ce dernier sont le boulevard Crémazie au nord, la ligne du C.P. à l'ouest, la rue Jean-Talon au sud et les rues Louis-Hémon et Sagard à l'est (secteurs de recensement 225 à 245 inclusivement). D'une part les données du recensement incluent trois secteurs de recensement de plus (249, 250 et 251.01), couvrant un territoire qui s'étire jusqu'au boulevard Saint-Michel à l'est. D'autre part le secteur de recensement 209 (secteur est du quartier), qui ne fait pas partie du quartier municipal de Villeray, est partagé entre le CLSC-Villeray et le CLSC-Petite Patrie. Ce secteur est considéré comme faisant partie de Villeray dans les travaux quotidiens des organismes communautaires du quartier.

Notre analyse comprend deux groupes principaux : les personnes immigrantes et les non-immigrantes. On doit mentionner très clairement qu'au recensement canadien, une personne est considérée comme immigrante si elle est ou a déjà été un immigrant reçu; par exemple, une personne qui a obtenu ce statut en 1946 sera considérée par le recensement comme immigrante pendant toutes les années qu'elle vivra au Canada, même si elle a depuis obtenu le statut de citoyen canadien. Par ailleurs, l'une des données du recensement concerne la période d'immigration : il s'agit de l'année d'entrée au Canada, et non de l'établissement dans Villeray; par exemple, un immigrant entré au Canada en 1946 peut avoir habité dans d'autres quartiers de Montréal ou ailleurs au Canada avant de s'établir dans Villeray, là où nous le trouvons au recensement de 1996. En outre, il ne faut pas confondre le statut d'immigrant et l'appartenance à un groupe ethnoculturel autre que français ou anglais; notamment, il est important de garder à l'esprit que les enfants d'immigrants sont comptabilisés parmi les non-immigrants. Par ailleurs, les données du recensement sur l'immigration sont par pays de naissance et non par origine ethnique. Il ne faut pas confondre origine ethnique et pays (ou région) de naissance. Par exemple, une proportion non négligeable d'immigrants en provenance de l'Asie du sud-est sont des

Chinois. Cependant, il nous est arrivé d'exprimer les pays de naissance par l'origine ethnique qui y domine, de façon à alléger le texte.

Vue d'ensemble de la diversité culturelle de Villeray

D'après le Recensement canadien de 1996, Villeray a une population totale de 65 065 personnes. Presque un tiers (29 %) de cette population est d'origine immigrante, soit 18 825 personnes (Voir tableau 3.1 : *Caractéristiques de la population de certaines régions de naissance, Villeray, 1996*). On constate que le pourcentage de personnes immigrantes est plus bas à Villeray que dans les quartiers montréalais les plus multiethniques (ex. Parc Extension ou Côte-des-Neiges), mais qu'il est comparable à celui de plusieurs autres quartiers en multiethnicisation croissante.

La plupart des immigrants établis à Villeray en 1996 sont arrivés récemment au pays : 31 % entre 1981 et 1990 et 26 % entre 1991 et 1996. Les immigrants arrivés avant se partagent à peu près également entre la période précédant 1961 (14 %), 1961-1970 (12 %) et 1971-1980 (17 %).

Les groupes ethnoculturels les plus établis sont les anciens immigrants nés en Europe méridionale, sur le plan des nombres comme sur le plan économique. Sauf les groupes de l'Europe de l'est, les autres groupes sont arrivés plus récemment au pays, en général à partir des années 1980.

Les Européens du sud (surtout des Italiens et des Portugais) sont de loin les plus nombreux (6 415 personnes). Ils sont suivis par les Asiatiques du sud-est (2 525 personnes, provenant surtout du Viêt-nam), les Latino-Américains (2 370), les personnes provenant des Caraïbes et Bermudes (2 370, dont 1 500 Haïtiens), celles originaires du Moyen-Orient et de l'Asie occidentale (940), les Nord-Africains (880), les Sud-Asiatiques (775), les Asiatiques de l'est (525, majoritairement en provenance de la République populaire de Chine), et les Européens de l'est (480).

Cela dit, une grande différence est notée à l'échelle des plus récents arrivants du quartier. Parmi ceux qui sont arrivés entre 1991 et 1996, les personnes venant de l'Amérique latine sont les plus nombreuses (1 010 personnes), suivies par les personnes originaires des Caraïbes et Bermudes (780), de l'Afrique du nord (600), de l'Asie méridionale (540), de l'Asie du sud-est (510), du Moyen-Orient et l'Asie occidentale (440), de l'Europe du sud (215), de l'Europe de l'est (185), et de l'Asie orientale (185 aussi).

Tableau 3.1 : Caractéristiques de la population de certaines régions de naissance, Villeray¹, 1996

	Population totale		Amérique centrale et du Sud		Caraïbes et Bermudes		Europe orientale		Europe méridionale		Afrique du Nord		Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient		Asie orientale		Asie du sud-est		Asie méridionale		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Population totale	65 065																				
Population immigrante	18 825	100,0	2 390	100,0	2 370	100,0	480	100,0	6 415	100,0	880	100,0	940	100,0	525	100,0	2 525	100,0	775	100,0	
Avant 1961	2 665	14,2	--	--	--	--	80	16,7	2 315	36,1	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
1961 - 1970	2 295	12,2	--	--	--	--	--	--	2 020	31,5	--	--	--	--	35	6,7	--	--	--	--	
1971 - 1980	3 170	16,8	270	11,3	565	23,8	75	15,6	1 225	19,1	60	6,8	100	10,6	55	10,5	565	22,4	--	--	
1981 - 1990	5 775	30,7	1 100	46,0	985	41,6	130	27,1	630	9,8	190	21,6	370	39,4	260	49,5	1 445	57,2	215	27,7	
1991 - 1996	4 915	26,1	1 010	42,3	780	32,9	185	38,5	215	3,4	600	68,2	440	46,8	185	35,2	510	20,2	540	69,7	
Population de 15 ans et plus	55 415	100,0	2 075	100,0	2 175	100,0	445	100,0	6 265	100,0	765	100,0	815	100,0	470	100,0	2 405	100,0	655	100,0	
N'ayant pas atteint la 9e année	13 820	24,9	485	23,4	510	23,4	100	22,5	4 290	68,5	65	8,5	185	22,7	105	22,3	545	22,7	85	13,0	
Études universitaires avec grade	8 005	14,4	140	6,7	70	3,2	40	9,0	215	3,4	230	30,1	135	16,6	90	19,1	205	8,5	60	9,2	
Taux d'activité : Total		57,8		63,5		53,1		51,7		41,5		59,5		47,2		63,7		54,6		54,2	
Hommes		65,8		76,0		66,1		67,5		50,1		68,8		61,3		64,0		65,1		63,5	
Femmes		50,6		50,7		43,1		38,3		33,1		40,4		27,1		61,9		44,8		41,4	
Taux de chômage : Total		15,9		25,1		37,2		45,7		12,3		46,2		24,7		22,4		24,8		26,8	
Hommes		17,8		26,8		39,2		48,1		14,5		47,0		21,1		25,0		25,2		21,3	
Femmes		13,8		22,5		34,0		50,0		9,1		39,1		36,8		15,4		24,3		33,3	
Hommes de 15 ans et plus	26 095	100,0	985	100,0	950	100,0	205	100,0	3 100	100,0	480	100,0	465	100,0	250	100,0	1 160	100,0	370	100,0	
Sans revenu	1 185	4,5	65	6,6	105	11,1	--	--	35	1,1	60	12,5	40	8,6	30	12,0	85	7,3	40	10,8	
Avec revenu	24 905	95,4	910	92,4	840	88,4	190	92,7	3 050	98,4	420	87,5	425	91,4	230	92,0	1 065	91,8	330	89,2	
Moins de 15 000\$	11 660	46,8	510	56,0	585	69,6	110	57,9	1 175	38,5	315	75,0	280	65,9	150	65,2	660	62,0	220	66,7	
15 000\$ - 29 999\$	7 410	29,8	310	34,1	190	22,6	40	21,1	1 210	39,7	50	11,9	70	16,5	80	34,8	245	23,0	85	25,8	
30 000\$ - 44 999\$	3 855	15,5	50	5,5	55	6,5	30	15,8	520	17,0	50	11,9	--	--	--	--	115	10,8	--	--	
45 000\$ et plus	1 960	7,9	--	--	--	--	--	--	145	4,8	--	--	30	7,1	--	--	--	--	--	--	
Femmes de 15 ans et plus	29 325	100,0	1 095	100,0	1 220	100,0	240	100,0	3 165	100,0	295	100,0	345	100,0	210	100,0	1 240	100,0	295	100,0	
Sans revenu	2 780	9,5	175	16,0	170	13,9	55	22,9	400	12,6	95	32,2	155	44,9	35	16,7	210	16,9	90	30,5	
Avec revenu	26 550	90,5	910	83,1	1 045	85,7	175	72,9	2 770	87,5	185	62,7	200	58,0	180	85,7	1 025	82,7	195	66,1	
Moins de 15 000\$	15 680	59,1	645	70,9	750	71,8	105	60,0	1 880	67,9	145	78,4	160	80,0	140	77,8	750	73,2	170	87,2	
15 000\$ - 29 999\$	7 360	27,7	210	23,1	260	24,9	30	17,1	725	26,2	30	16,2	20	10,0	35	19,4	220	21,5	40	20,5	
30 000\$ - 44 999\$	2 600	9,8	35	3,8	--	--	--	--	110	4,0	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
45 000\$ et plus	895	3,4	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	
N. de personnes dans les ménages	64 685	100,0	2 385	100,0	2 360	100,0	480	100,0	6 410	100,0	870	100,0	940	100,0	525	100,0	2 530	100,0	770	100,0	
Dans les familles de recensement	44 905	69,4	1 785	74,8	1 630	69,1	335	69,8	5 350	83,5	605	69,5	705	75,0	475	90,5	2 165	85,6	615	79,9	
Hors famille de recensement	19 780	30,6	595	24,9	730	30,9	145	30,2	1 065	16,6	265	30,5	235	25,0	50	9,5	355	14,0	155	20,1	
Vivant seules	12 795	19,8	205	8,6	395	16,7	100	20,8	625	9,8	175	20,1	125	13,3	25	4,8	150	5,9	35	4,5	
Vivant avec d'autres	6 975	10,8	390	16,4	330	14,0	30	6,3	430	6,7	95	10,9	115	12,2	--	--	205	8,1	125	16,2	

Source: Statistique Canada, Recensement de 1996, compilations spéciales fournies aux centres Metropolis par Statistique Canada.

¹ Le quartier Villeray s'étend ici jusqu'au Boulevard Saint-Michel; -- Effectif trop petit (moins de 25 personnes).

Parmi ces groupes, une variation existe dans la relation entre le niveau de scolarité et le succès économique : le succès économique n'est pas toujours attribuable au niveau de scolarité du groupe.

Par exemple, les immigrants nés en Europe méridionale, comme groupe, ont le niveau de scolarité le plus bas (seulement 31,5 % d'entre eux ont complété au moins l'école secondaire) mais ils sont les plus (ou mieux ?) établis économiquement. Par contre, ceux en provenance d'Afrique du nord ont le plus haut niveau de scolarité (91,5 % ont complété le secondaire et 30 % détiennent un diplôme universitaire) mais souffrent du plus haut taux de chômage (46 %) de tous les groupes immigrants. La situation est similaire pour les immigrants de l'Europe de l'est. À l'autre pôle, chez les immigrants venant de l'Asie (orientale, méridionale, du sud-est, occidentale ou centrale) et du Moyen-Orient, la stabilité économique va de pair avec un assez haut niveau de scolarité. Pour leur part, les immigrants en provenance d'Amérique latine et des Caraïbes et Bermudes se trouvent du côté bas du spectre scolarité-succès économique.

Caractéristiques des différents groupes d'immigrants de Villeray

Les Italiens et les Portugais

Bien que les données du recensement de 1996 utilisées ici concernent les immigrants nés en Europe méridionale, elles s'appliquent assez bien aux Italiens et aux Portugais, qui forment 78 % de ce contingent (voir tableau 3.2 : *Immigrants de certains pays par région de naissance, Villeray, 1996*). La composition de la population immigrante de Villeray s'est constituée à partir de vagues successives provenant de régions particulières. L'immigration des pays de l'Europe méridionale est la vague principale qui s'est établie à Villeray avant 1980. Ces groupes, maintenant relativement âgés et retraités, sont les plus établis des populations immigrantes du quartier et comprennent un grand pourcentage de propriétaires résidentiels dans le nord et l'est du quartier. Mais on constate quand même une nouvelle vague d'immigration de jeunes professionnels de ces pays (du Portugal, en particulier) dans les années 1990. Cette nouvelle vague compte pour 4,4 % de tous les nouveaux immigrants dans le quartier entre 1991 et 1996.

Les immigrants d'Europe méridionale forment 34 % de la population immigrante (et 10 % de la population totale).

**Tableau 3. 2 - Immigrants de certains pays par région de naissance,
Villeray, 1996**

	Effectif	En % des immigrants	En % de la population totale	En % du groupe
Population totale	65 065			
Total des immigrants	18 820	100,0	28,9	
Amérique centrale et du Sud	2 390	12,7	3,7	100,0
Salvador	670	3,6	1,0	28,0
Chili	255	1,4	0,4	10,7
Caraïbes et Bermudes	2 370	12,6	3,6	100,0
Haïti	1 910	10,1	2,9	80,6
Europe orientale	480	2,6	0,7	100,0
Pologne	145	0,8	0,2	30,2
Hongrie	40	0,2	0,1	8,3
Roumanie	185	1,0	0,3	38,5
Ukraine	50	0,3	0,1	10,4
Europe méridionale	6 415	34,1	9,9	100,0
Italie	4 060	21,6	6,2	63,3
Portugal	1 980	10,5	3,0	30,9
Grèce	75	0,4	0,1	1,2
Afrique du Nord	880	4,7	1,4	100,0
Égypte	85	0,5	0,1	9,7
Maroc	345	1,8	0,5	39,2
Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient	940	5,0	1,4	100,0
Liban	475	2,5	0,7	50,5
Asie orientale	525	2,8	0,8	100,0
Chine, République populaire de	440	2,3	0,7	83,8
Corée du Sud	40	0,2	0,1	7,6
Asie du sud-est	2 525	13,4	3,9	100,0
Vietnam	2 150	11,4	3,3	85,1
Cambodge	265	1,4	0,4	10,5
Asie méridionale	775	4,1	1,2	100,0
Inde	175	0,9	0,3	22,6
Sri Lanka	340	1,8	0,5	43,9
Pakistan	60	0,3	0,1	7,7

Les Italiens représentent 22 % de la population immigrante et les Portugais, 10,5 %. Les Grecs sont plutôt minoritaires comme groupe (ils ne représentent que 0,4 % de la population immigrante), tandis qu'ils prédominent dans le quartier avoisinant de Parc Extension.

Les Européens du sud ont un taux de chômage de 12 %, plus bas même que la moyenne du quartier (16 %), et proche du taux de chômage de la population montréalaise en général. Par contre, ce groupe est le moins scolarisé du quartier, 68,5 % n'ayant pas terminé l'école secondaire (Voir tableau 3.3 : *Niveau de scolarité parmi les groupes ethnoculturels de Villeray*). Malgré ce fait, c'est le groupe qui démontre le plus de succès économique de tous les groupes immigrants du quartier. C'est en effet dans ce groupe qu'on trouve le plus grand nombre de personnes (hommes et femmes) gagnant plus que \$30,000 par année de tous les groupes ethnoculturels.

Tableau 3.3 - Niveau de scolarité parmi les groupes ethnoculturels de Villeray.

Niveau de scolarité (% de la population 15 ans et +)				
Région de naissance	% qui a complété des études universitaires ou secondaires	Diplôme universitaire	Études secondaires / post-secondaires	% qui n'a pas terminé l'école secondaire
Afrique du Nord	91,5	30,1	61,4	8,5
Asie du sud	87,0	9,2	77,8	13,0
Asie de l'est	77,7	19,0	58,6	22,3
Europe de l'est	77,5	9,0	68,5	22,5
Asie occidentale et centrale et Moyen-Orient	77,3	16,6	60,7	22,7
Asie du sud-est	77,3	8,5	68,8	22,7
Amérique centrale et du Sud	76,6	6,7	69,9	23,4
Caraïbes et Bermudes	76,6	3,2	73,4	23,4
Europe méridionale	31,5	3,4	28,1	68,5

Source : Statistique Canada, Recensement de 1996.

Les Vietnamiens

N'arrivant au Canada qu'après 1971, les Vietnamiens sont maintenant les plus nombreux dans Villeray après les Italiens. Les Vietnamiens représentent 11,4 % de la population immigrante, et 3,3 % de la population totale. Entre 1991 et 1996, 455 Vietnamiens sont arrivés dans le quartier et ce groupe compte pour 9,3 % des nouveaux arrivants. Les immigrants nés en Asie du sud-est, dont 85 % proviennent du Viêt-nam, ont un taux de chômage de 25 %, plus élevé que le taux de chômage du quartier en général (16 %) mais similaire à celui des immigrants originaires d'Asie orientale, de l'Amérique latine, de l'Asie occidentale et centrale et du Moyen-Orient. Les Asiatiques du sud-est ont un niveau de scolarité comparable à celui de la population totale du quartier (presque 60 % de la population totale a complété des études secondaires ou post-secondaires, et 14 % possède un diplôme universitaire). Ils démontrent aussi un succès économique relativement similaire à celui des immigrants d'Asie orientale et du groupe de pays formé par l'Asie occidentale et centrale et le Moyen-Orient et se comparent favorablement avec le niveau de scolarité de ces groupes.

Les Latino-Américains

Les Latino-Américains (originaires des pays d'Amérique Centrale et du Sud) et les personnes provenant des Caraïbes et Bermudes sont ex-aequo au troisième rang des groupes d'immigrants à Villeray. Les Latino-Américains forment 13 % de la population immigrante du quartier et 4 % de la population totale. N'arrivant en masse qu'après les années 1980, ils composent 20,5 % de tous les nouveaux arrivants qui se sont établis dans le quartier entre 1991 et 1996. Leur taux de chômage, de 25 %, est lui aussi plus élevé que la moyenne du quartier (16 %). Leur niveau de scolarité est un des plus bas parmi les groupes d'immigrants du quartier après celui des personnes nées dans les Caraïbes et aux Bermudes et des Européens du sud.

Les Haïtiens

Les Haïtiens forment 10 % de la population immigrante du quartier et 3 % de la population totale. Établis au Canada depuis les années 1970, les Haïtiens sont les deuxièmes plus nombreux des nouveaux arrivants au quartier entre 1991 et 1996, après les Latino-Américains. Ils comptent pour 12 % (600 personnes) de tous les nouveaux arrivants. Par ailleurs, les immigrants des Caraïbes et Bermudes (dont huit sur dix proviennent d'Haïti) souffrent d'un taux de chômage très élevé, de 37 %, le troisième plus haut taux de chômage de Villeray (après les Nord-Africains et les Européens de l'est). Les Haïtiens sont aussi le groupe

de Villeray qui a la moins forte proportion de diplômes universitaires parmi sa population, après les Européens du sud.

Les personnes du Moyen-Orient et de l'Asie occidentale et centrale (dont les Libanais)

Les personnes originaires des pays du Moyen-Orient et de l'Asie occidentale et centrale représentent 5 % de la population immigrante du quartier, et 1,4 % de la population totale. Le groupe se compose pour moitié de personnes originaires du Liban. Les Libanais comptent pour 4 % des nouveaux arrivants à Villeray entre 1991 et 1996. S'établissant au Canada à partir des années 1970, ce groupe devient de plus en plus nombreux : 37 % sont arrivés entre 1991 et 1996. Le groupe plus large des personnes du Moyen-Orient et de l'Asie occidentale et centrale, dont font partie les Libanais, a un taux de chômage un peu plus élevé que la moyenne (25 %, contre 16 % pour la population totale de Villeray). C'est un des groupes les plus scolarisés du quartier, car plus de 77 % des personnes du groupe ont complété des études secondaires ou post-secondaires. Ce groupe démontre plus de réussite sur le plan économique que beaucoup d'autres. À ce point de vue, il se compare aux Asiatiques du sud-est et aux Asiatiques de l'est.

Les Nord-Africains (dont les Marocains et les Égyptiens)

Les Nord-Africains forment presque 5 % de la population immigrante du quartier, et 1,4 % de la population générale. Les Nord-Africains établis dans Villeray proviennent à 39 % du Maroc. Pratiquement invisibles dans le quartier avant les années 1980, ils arrivent en nombre après 1991 (68 % des Nord-Africains sont arrivés entre 1991 et 1996). Groupe le plus scolarisé du quartier (30 % ont obtenu un diplôme universitaire), il est affligé du plus haut taux de chômage de Villeray (46,2 %).

Les Sud-Asiatiques (les Sri Lankais, Bangladeshis, Indiens et Pakistanais)

Formant 4 % de la population immigrante, le groupe des Sud-Asiatiques compose 1,2 % de la population totale. Comme les Nord-Africains, ce groupe était peu nombreux avant les années 1990, 70 % des Sud-Asiatiques étant arrivés dans le quartier entre 1991 et 1996. Ils sont composés à 44 % de Sri Lankais, mais on note aussi la présence d'Indiens, de Bangladeshis et de Pakistanais dans le quartier, en moins grand nombre toutefois. Même si les effectifs des immigrants en provenance de l'Asie méridionale ne sont pas nombreux dans Villeray, les Sri Lankais sont les troisièmes plus nombreux des

nouveaux arrivants à Villeray (après les personnes venues d'Haïti et du Viêt-nam). Les Sud-asiatiques ont un taux de chômage de 27 %, pas aussi élevé que celui des Nord-Africains, des Européens de l'est et des Haïtiens, mais certainement plus que celui des autres groupes ethnoculturels du quartier. Par contre, leur niveau de scolarité est l'un des plus élevés, car 87 % des immigrants du groupe ont complété des études secondaires ou post-secondaires.

Les Asiatiques de l'est (les Chinois)

Les Asiatiques de l'est forment un des plus petits groupes du quartier. Ils composent 2,8 % de la population immigrante et 0,8 % de la population totale. Ils proviennent surtout de la Chine (84 %), mais on constate aussi la présence de quelques Coréens. La moitié de ce groupe est arrivé dans le quartier entre 1981 et 1990, et un autre 35,2 % entre 1991 et 1996. Leur présence dans le quartier est donc relativement nouvelle. Ils détiennent un des plus hauts niveaux de scolarité parmi les groupes immigrants de Villeray : après les Nord-Africains, les Chinois sont les plus scolarisés du quartier. Leur taux de chômage (de 22,4 %) est aussi, après celui des Européens méridionaux, le plus bas de la population immigrante.

Les Européens de l'Est

Comme on a pu le constater, la plupart des groupes immigrants se sont établis dans le quartier à partir des années 1980, à l'exception des Italiens et des Portugais. Mais un autre groupe partage aussi cet honneur : les Européens de l'est. Ceux-ci appartiennent à deux vagues d'immigration très différentes. Une vague est arrivée avant 1961 de Pologne, de Hongrie, de Tchécoslovaquie et d'Ukraine. Une autre vague est venue dès le milieu des années 1970 de Roumanie, de la Fédération russe, de Yougoslavie, de Croatie et encore de Pologne. Ensemble, les Européens de l'est forment seulement 2,5 % de la population immigrante et 0,7 % de la population totale de Villeray, mais c'est quand même un groupe dont la présence grandit rapidement dans le quartier. Ce groupe compte pour 3,7 % de tous les immigrants arrivant dans le quartier entre 1991 et 1996. Son taux de chômage est très élevé, soit 45,7 %. C'est un groupe, qui, avec les Nord-Africains, vit un des plus hauts niveaux de chômage du quartier. Par contre, encore comme les Nord-Africains, c'est un des groupes les plus scolarisés de Villeray.

La répartition spatiale des groupes ethnoculturels de Villeray

Les différents groupes d'immigrants à Villeray se répartissent de façon dissemblable dans l'espace du quartier. En gros, l'est et le centre-sud du quartier sont les secteurs avec la plus haute concentration de population immigrante, de 30 à 43,5 % de la population totale (Voir Carte 1). Avant 1981, le secteur nord était celui qui recevait la majorité des immigrants, mais cette fonction est maintenant reprise par le secteur est.

La plupart des Italiens se retrouvent dans l'est du quartier, et les Portugais au nord (voir carte 2). Par contre, les Vietnamiens se trouvent en grand nombre au centre-sud du quartier. Les Haïtiens sont situés plutôt à l'est vers la frontière avec Saint-Michel, et les Sri Lankais au centre-sud vers les rues Saint-Laurent et Saint-Denis. Les Chinois sont eux aussi situés plutôt au centre-sud. Les personnes du Moyen-Orient et les Latino-Américains sont un peu partout dans le quartier, mais on trouve une concentration plus dense dans le centre-sud et vers l'est. La plupart des Marocains vivent dans l'est du quartier.

En termes de pourcentages, le **nord** est dominé par les Portugais (qui composent 25,3 % des résidents du secteur nord), et aussi par les Italiens (12,9 %) et les Vietnamiens (10,3 %). Les groupes plus minoritaires en nombre sont les Haïtiens (4,3 %), les Salvadoriens (2,6 %), les Indiens (2,4 %) et les Chinois (2,4 %).

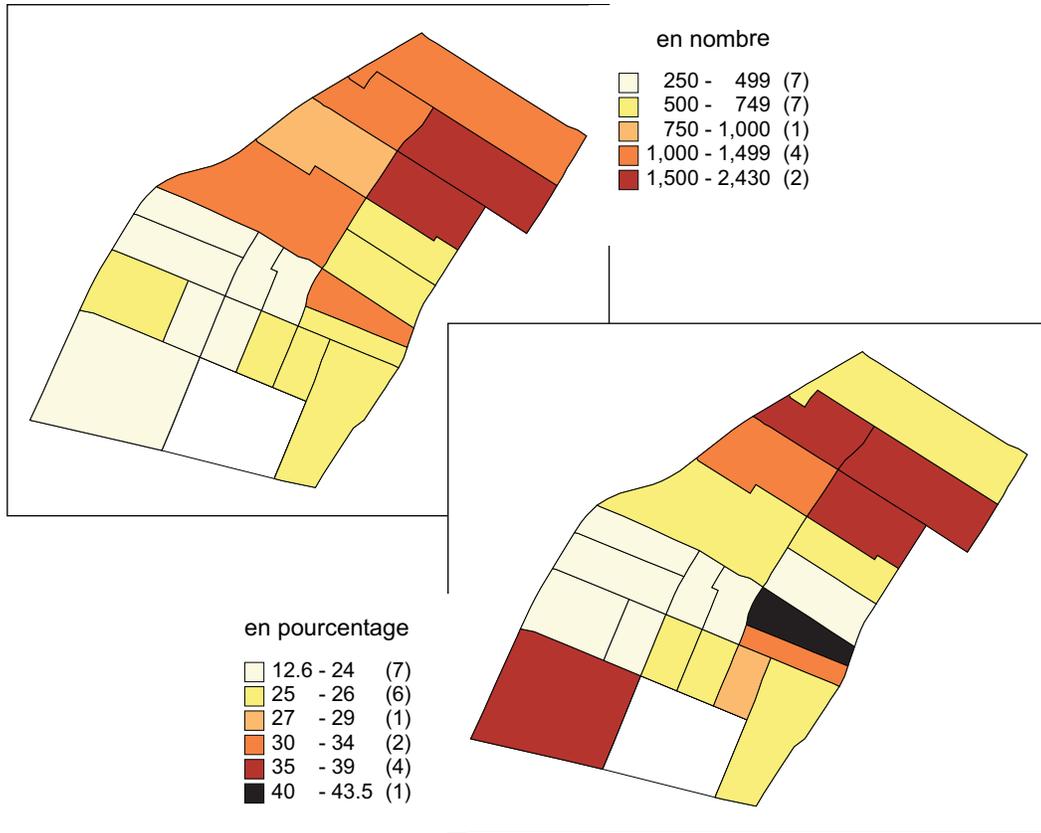
Le **centre** est dominé par les Vietnamiens (14,7 %) et encore les Portugais (14,1 %), suivi par les Italiens (10 %). Les populations d'une taille plus minoritaire sont les Haïtiens (5,5 %), les Salvadoriens (4,5 %), les Libanais (3,9 %), les Sri Lankais (3,4 %), les Chinois (2,3 %) et les Marocains (1,6 %).

Dans l'**est**, les Italiens dominent à 29,9 %, suivis par les Haïtiens (13,5 %) et les Vietnamiens (9,3 %). Les groupes d'une taille plus petite sont les Portugais (5,1 %), les Salvadoriens (4,5 %), les Marocains (2,8 %), les Libanais (2,5 %), les Chiliens (2,2 %) et les Chinois (2,2 %).

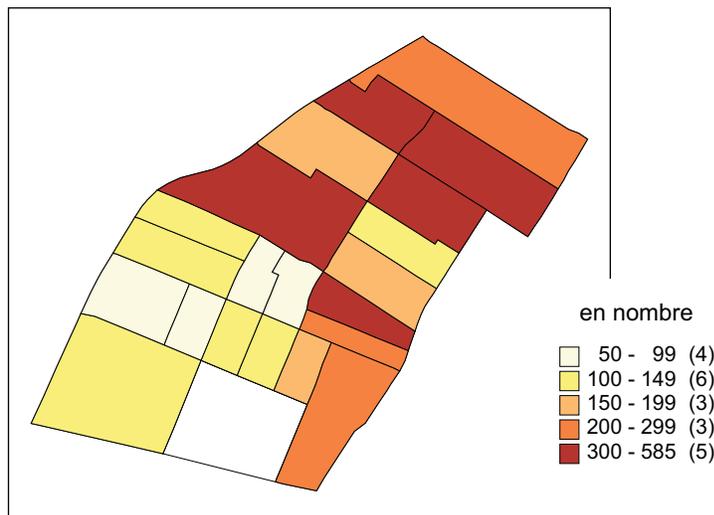
Appartenances religieuses

En dernier, on peut aussi noter les principales appartenances religieuses des lieux de culte à Villeray (Voir Figure 1). Au recensement de 1996, 36 % de la population totale est Catholique romaine, et un autre 31 % Protestante réformée. Le reste de la population est divisée en appartenance Protestante traditionnelle (8 %), Orthodoxe (8 %), Islamiste (8 %), Bouddhiste (6 %) et Catholique orientale (3 %).

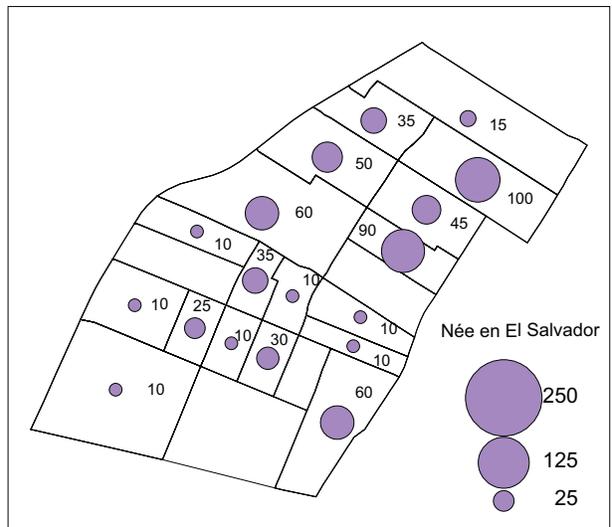
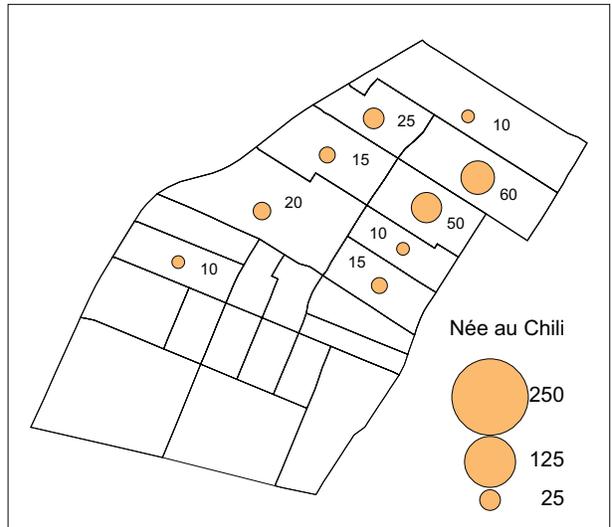
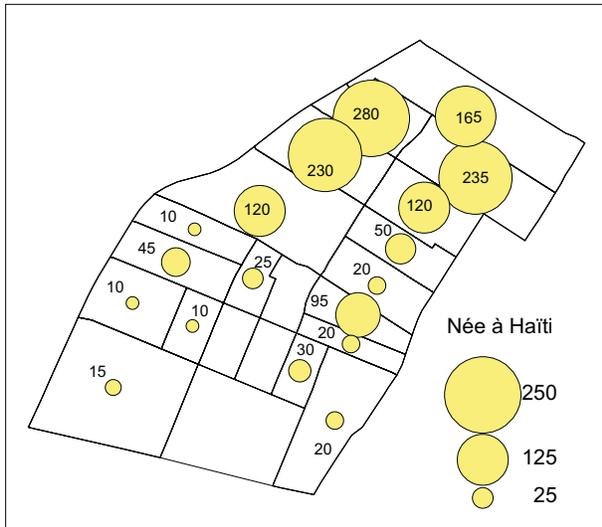
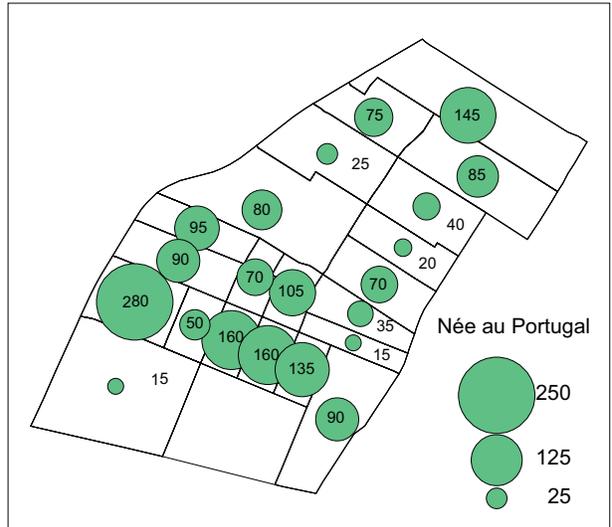
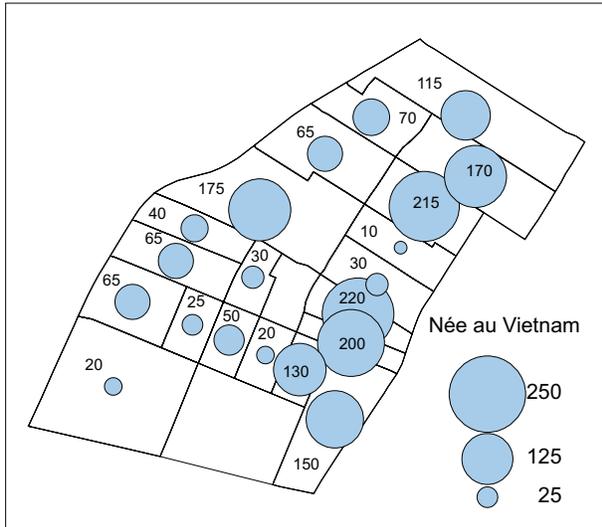
Carte 1
 Population née à l'extérieur du Canada par secteur de recensement, 1996, quartier Villeray



Population née à l'extérieur du Canada et arrivée entre 1991 et 1996
 par secteur de recensement, 1996, quartier Villeray

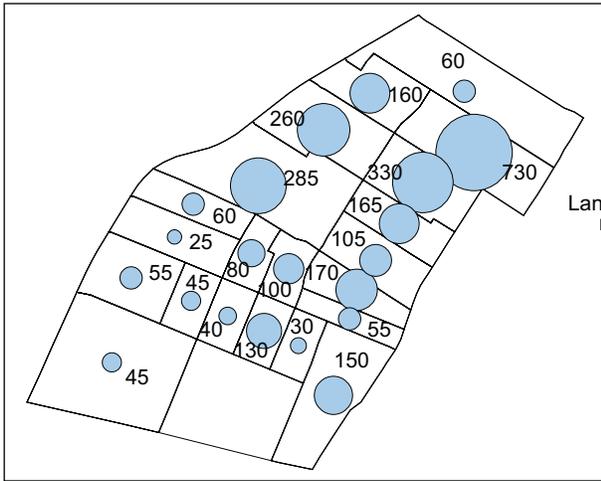
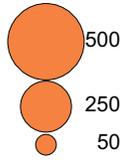


Carte 2
 Populations (en nombre) nées à l'extérieur du Canada
 par secteur de recensement, 1996, quartier Villaray

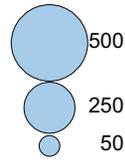


Carte 3 Langues maternelles par secteur de recensement, 1996, quartier Villeray

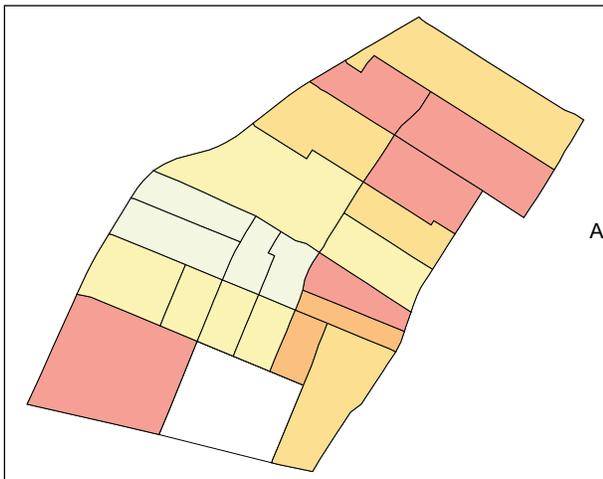
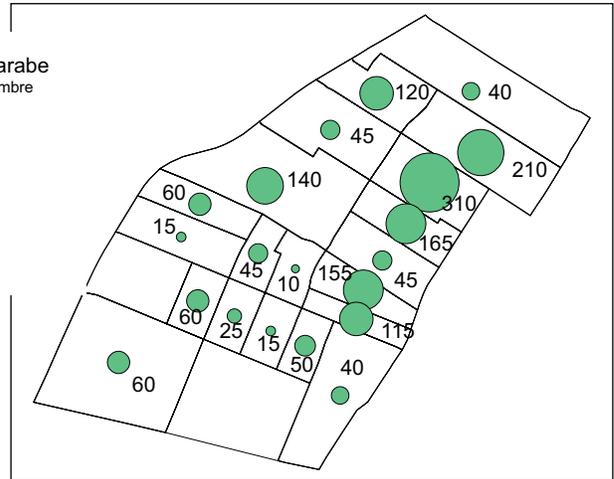
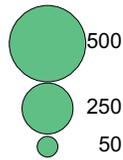
Langue maternelle : chinois
Réponses uniques, en nombre



Langue maternelle : espagnol
Réponses uniques, en nombre



Langue maternelle : arabe
Réponses uniques, en nombre



Autres langues maternelles (%)
réponses uniques

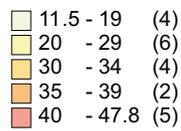
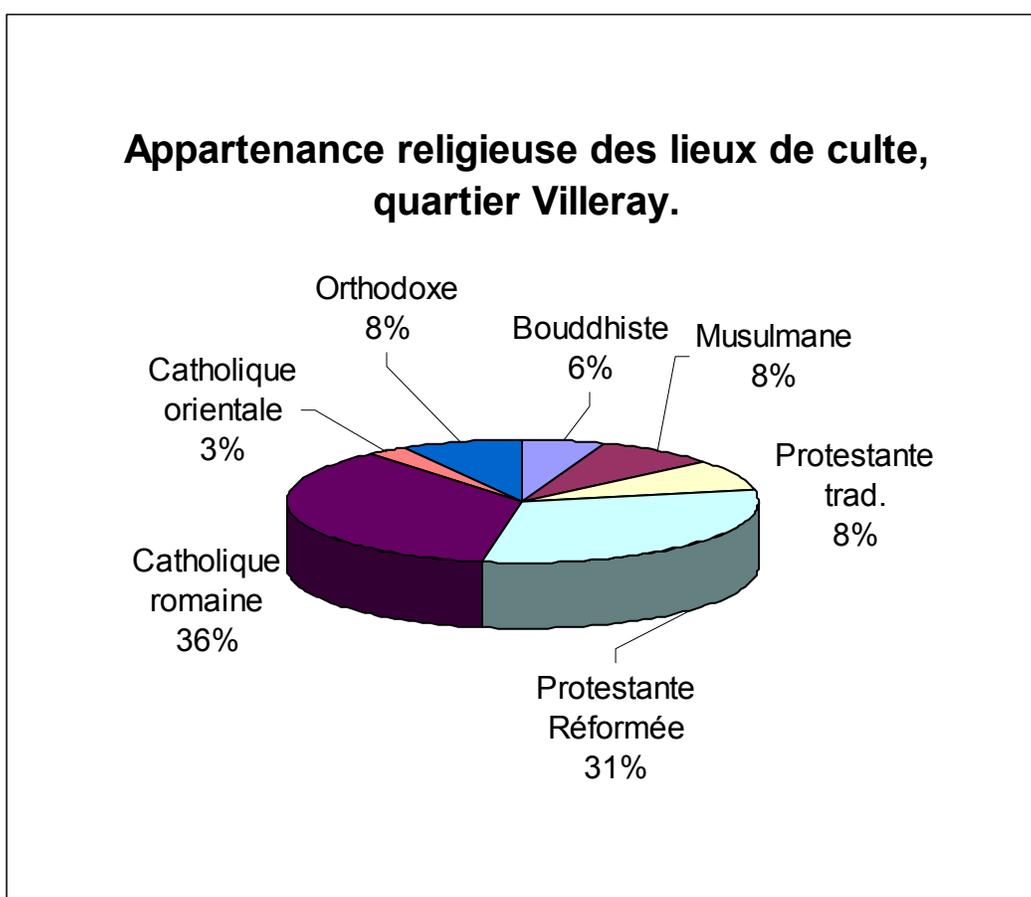


Figure 1 – Principales appartenances religieuses des lieux de culte du quartier Villeray



ANNEXE 4 :
MEMBERSHIP DES TABLES DE CONCERTATION
INTERSECTORIELLE DE QUARTIER

AHUNTSIC

Solidarité Ahuntsic
Coord : Yanik Tourigny
10780 Laverdure

Tableau 1 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants; membres de la TCQ – Ahuntsic et non membres

TCQ-Ahuntsic	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants	TCRI
	Centre des femmes italiennes de Montréal	BAI
Non membres	1001 nations	BAI
	Ascension of our Lord Slovak Catholic Church	BAI
	Carrefour d'aide aux réfugiés	MRCI
	Centre d'union multiculturelle et artistique des jeunes de Mtl	BAI
	Foyer du Liban	BAI
	Groupe folklorique des chanteurs et danseurs des Açores	BAI
	Table de concertation des organismes africains au Québec	BAI
Transit Nations	TCRI	
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 2 sur 10 ii) membership des non-membres : 2 sont avec la TCRI ou le MRCI iii) proportion de membres ethn. : 2 sur 77 membres de la TCQ Ahuntsic sont des ethnos ou des multis, soit 2,6 %	

BORDEAUX-CARTIERVILLE

Conseil local des intervenants communautaires
Bordeaux-Cartierville (CLIC)
Coord : Christian Guillemette
2005 Victor-Doré

Tableau 2 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – CLIC Bordeaux-Cartierville et non membres

TCQ- CLIC B-C	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Centre d'appui aux communautés immigrantes Bordeaux-Cartierville (CACI)	BAI, TCRI, MRCI
	Comité accueil immigrants Saint-Joseph de Bordeaux	BAI
	L'Unité, Centre d'initiatives pour le développement communautaire	MRCI, TCQ – Ahuntsic
Non membres	Association d'églises baptistes évangéliques au Canada	BAI
	Cause arménienne	BAI
	Centre communautaire arménien	BAI
	Centre d'assistance mondiale arménienne de Mtl	BAI
	Centre de services à la communauté arménienne	BAI, TCRI
	Comité culturel MEG - Société des Arméniens d'Istanbul	BAI
	Comité national arménien	BAI
	Communauté maronite de Montréal	BAI
	Conseil commercial canadien-arménien	BAI
	Église arménienne apostolique Sourp Hagop	BAI
	Enfants de Tunisie au Québec	nil
	Greek Orthodox Community of the Arch-Angels Michael and Gabriel	BAI
Société d'aide aux immigrants du Moyen-Orient	BAI, TCRI	
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 3 sur 16 ii) membership des non-membres : 2 sont avec la TCRI iii) proportion de membres ethn. : 3 sur 60 membres de la TCQ B-C sont des ethnos ou des multis, soit 5 %	

CENTRE-SUD

Alerte Centre-Sud
Coord : François Vermette
1710 Beaudry

Tableau 3 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Centre Sud et non membres

TCQ – Centre Sud	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Centre Afrika	BAI, TCRI, TCQ-Parc Ext.
	Le ROC aide aux jeunes	nil
Non membres	Association volontaire des Chinois du Qc	BAI, MRCI
	Centre d'étude et de documentation africaine	BAI
	Mission latino-américaine Notre-Dame-de-la-Guadeloupe	BAI
	Société bouddhique Tu Quang	BAI
	Société pour la culture chinoise traditionnelle de Montréal (SCCT)	MRCI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 2 sur 7 ii) membership des non-membres : 2 sont avec le MRCI iii) proportion de membres ethn. : 2 sur 51 membres de la TCQ Centre Sud sont des ethnos ou multis, soit 4 %	

CÔTE-DES-NEIGES

Conseil communautaire Côte-des-Neiges – Snowdon
Coord : Marie-Paule Garand
6555 Côte-des-Neiges

Tableau 4 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – CDN et non membres

TCQ-CDN	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Alliance Sénégal-Québec	BAI
	Association latino-américaine et multi de CDN	BAI, MRCI
	Baobab familial	nil
	Centre de bénévolat de Sarpad Côte-des-Neiges inc.	BAI
	Centre des femmes de monde à CDN	nil
	Communauté sépharade du Québec	BAI
	Communauté vietnamienne du Canada	BAI, MRCI
	Fédération Combined Jewish Appeal (CJA)	BAI
	Multi-Caf	nil
	Org. d'éduc. et d'info. logement de Mtl (l'OEIL)	nil
	Projet Genèse	BAI, TCRI, MRCI
	PROMIS	BAI, TCRI, MRCI
	Regroupement des organismes du Mtl ethnique pour le logement (ROMEL)	BAI, TCRI, MRCI
	Service d'interprète et d'aide aux Indochinois (SIARI)	BAI, TCRI, MRCI, TCQ-Ville Saint-Laurent
	Services aux aîné-es indochinois de Montréal	BAI
Services d'aide à la famille juive de l'Institut Baron de Hirsch	nil	
Non membres	Ami-Québec	BAI
	Anshei Ozeroff Congregation	BAI
	Association culturelle tibétaine	BAI
	Association des anciens combattants hongrois du Canada	BAI
	Association des domestiques philippins unis du Québec	MRCI
	Association des femmes d'affaires haïtiennes	nil
	Association des femmes vietnamiennes	BAI
	Association jamaïcaine de Montréal	BAI
	Association mondiale tamoule	BAI
	Association of Jewish Day Schools	BAI
	Association Saint-Vincent-et-Grenadines de Mtl	BAI
	Association Turquébec	BAI

TCQ-CDN	Organismes	Sur autres tables/listes
	B'Nai Brith Youth Organization	BAI
	CDN Black Community Association	BAI
	Centre communautaire et culturel malgache	BAI
	Centre communautaire juif	BAI
	Centre d'accueil juif	BAI
	Centre de recherche-action sur les relations raciales	nil
	Centre d'écoute et de référence multi-écoute inc.	BAI
	Centre international d'échanges culturels	BAI
	Centre juif de travail JVS inc.	BAI
	Centre juif d'orientation et de l'emploi	BAI, MRCI
	Chambre de commerce juive (Fédération CJA)	BAI
	Club des entrepreneurs et professionnels africains Cda	BAI
	Club oriental portugais	BAI
	Club sépharade de l'âge d'or	BAI
	Collectif des Congolais du Canada	TCRI
	Comité d'action juif	BAI
	Communauté hellénique de Montréal	BAI
	Congrès hellénique du Québec	BAI
	Conseil de l'éducation juive de Montréal	BAI
	Croates unis du Canada	BAI
	École de langue coréenne du Grand Montréal	BAI
	École hellénique Platon Omeros, École sec. Aristotelis	BAI
	Fédération des associations canado-philippines du Québec	BAI
	Fédération des associations Lao du Canada	BAI
	Fédération des org. de Trinidad et Tobago du Québec	BAI
	Foyer hellénique pour personnes âgées	BAI
	Fraternité des Athéniens et des Piréotes du Canada	BAI
	Garde Pan Africaine	BAI
	Groupe Coral Alentejano	BAI
	Groupe de danse de l'École hellénique Platon	BAI
	Groupe de danse de l'Institut culturel hellénique	BAI
	Groupe folklorique portugais de Montréal	BAI
	Il rincontro / La vela	BAI
	Institut culturel hellénique de Montréal	BAI
	Jamaican Association	BAI
	Ligue des Noirs du Québec	BAI
	Mouvement mondial tamoul	BAI
	Organisation latino-américaine de dév. économique	BAI
	Personnes âgées d'origine haïtienne	BAI

TCQ-CDN	Organismes	Sur autres tables/listes
	Proboshbangla Réseau Femmes africaines Horizon 2015 S.O.S. Racisme Services can. d'assistance aux immigrants juifs (JIAS) Services sociaux de la communauté hellénique de Mtl Société d'entraide des femmes grecques	BAI BAI BAI BAI, MRCI BAI BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 16 sur 73 ii) membership des non-membres : 3 sont avec le MRCI et 1 avec la TCRI iii) proportion de membres ethn. : 16 sur 35 membres de la TCQ CDN sont des ethnos ou multiris, soit 45,7 %	

HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Conseil pour le développement local et communautaire
d'Hochelaga-Maisonneuve
Coord : Michel Roy
3987 Ste-Catherine E.

Tableau 5 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Hochelaga-Maisonneuve et non membres

TCQ – Hochelaga-Maisonneuve	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Accueil et liaison pour nouveaux arrivants (ALPA)	TCRI, MRCI
Non membres	Cercle des jeunes algériens	BAI
	Fondation Kala Bharati	BAI
	Maranatha Inter Association inc.	BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 1 sur 4 ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : 1 sur 38 membres de la TCQ H-M sont des ethnos ou multis, soit 2,6 %	

MERCIER-EST

Table de concertation des organismes communautaires
de Mercier-Est
Coord : Lucie Tougas
2735 Aubry

**Tableau 6 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de
l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Mercier Est et non membres**

TCQ-Mercier Est	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	nil	nil
Non membres	Arashi Daiko – percussions japonaises	BAI
	Mission cath. italienne St-Dominique-Savio	BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : nil sur 2 ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : 0 sur 24 membres de la TCQ Mercier Est sont des ethnos, soit 0 %	

MERCIER-OUEST

Mercier Ouest, Quartier en Santé

Coord : Micheline Cloutier

3100 Arcand

Tableau 7 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Mercier Ouest et non membres

TCQ-Mercier-Ouest	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	nil	nil
Non membres	Association portugaise du Saint-Esprit	BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : nil sur 1 ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : 0 sur 59 membres de la TCQ Mercier Ouest sont des ethnos, soit 0 %	

TCQ-NDG	Organismes	Sur autres tables/listes
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 2 sur 22 ii) membership des non-membres : 2 sont avec le MRCI iii) proportion de membres ethn. : 2 sur 21 membres de la TCQ NDG sont des ethnos ou multis, soit 9,5 %	

PARC EXTENSION

Parc Extension Quartier en santé
Coord. : Michel Leroux
696 St-Roch

Tableau 9 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Parc Extension et non membres

TCQ-Parc Extention	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Afrique au féminin Carrefour de liaison et d'aide multiethnique (CLAM) Centre Afrika Centre haïtien d'animation et d'intervention sociale Conseil régional des personnes âgées italo-canadiennes Société internationale du Bangladesh	BAI BAI, TCRI, MRCI BAI, TCRI, TCQ- Centre Sud BAI nil nil
Non membres	Amitié chinoise de Montréal Armenian Evangelical Church of Montreal Association de citoyens âgés gréco-canadiens de Montréal Association des enseignants haïtiens du Qc Association hellénique des femmes âgées de Mtl Association Thamilar Olli inc. Bouclier d'Athéna Centre d'information sur l'islam Centre haïtien d'organisation communautaire et de promotion de la culture Fédération hellénique des parents et des tuteurs de Montréal Petite enfance (communauté latino-américaine) Refuge Juan Moreno	BAI, TCRI, MRCI BAI BAI BAI BAI BAI MRCI BAI BAI BAI BAI TCRI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 6 sur 18 ii) membership des non-membres : 1 est avec le MRCI et 1 avec la TCRI iii) proportion de membres ethn. : 6 sur 23 membres de la TCQ Parc Ext. sont des ethnos ou multis, soit 26 %	

PETITE-BOURGOGNE

Coalition de la Petite-Bourgogne
Coord. : Sylvie Létourneau
755 des Seigneurs

Tableau 10 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Petite-Bourgogne et non membres

TCQ – Petite-Bourgogne	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Bharat Bhavan Foundation (Maison de l'Inde)	BAI, MRCI, TCQ-Saint-Henri
	Bibleway Pentecostal Church	nil
	Église Évangélique les soldats de Jésus-Christ	nil
	Foyer pour Femmes autochtones	nil
	Union United Church	TCQ-Saint Henri
	Universal Negro Improvement Association	BAI
Non membres	Association islamique des Afghans du Québec	BAI
	Centre communautaire des Noirs (Sud-Ouest)	BAI
	Centre musical et culturel noir du Québec	BAI
	Comité hongrois de Montréal	BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 6 sur 10 ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : 6 sur 55 membres de la TCQ Petite-Bourgogne sont des ethnos, soit 11 %	

PETITE-PATRIE

Regroupement des tables de concertation de la Petite Patrie
Coord. : Jocelyn Moretti
6520 de Saint-Vallier

Tableau 11 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Petite Patrie et non membres

TCQ - Petite-Patrie	Organisme	Sur autres tables/listes
Membres	Association pour l'éducation interculturelle du Québec	nil
	Bureau de la communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM)	BAI, TCRI, MRCI
	Casa CAFI / Centre d'aide aux familles immigrantes	TCRI
	Centre N-A Rivé	BAI
	Créations Etc. / Projet d'intervention Rousselot	BAI
	École Instrument de Paix	BAI
	La Maisonnée, service d'aide et de liaison pour les immigrants	BAI, TCRI, MRCI, TCQ-Rosemont
	Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI)	BAI, MRCI
Non membres	L'Hôte Maison (Maison des Jeunes)	BAI
	Association bolivienne	BAI
	Association multiethnique pour l'intégration des personnes handicapées du Québec	BAI, TCRI
	Centre culturel et communautaire des Iraniens de Montréal	TCRI
	Centre haïtien d'action familiale	nil
	Centre jeunesse arabe	BAI
	Chambre de commerce et d'industrie Canada – Liban	BAI
	Collectif des femmes immigrantes du Qc	BAI, TCRI, MRCI
	Comité d'aide aux réfugiés (CAR)	TCRI
	Communauté catholique vietnamienne Saints-Martyrs-du-Vietnam	BAI
	Communauté rwandaise de Montréal	TCRI
	Conseil canadien pour les réfugiés	BAI
Centre jeunesse arabe	BAI	
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 9 sur 21 ii) membership des non-membres : 1 est avec le MRCI et 5 avec la TCRI iii) proportion de membres ethn. : 9 sur 38 membres de la TCQ Petite Patrie sont des ethnos ou multits, soit 23,6 %	

PLATEAU MONT-ROYAL

Action Solidarité Grand Plateau
coord: Fulvia Spadari
4450 Saint-Hubert

Tableau 12 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Grand Plateau et non membres

TCQ – Grand Plateau	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Centre d'action socio-communautaire de Montréal	BAI, TCRI, MRCI
	Centre de Lecture et d'écriture	nil
	Centre des femmes du Plateau Mont-Royal	nil
	Collectif Multifemmes	BAI
	Institut Interculturel de Montréal	BAI
	L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants	BAI, TCRI, MRCI
Non membres	Action des chrétiens pour l'abolition de la torture (ACAT)	TCRI
	ACCESS (Alliance des communautés cult. pour l'égalité dans la santé et les services sociaux)	BAI
	Association culturelle chinoise de l'Institut Kai Lung	BAI
	Association des Crétois de Montréal	BAI
	Association des travailleurs grecs du Québec inc.	BAI
	Caisse d'économie des Portugais de Montréal	BAI
	Centre communautaire des femmes sud-asiatiques	BAI, TCRI, MRCI
	Centre d'aide à la famille	BAI
	Centre d'aide sociale pour femmes latino-américaines	BAI
	Centre d'orientation para-légale et sociale pour immigrants inc.	BAI, TCRI
	Centre Sri Aurobindo	BAI
	Club Portugal de Montréal	BAI
	Comité des femmes chiliennes à Montréal	BAI
	Comité sectoriel d'adaptation de la main-d'œuvre pour personnes immigrantes	BAI
	Comité sur les relations interculturelles et raciales de la CSN	TCRI
	Communauté zaïroise de Montréal métropolitain	BAI
	Congrès canadien polonais	TCRI

TCQ – Grand Plateau	Organismes	Sur autres tables/listes
	Congress of Black Women (Montreal Chapter)	BAI
	Délégation de la Banque portugaise de l'Atlantique (BNC)	BAI
	Délégation de la Banque Totta et Açores	BAI
	École portugaise de Santa Cruz et École secondaire Lusitana	BAI
	Église Mana Crista	BAI
	Église Santa Cruz / Centre communautaire portugais Santa Cruz	BAI
	Fédération nationale ukrainienne du Canada	BAI
	Fondation socio-culturelle polonaise du Qc	BAI
	Groupe folklorique "Campinos do ribatejo"	BAI
	Groupe rancho folclorico "Praias de Portugal"	BAI
	Institut culturel des Açores	BAI
	Mission catholique espagnole Sainte-Thérèse-d'Avila	BAI
	Mission communautaire de Montréal	TCRI
	Productions Nuits d'Afrique inc.	BAI
	Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec	BAI, TCRI
	Réseau d'intervention auprès des personnes ayant subi la violence organisée	TCRI
	Service d'orientation et relance industrielle pour les femmes	BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 6 sur 39 ii) membership des non-membres : 1 est avec le MRCI et 8 avec la TCRI iii) proportion de membres ethn. : 6 sur 41 membres de la TCQ Grand-Plateau sont des ethnos ou multis, soit 14,6 %	

POINTE-AUX-TREMBLES

Conseil de développement communautaire de la
Pointe-aux-Trembles Région Est de Montréal

Coord. : Suzanne Bernard

3020 de la Rousselière

Tableau 13 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Pointe-aux-Trembles Région Est et non membres

TCQ – Pointe-aux-Trembles	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	nil	nil
Non membres	nil	nil
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : nil sur nil ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : nil sur 64 membres de la TCQ Pointe-aux-Trembles Région Est sont des ethnos	

POINTE SAINT-CHARLES

Table de concertation Action-Gardien de Pointe Saint-Charles

Coord : Myreille Audet

500 Ash

Tableau 14 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Pointe Saint-Charles et non membres

TCQ – Pointe Saint-Charles	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	nil	nil
Non membres	nil	nil
% participation	i) associations ethn. membres/ total des assoc. ethn. : nil sur nil ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : nil sur 32 membres du TCQ Pointe Saint-Charles sont des ethnos, soit 0 %	

RIVIÈRES-DES-PRAIRIES

Regroupement pour le développement en partenariat à
Rivières-des-Prairies
Coord. : Jean-François Messier
8655 Perras

Tableau 15 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – RDP et non membres

TCQ – Rivière-des-Prairies	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Centre communautaire haïtien	nil
	Centre des femmes haïtiennes de RDP	nil
	Centre haïtien de regroupement et d'intégration à la société canadienne et québécoise	BAI
Non membres	Mission catholique italienne Marie-Auxiliatrice de Rivière-des-Prairies	BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 3 sur 4 ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : 3 sur 20 membres de la TCQ RDP sont des ethnos, soit 15 %	

ROSEMONT

Corporation de développement communautaire de Rosemont
Coord. : Richard Latendresse
5095 9e Avenue

Tableau 16 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Rosemont et non membres

TCQ – Rosemont	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Carrefour des femmes multiethnique de Rosemont Centre d'animation multiethnique et éducatif de Rosemont La Maisonnée, service d'aide et de liaison pour les immigrants	nil BAI BAI, TCRI, MRCI, TCQ-Petite Patrie
Non membres	Cathédrale orthodoxe ukrainienne Sainte-Sophie Entraide ukrainienne de Montréal Trident Ukrainian Golden Age Club	BAI BAI BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 3 sur 6 ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : 3 sur 18 membres de la TCQ Rosemont sont des ethnos ou multis, soit 16,6 %	

SAINT-HENRI

Solidarité Saint-Henri
Coord. : Marie-Josée Latour
4281-A Notre Dame O.

Tableau 17 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Saint-Henri et les non membres

TCQ – Saint-Henri	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Maison de l'Inde Bharat Bhavan Union United Church	BAI, MRCI, TCQ-Petite Bourgogne TCQ-Petite-Bourgogne
Non membres	Association des Barbadiens du Canada Coloured Women's Club of Montreal Council for the Black Aging Community in Montreal Ethnocultural Diffusions	BAI BAI BAI BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 2 sur 6 ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : 2 sur 18 membres du TCQ Saint-Henri sont des ethnos, soit 11 %	

SAINT-MICHEL

Vivre Saint-Michel en santé
Coord: Daniel Duranleau
8961, 12e Avenue

Tableau 18 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres du TCQ – Saint-Michel et non membres

TCQ – St-Michel	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Entraide bénévole Kouzin Kouzine (haïtien)	BAI
	Maison des jeunes par la Grand Porte (haïtien)	BAI
	Maison d'Haïti	BAI, TCRI, MRCI
	Maison Multiethnique Myositis	nil
Non membres	Alliance théâtrale des jeunes Haïtiens	BAI
	Association des ingénieurs haïtiens au Canada inc.	BAI
	Centre d'animation pour femmes haïtiennes à Montréal	BAI
	Centre de recherche-action éducative et sociale multi-ethnique de Montréal	BAI, TCRI
	Centre d'éducation interculturelle et de compréhension internationale	BAI
	Chambre haïtienne de l'industrie et du commerce	BAI
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 4 sur 10 ii) membership des non-membres : 1 est avec la TCRI iii) proportion de membres ethn. : 4 sur 25 membres de la TCQ Saint-Michel sont des ethnos ou multis, soit 16 %	

VILLE-ÉMARD ET CÔTE-ST-PAUL

Concertation Ville-Émard et Côte-Saint-Paul
Coord. : Lyne Caron
1604 de l'Église

Tableau 19 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants : membres de la TCQ – Ville-Émard et Côte-St-Paul et non membres

TCQ – Ville Émard et Côte-St-Paul	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	nil	nil
Non membres	nil	nil
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : nil sur nil ii) membership des non-membres : nil iii) proportion de membres ethn. : nil sur 15 membres du TCQ Ville-Émard sont des ethnos, soit 0 %	

VILLERAY

Conseil communautaire Solidarités Villeray
Coord. : Andres Fontecilla
660 Villeray

Tableau 20 : Les associations ethnoculturelles et organismes s'occupant de l'établissement des immigrants membres du TCQ – Villeray et non-membres

TCQ-Villeray	Organismes	Sur autres tables/listes
Membres	Centre des femmes d'ici et d'ailleurs	BAI, TCRI
	Centre d'orientation et de prévention d'alcoolisme et toxicomanie latino-américain (COPATLA)	BAI
	La Jarnigoine: Centre d'alphabétisation de Villeray	BAI, MRCI
	Services communautaires canadiens-italiens du Québec	BAI
Non membres	Amitié-Chine (Villeray)	BAI
	Associ. canadienne libanaise-syrienne du Québec	BAI
	Association des dames hongroises catholiques	BAI
	Association des personnes âgées vietnamiennes	Comité de dév. local de Villeray
	Association Patronato Inca-Québec inc.	BAI
	Casa d'Italia	BAI
	Centre culturel italien du Québec	BAI
	Centre culturel roumain de Montréal	BAI
	Congrès national des Italo-Canadiens	BAI
	Centre culturel canadien japonais	BAI
Ordre des fils d'Italie au Canada	BAI	
% participation	i) associations ethn. membres/total des assoc. ethn. : 4 sur 15 ii) membership des non-membres : 1 est sur le Comité de dév. local de Villeray iii) proportion de membres ethn. : 4 sur 15 membres de la TCQ Villeray sont des ethnos ou multis, soit 26,6 %	